

HISTOIRE

DE LA

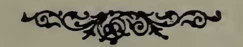
VILLE DE SENS

ÉVÈNEMENTS DIVERS

SE RAPPORTANT

à la

VILLE DE SENS



ROMAINS — GAULOIS — SENONS

L'histoire romaine commence par une période de sept rois successifs de 753 à 509 avant Jésus-Christ; Romulus fut le premier de ces rois, et Tarquin-le-Superbe fut le septième. Tarquin (sextius), fils de Tarquin-le-Superbe entraîna, à cause de ses outrages envers Lucrèce, dame Romaine, le renversement de la Royauté, et la République romaine fut proclamée en 509 avant le Christ.

De l'autre côté de l'Italie s'étendait au nord-ouest un pays très peuplé et habité par des guerriers qui furent nos ancêtres, appelés Galates ou Keltes par les Grecs, et Galli par les Romains. C'est de cette dernière dénomination qu'est venu le nom de Gaulois qui leur est resté. Les Gaulois étaient un peuple courageux, vaillant et brave à la Guerre; ils possédaient avant tout le dédain de la mort et de la vie, qui leur était donné par leur foi dans l'immortalité de l'âme. Ils adoraient Jupiter dans l'immensité des forêts et leurs prêtres qui s'appelaient " Druides ", cueillaient le guy sacré des chênes séculaires avec leurs faucilles d'or; ils élevaient aussi des autels à Apollon, à Mars, Minerve et Pluton.

Les Sénons font remonter leur origine à une époque bien plus éloignée encore et qui paraît quelque peu fantastique. Dans leurs prétentions, que nul ne saurait d'ailleurs contredire, ils seraient les descendants de Samothès, quatrième fils de Japhet, fils de Noë qui, après le déluge, s'était arrêté sur le mont Ararat en Arménie. D'après cette tradition qui paraît toutefois fictive, Samothès persuada à son grand-père de l'envoyer dans les Gaules, s'embarqua vers la Grèce, vint de là en Italie, passa les monts (Alpes), serait venu jusque sur les bords de l'Yonne, vers l'an 152 après le déluge, et y aurait fondé une ville appelée Zenone. Depuis Samothès, il y aurait eu jusqu'à Mérovée soixante-sept rois au nombre desquels étaient pour n'en citer que quelques-uns, Allobroge, Sigovèse, Bellovèse, Brennus, Clodomir, Pharamond, etc, etc.

Or, vers l'an 165 de Rome, c'est-à-dire en 587 avant le Christ (et ce n'est que de cette époque que l'on peut réellement fixer l'antiquité des Sénons), du temps de Tarquin-l'Ancien, cinquième roi de Rome, Ambigat, roi des Bituriges (Bourg), se trouvant trop à

l'étroit dans ses états, envoya ses deux neveux Sigovèse et Bellovèse, à la tête d'une émigration de trois cent mille hommes avec leurs femmes et leurs enfants, le premier vers le Rhin et le Danube. le second vers l'Eridan (Po) et le Tibre. La tribu des Sénons qui faisait partie de l'émigration de Bellovèse, se dirigea vers l'Italie et traversa les Alpes. Mais ce ne fut qu'environ deux cents ans après que les Gaulois et les Romains se rencontrèrent les armes à la main. Ils se battirent entre le Tibre et la rivière d'Allia où 40.000 Romains furent tués ou noyés. Trente mille guerriers Sénons, à la tête desquels était Brennus fils d'Alabre, roi de Sens se dirigèrent vers Rome qui fut prise d'assaut et capitula le 13 Février 390 avant Jésus-Christ. L'armée victorieuse entra dans Rome qui n'était plus qu'une vaste solitude, où les sénateurs étaient assis devant leurs maisons sur des fauteuils d'ivoire et revêtus de l'appareil de leur dignité. Les Gaulois leur portèrent d'abord comme une sorte de respect, et l'un s'approchant du sénateur Papirius lui passa légèrement la main sur la barbe ; le sénateur frappa de son bâton d'ivoire le soldat gaulois, Papirius fut aussitôt appréhendé et tué. Les Gaulois, excités par cet exemple mirent à mort les autres sénateurs. Ce fut le signal du carnage et de l'embrasement de la ville. Il ne restait plus que le Capitole où s'étaient réfugiés les soldats romains.

Les Senonais, après sept mois de siège, trouvèrent un petit sentier inconnu menant au Capitole ; ils essayèrent d'y monter, en s'élevant les uns sur les autres, lorsque retentirent les cris des oies sacrées. Les Romains coururent aux armes. Enfin comme la famine règnait au Capitole et dans le camp des assiégeants Brennus accepta la paix.

Comme on pesait l'or de la rançon, les Romains se plaignirent en disant que l'on se servait de faux poids ; alors Brennus jeta son épée dans la balance en s'écriant " Malheur aux vaincus " (*Vœ victis*).

César donna à la ville de Sens dans ses commentaires le nom " Agendicum "; c'était à cette époque une ville considérable qui se trouvait encore plus au centre de la Gaule que Lutèce elle-même qui n'était alors qu'une petite bourgade située sur les bords de la Seine. " *Senones quœ est civitas imprimis firma et mognœ apud Gallos auctoritatis* ". " Les Sénonais sont une nation des plus puissantes et des plus accréditées parmi les Gaules ".

Dès l'antiquité, la Gaule était divisé en dix-sept grandes provinces dont l'une s'appelait " *Lugdunensis quarta vel senonia*". " La cité d'Agiedic (Agendicum) fut élevée sur les bords de l'Yonne; ce fut de cet endroit que partaient les anciennes voies gauloises. La nation sénonaise, lors de l'arrivée de César dans les Gaules, 58 ans avant Jésus-Christ, ou 699 de Rome, était gouvernée par un prince nommé Moritasgus; mais ce dernier fut presqu'aussitôt dépossédé par César qui le remplaça par Cavarinus son frère. Ce pro-consul Romain se hâta d'ouvrir la campagne, jurant de venger la défaite de l'Allia et marcha contre les habitants de Sens révoltés. Accon chef de la révolte, ordonna au peuple de se retirer dans la ville, mais les Romains apparurent et Accon fut condamné à mort et exécuté.

A la suite de ce fait une nouvelle révolte se répandit dans toute la Gaule; Vercingétorix, jeune seigneur de l'Auvergne, se fit proclamer roi par ses partisans et fut choisi pour marcher contre les Romains. César instruit de ces mouvements repassa les Alpes l'an de Rome 706, et arriva à "Agendicum" (Sens) y laissa deux légions, avec les bagages de toute son armée. Pressé de venger les Romains tués à Orléans, il se dirigea vers cette ville, la prit et la livra au pillage et aux flammes. Mais Vercingétorix ne désarma pas, César partagea son armée en deux corps; il donna à Labienus quatre légions et la cavalerie, et il se rendit lui-même en Auvergne avec six autres légions, afin de combattre Vercingétorix. César lui livra la fameuse bataille d'Alésia; Vercingétorix avait 86.000 combattants parmi lesquels se trouvaient environ 72.000 sénonais. Les Gaulois soutinrent vigoureusement le choc des Légions romaines, mais ils durent se retirer, laissant environ cent mille romains sur le champ de bataille.

Malgré cette victoire remportée par les Romains, César apprit bientôt que les peuplades gauloises du Poitou n'étaient pas encore soumises. Leurs chefs révoltés étaient Dumuacus, Angevin et Drapès le Sénonais, Ce dernier alla rejoindre Luctérius, ennemi irréconciliable des Romains, ils se renfermèrent tous les deux dans Uxelladunum (Cahors). Caninius, général Romain vint camper devant cette ville. Drapès étant sorti de la place pour y introduire un convoi, les Romains tombèrent sur lui, mirent ses hommes en fuite

et le firent prisonnier. Drapès se laissa mourir de faim l'an de Rome 701 et 50 ans avant l'ère chrétienne, plus tôt que de se laisser conduire à Rome, enchaîné au char du vainqueur.

Enfin la ville d'Agendicum (Sens), après de prodigieux efforts pour conserver sa liberté, fut réduite à la domination Romaine l'an 52 avant Jésus-Christ.

Jules César, après avoir remporté une brillante victoire sur Pompée à Pharsale l'an 48 avant le Christ, mourut assassiné en plein sénat l'an 44. Il eut pour successeur Auguste, 1er Empereur Romain, son neveu connu sous le nom d'Octave avant la bataille d'Actium, lequel mourut 14 ans après la naissance du Christ. Le Christ avait donc 14 ans lorsqu'Auguste décéda.

Afin de mieux faire comprendre le présent récit et d'adapter les faits aux dates correspondantes romaines, on a pensé qu'il était utile de donner ici les noms des Empereurs Romains qui se succédèrent depuis Auguste jusqu'à Vespasien, 9e Empereur Romain, ainsi que la date de leur avénement au trône.

1er Empereur Romain. — Auguste, 30 ans avant l'ère chrétienne, mort 14 ans après.

2e » » — Tibère, 14 ans après, 37 ans après.

3e » » — Caïus Caliqula de 37 ans à 41 ans.

4e » » — Claude de 41 ans à 54 ans. Ce fut sous l'Empereur Claude que Saint-Savinien fut envoyé par Saint-Pierre, l'an 43 après Jésus-Christ pour évangéliser la Gaule et spécialement la ville de Sens.

5e » » — Néron, de 54 à 68 ans. Saint-Pierre et Saint-Paul furent martyrisés en 66.

6e » » — Galla, de 68 à 69 ans.

7e » » — Othon, en 69.

8e » » — Vitellus, en 69, (moins d'un an),

9e » » — Vespasien, de 69 à 79 ans. Saint-Savinien, Saint-Potentien et Saint-Victorin subirent le martyre en 73, sous Vespasien.

LA VILLE DE SENS
ancienne et moderne.

César, au paragraphe trois du septième livre de ses commentaires, s'exprime au sujet de la construction des murailles établies dans les différentes villes de la Gaule, ainsi qu'il suit : “ à la distance régulière de 2 pieds, on pose sur leur longueur des poutres d'une seule pièce ; on les assujettit intérieurement entre elles et on les revêtit de terre foulée. Sur le devant, on garnit de grosses pierres les intervalles, et ce rang étant ainsi formé, on en construit un second, en conservant le même espace, de manière que les poutres ne se touchent pas, mais que dans la construction elles se tiennent à une distance uniforme, un rang de pierres étant entre chacune. Tout l'ouvrage se continue ainsi, jusqu'à ce que le mur ait atteint la hauteur convenable. Non seulement une telle construction, formée de rangs alternatifs de poutres et de pierres n'est point, à cause de cette variété même désagréable à l'œil, mais elle est encore d'une grande utilité pour la défense et la sureté des villes ; car la pierre protège le mur contre l'incendie, et le bois contre le bélier. On ne peut renverser, en effet, ni même entamer un enchaînement de poutres de 40 pieds de long, lorsqu'il est lié ensemble dans l'intérieur ”.

Ce fut d'après ce système de construction que furent bâties les premières murailles de Sens. Lorsque les Romains devinrent les maîtres du monde, et que les Francs et les Vandales furent chassés plus tard, en 277 après Jésus-Christ, par l'Empereur Romain Probus, la plupart des villes s'étaient entourées de murs pour se mettre à l'abri de leurs attaques. En ce qui concerne la ville de Sens, une inscription relative aux murailles de cette cité date du règne de Septime Sévère, Empereur Romain de 193 à 211 ; mais les murs de cette cité ne furent achevés très probablement que du temps de Constance Chlore, Empereur Romain de 305 à 306.

Un grand amphithéâtre romain, qui est actuellement couvert de plantations et de maisons, s'élevait du côté du cimetière actuel ; il avait un grand axe intérieur de 72 mètres et un petit axe de

48 mètres de longueur sur 33 mètres de largeur; les gradins pouvaient contenir plusieurs milliers de spectateurs. A côté des arènes se trouvait le clos de Bellenave, situé dans la rue actuelle de ce nom, (Bella Navium), qui servait pour les représentations romaines de Naumachies. (1)

Il y avait à proximité de cet endroit, un temple dans lequel les Romains adoraient leurs divinités et à l'entrée du quel fut découvert le portique appelé Magilius dont les restes se trouvent au musée lapidaire de la ville.

Au confluent de la Vanne se trouvait aussi une vaste enceinte qui servait de camp retranché aux Romains et où le préteur (2) rendait la justice. Cet endroit qui s'appelle la " Motte de Ciar ", consiste en un amas de ruines des plus remarquables, et est dominé au-delà de l'Yonne par l'Eglise de Saint-Bon et les monts environnants.

Julien l'Apostat, Empereur Romain (361 à 363) s'était enfermé dans la ville de Sens dont les murailles le mettaient lui et les siens à l'abri de l'ennemi. Cette cité était alors entourée d'une épaisse ceinture de murailles romaines, flanquées de nombreuses tours. Les promenades actuelles qui entourent la ville jusqu'à l'Yonne, en l'enveloppant d'un bout à l'autre, n'étaient que d'immenses fossés remplis de l'eau des rûs avoisinants. Il reste encore de ces murailles un des spécimens les plus curieux à la tour du boulevard du 14 Juillet. La poterne du Midi, plus à l'ouest, avait été pratiquée au moyen âge dans les anciennes murailles, pour donner accès à un hôpital fondé près de la porte commune en 1208, par un riche sénonais appelé Garnier Dupré.

L'ancienne ville de Sens était desservie par sept grandes voies Gallo-Romaines ; ces voies étaient les suivantes :

1° Celle d'Orléans, par Saint-Valérien (canton de Chéroy);
2° Une seconde voie d'Orléans, par Gron et Courtenay ;
3e Celle de Troyes, par Mâlay et Villeneuve-l'Archevêque ;
4° Celle d'Alise, par Cerisiers et Tonnerre ;
5° Celle de Meaux, par Saint-Clément et Sergines ;
6° Celle de Paris, par Courtois et Pont-sur-Yonne ;
7° Celle d'Auxerre, par Paron et Saint-Julien.

(1) Spectacle d'un combat naval chez les Romains.

(2) Magistrat qui rendait la justice à Rome.

Les anciennes portes de la ville étaient désignées ainsi qu'il suit :

1° Porte d'Yonne, au nord-ouest de la ville ;
2° Porte Saint-Remy, au sud de la ville ;
3° Porte Commune, au sud de la ville ;
4° Porte Saint-Hilaire, au sud de la ville ;
5° Porte Formeau, à l'est de la ville ;
6° Porte Notre-Dame, au nord-est de la ville ;
7° Porte Saint-Antoine, au nord-est de la ville ;
8° Porte Saint-Didier, au nord de la ville.

Rue du Tambour d'Argent. — Pendant la Guerre de Cent ans entre la France et l'Angleterre, qui dura de 1337 à 1453, on raconte qu'au matin d'un certain jour, le veilleur de la cité de Senones cria : *Voilà l'ennemi ! les Anglais !!!* — Savinienne, une jeune fille du peuple, entendit la première ce cri d'alarme. Elle courut à la Cathédrale, y chercher le mystérieux tambour d'argent et le prit d'une main en criant *" Aux armes " !* tandis que de l'autre main, elle frappa si fort avec sa baguette que ce bruit argentin et étrange répété mille fois par les échos d'alentour parvint jusqu'aux oreilles des Anglais qui, effrayés, s'enfuirent au loin. Charmante légende à la suite de laquelle on donna à une des rues de Sens, le nom de *" Tambour d'Argent "*.

Au nombre des principales rue de Sens, se trouvent celles désignées ci-après :

Rue Dauphine (actuellement rue de la République). — Il y a dans cette rue une cour qui s'appelle Cour Baillet ; un puits était situé au coin de la rue des Trois-Rois et s'appelait puits de la Halle. Vis-à-vis de ce puits, on remarque une maison d'angle présentant un ouvrage de charpenterie des plus remarquables. Le poteau qui est au coin est sculpté et représente la généalogie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, depuis Abraham jusqu'à la Sainte Vierge. De là le nom de Maison d'Abraham donné à cette maison. Tous les personnages sont taillés en relief dans la même pièce de bois qui forme un arbre généalogique.

A l'extrémité de la rue Dauphine, s'élevait à la hauteur de l'ancien Café du Square, la Porte Dauphine, en forme d'Arc de Triomphe. Elle fut construite en 1777 sur l'emplacement d'une autre porte très ancienne, au-dessus de laquelle était le beffroy communal.

Rue de l'Ecrivain. — Ce nom est venu de l'Ecrivain dramatique Marivaux, qui avait épousé une de ses parentes Mlle Martin, et qui avait habité au n° 12, une maison de cette rue appartenant actuellement à Mme du Moutiers de Canchy. Cette maison est le domicile actuel de l'archevêque de Sens qui a été chassé de son palais archiépiscopal, à la suite de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat.

Dans le quartier anciennement appelé Saint-Benoît se trouvait la maison dite "*Hôtel des Tournelles*", qui avait été autrefois le logis des abbés de Saint-Pierre-le-Vif, Ce fut dans cette maison que s'établirent les Jésuites jusqu'au jour où ils en furent chassés en 1762, par le Cardinal Albert de Luynes, 110e Archevêque de Sens. Charles V, dit le Sage fils de Jean le Bon y habita, lors de son voyage dans cette cité. Le Cardinal de la Fare, 112e Archevêque de Sens fit acheter l'Hôtel des Tournelles pour y installer un grand séminaire.

Rue du Mauconseil (appelée aujourd'hui rue Charles Leclerc).— Dans cette rue se trouvait le couvent des Jacobins ou Dominicains. Le moine Jacques Clément, assassin d'Henri III et natif de Serbonnes (canton de Sergines), fut élevé dans ce couvent. Gilles Charonnelles, fils d'un pêcheur, y fut également instruit, devint Général de son ordre et mourut à Sens en 1519.

Rue de la Parcheminerie (appelée aujourd'hui rue Thénard). — Cette rue est célèbre par l'aventure arrivée au duc de Mayenne, Charles de Lorraine, chef de la Ligue, sous Henri IV. Ce duc arrivant de Lyon passa par Sens où il dîna dans une maison située dans le cloître de Saint-Etienne et occupée par Jean de Flandres, chanoine et aumônier du Cardinal de Pellevé, 100e Archevêque de Sens. Le peuple, en joie, y courut de toute part. Or, pendant le repas, une partie du plancher de la salle même où le prince était à table s'écroula dans la cave avec les chaises, le buffet et plus de 40 personnes qui s'y trouvaient. Le Président Hémard et le médecin Provenchères furent blessés. Le duc par un hasard miraculeux, tomba sur la poutre du milieu et ne se fit aucun mal; il fut tiré de cette position par le sieur Chanvallon. Près de l'Hôtel de Ville de Sens et sur la place qui porte son nom, la ville a élevé une très belle statue à M. le baron Thénard, qui a été inaugurée en 1861 et qui est due au ciseau de M. Droz.

Rue de la Synagogue, (appelée aujourd'hui rue Nonat-Fillemin). — En 1140, Louis VII permit aux Juifs de s'établir à Sens, car au IXe siècle Angésise, 50e Archevêque de Sens (871 à 883), les en avait chassés. En 1180, Guy des Noyers, 69e Archevêque de Sens, avait demandé au nouveau roi Philippe-Auguste l'autorisation de les expulser ; mais le roi refusa et le prélat préféra quitter son siège et s'exiler. Mais l'Archevêque Guy des Noyers, très en crédit à la cour, alla couronner à Saint-Denis le roi Philippe-Auguste avec Isabelle, fille de Beaudoin, comte de Hénaut et obtint enfin leur expulsion. On prétendit que la tour qui s'élevait dans cette rue servait aux Juifs à célébrer leurs mystères et y mettre leur trésor.

Rue de la Vannerie, (aujourd'hui rue Jean-Cousin). L'Hôtel de la prévôté de Sens se trouvait autrefois dans cette rue. La charge de prévôt fut supprimée en 1749 ; le plus ancien de ces magistrats fut un nommé Guillaume. En 1483, un prévôt de Sens, nommé Jean Simon tint le siège de la police à Sens, un autre prévôt du nom de Louis Lemire fut tué le 8 Novembre 1649 par Pierre Angenoust, lieutenant général du baillage, qui fut condamné par arrêt du Parlement.

Rue Jean Cousin. — Dans la rue Jean Cousin se trouve la maison dite de Jean Cousin ; cette habitation date du XVIe siècle et n'a rien de remarquable. Elle abrite actuellement une sorte de petit musée où sont exposés divers objets ayant appartenu à Jean Cousin ou ayant un caractère local et qui n'ont rien de bien remarquable.

Le Marché couvert inauguré en 1882, et élevé d'après les plans de MM. Lefort et Roblot, est un édifice, bâti tout en fer qui est approprié à sa destination. Au premier étage, se trouve une galerie qui augmente d'un tiers la surface de l'édifice.

L'ancien hôpital qui se trouvait sur l'emplacement même du marché, fut démoli pour faire place au nouvel édifice.

Les noms des promenades qui entourent la ville de Sens, comme dans un fer à cheval, sont actuellement les suivantes :

1° Cours Tarbé ;
2° Square Jean Cousin ;
3° Boulevard du 14 Juillet ;

4° Promenade du Jeu de Paume ;
5° Promenade du Mail ;
6° Esplanade ;
7° Tapis Vert ;
8° Boulevard de Maupeou.

Un monument a été élevé en souvenir des enfants du département de l'Yonne, morts pour la défense de la Patrie, à l'intersection du Jeu de Paume et de la rue d'Alsace-Lorraine ; il fut inauguré le 27 Mars 1904. Ce monument, dont l'auteur est M. Peynot, doit être prochainement entouré d'une grille et présente sous les rameaux d'arbres presque séculaires un aspect des plus heureux.

La Caisse d'Epargne, inaugurée le 12 Octobre 1902 par M. Georges Paulet, délégué du Ministre du Commerce, a été bâtie par M. Dapoigny, architecte; elle est située à la gauche de la rue de Lyon, sur le boulevard du 14 Juillet.

L'ancien cimetière qui existait à Sens avant 1789 était situé à la place occupée par le théâtre actuel. Ce fut à ce cimetière que furent transportés les restes du Dauphin et de la Dauphine, ainsi que ceux du Maréchal de Mouy.

La Sous-Préfecture, le Palais de Justice et le Théâtre ne présentent rien de curieux.

Les armes de la ville de Sens remontent à l'année 1371, époque à laquelle Charles V lui accorda cette faveur ; sa composition est : Sur un champ d'azur, une tour d'argent entourée de six fleurs de lys, *trois, deux, une.* La tour d'argent figurée dans les armes représente la grosse tour qui fut commencée par le comte Raymond 1er, comte de Sens, puis continuée par Fromond II, et qui fut détruite, après la réunion du comté à la couronne, en 1015. La couronne fermée surmontant l'écusson à la légende " *Urbs antiqua Senonum* " figure pour la première fois sur la médaille dite le jeton de la ligue de 1579.

Le pont jeté sur l'Yonne entre les rues du Faubourg de l'Yonne et la Grand-Rue fut construit en 1737 par Germain de Boffrand, neveu du célèbre poëte Quinault, et fut terminé trois ans aprés en 1742. Il remplaçait lui-même un ancien pont composé de six arches. Très solidement bâti, le pont de de Boffrand, avec ses deux piles d'une résistance à toute épreuve, n'avait qu'un défaut, c'était de

présenter un dos d'âne assez prononcé, que l'on aurait pu sans doute atténuer sans le démolir entièrement, ce qui aurait évité une dépense assez considérable. Cependant sa démolition fut décidée, et après une attente de trois ans, sa reconstruction (Juin 1911) fut enfin confiée à un entrepreneur Marseillais.

Le pont du Diable, jeté sur le petit bras de l'Yonne fut démoli puis rebâti en 1841. Son nom lui vient de sa construction primitive qui fut attribuée au Diable.

Il existait, il y a quelques années deux croix, l'une élevée sur le pont de Boffrand, l'autre au cimetière. La première avait été érigée par la famille de M. Tarbé, historien de la ville de Sens, en souvenir des noces d'or de deux parents célébrées le 9 Juillet 1770. Cette croix, en fer forgé servait à indiquer en outre aux marins le milieu de la grande arche du pont, mais la démolition de ce dernier a nécessité l'enlèvement de cette croix. La seconde a été ôtée du cimetière à la date du 3 Janvier 1901, à la suite d'une délibération du Conseil Municipal.



LES COMTES DE SENS

En 695, Grimoald, fils de Norbert, maire du Palais devint comte de Sens, c'était la première fois qu'il fut question de cette dignité dans cette cité : puis après lui, en 721, Engilbert fut nommé comte de Sens. Aymonius parle aussi d'un certain Maynard, comme comte de Sens, lequel vivait du temps de Charlemagne. Cet Empereur lui confia ce comté à titre de bénéfice; sa femme nommée Rohant, qui était regardée comme fille naturelle de Charlemagne, fit don à l'abbaye de Saint-Rémy, du village de Vareilles où elle fut enterrée en 834. Maynard, qui mourut avant elle, eut pour successeur Donnat, sous Louis-le-Pieux ou le Débonnaire.

Il y eut entre Charles-le-Chauve et Girard, comte de Rousillon, diverses querelles au sujet du partage de Sens, à eux échu par la mort de Hon, comte de cette ville. A la suite de ces querelles, une bataille fut livré près de Pont-sur-Yonne.

Eude fut sacré comte par Waltérius Ier, 52e Archevêque de Sens, et donna le comté à Garnier. Richard, duc de Bourgogne, plus ambitieux que ses prédécesseurs, pensa avec raison que Sens, par position géographique, par son importance et son voisinage, serait pour lui une conquête avantageuse, et il investit cette place, malgré la résistance de Garnier, comte et gouverneur de la ville. Garnier toutefois resta en possession de son comté jusqu'à sa mort qui eut lieu le 1er Septembre 920 sous l'Archevêque Waltérius Ier.

Aussitôt après le sacre de Louis IV d'Outremer, dit Tavau, Hugues-le-Grand, comte de Paris, s'empara de la ville de Sens et la donna à Fromond Ier avec le titre de vicomte. Ce fut sans doute sous l'épiscopat de Gerlanus, 56e Archevêque de Sens, que Hugues assiégea cette ville. Toutefois Fromond Ier parvint en peu de temps à s'ériger en maître absolu, et rendit ce domaine héréditaire dans sa

famille. Fromond Ier fut donc le premier comte héréditaire de Sens ; il mourut en 953 et eut pour successeur Raynard Ier dit le Vieil.

Ce comte s'appropria l'abbaye de Sainte-Colombe et de Notre-Dame du Charnier; il conserva le comté de Sens depuis 953 jusqu'en 996. Il vit se succéder divers Archevêques et vécut mal avec eux. Archambault, 58e Archevêque de Sens, l'un d'eux, déshonora par des excès de tout genre, la dignité dont il était revêtu. Ce fut en ce moment que l'église Saint-Etienne fut la proie des flammes. Raynard Ier commença la construction d'une grosse tour à Sens et mourut, laissant pour héritier Fromond II qui posséda le comté toute sa vie et mourut en 1012.

Fromond II fut en hostilité continuelle avec Léothéric, 61e Archevêque de Sens qui occupa ce siège de 1000 à 1032. La cause de cette querelle fut la suivante : le comte Fromond II voulut appeler son fils Bruno à l'épiscopat, mais Léothéric dont les talents, la sainteté et les mérites l'emportèrent sur son concurrent, fut nommé et le roi Robert lui-même s'opposa à la nomination de Bruno. Le comte ne put pardonner ce triomphe et lorsque Léothéric vint à Sens pour se faire introniser, Fromond II lui refusa l'entrée de la ville et l'Archevêque dut avoir recours aux foudres de l'église pour obtenir son installation. Fromond II continua la construction de la grosse tour commencée par Raynard.

Raynard II, dit le Mauvais, succéda à Fromond II. En recevant le comté, il hérita également de la haine que son prédécesseur portait à l'Archevêque et il la manifesta par tous les moyens. Sa fureur le porta un jour à aller jusqu'à lui cracher au visage, dit le moine contemporain Odorannus, pendant qu'il célébrait l'office divin. Il fut dépossédé de son comté en 1015, au grand contentement de ses sujets auxquels il s'était rendu odieux par ses vexations de tous genres.

Enfin le roi Robert, fils de Hugues Capet, enchanté de l'occasion qui se présentait de réunir à la couronne de France le comté de Sens, ne se fit pas répéter deux fois les plaintes de l'Archevêque et des sujets de Raynard II. Le roi envoya à Sens des troupes sous le commandement de Bouchard, sieur de Montmorency, maire du

Palais, qui s'empara, grâce aux intelligences de l'Archevêque, sans coup férir de la place. Raynard eut le temps de s'enfuir, et Fromond qui s'était enfermé dans la grosse tour, fut obligé de se rendre.

Ce fut donc en 1015 que le comté de Sens fut réuni à la couronne. Ainsi se termina la période des comtes héréditaires qui dura 77 ans.

Raynard II le Mauvais mourut en 1055.



LE PAPE ALEXANDRE III ET SAINT-THOMAS BECKET

exilés tous les deux à Sens (1166)

Un schisme s'était élevé à Rome en 1159, à l'occasion de l'élection à la Papauté, d'Alexandre III et de Victor IV, anti-Pape. Victor IV eut pour successeur dans son obédience Pascal III et Calixte II, puis enfin Alexandre III fut reconnu pour être le seul et véritable Pape. Il en était assurément digne; ce fut lui qui, au nom du troisième concile de Latran, déclara que tous les chrétiens devraient être exempts de la servitude. L'Empereur Frédéric I Barberousse, Empereur d'Allemagne, s'était montré favorable à ce schisme, mais Alexandre III continua d'attribuer néanmoins aux Cardinaux le droit exclusif d'élire le Pape, et ce fut là la cause de la guerre entreprise contre l'Italie, et l'imposition de la “ Ligue Lombarde ”.

Louis VII, après avoir répudié sa femme Eléonore qui épousa ensuite Henri II, roi d'Angleterre, de douze ans moins âgé qu'elle, venait de se marier avec Constance, fille d'Alphonse VIII roi de Castille et cette dernière princesse avait été sacrée à Orléans, en 1154 par Hugues de Toucy, 67e Archevêque de Sens.

Le Pape Alexandre III, chassé de ses états par Frédéric I Barberousse, se réfugia en France, avec l'assentiment de Louis VII, et vint s'installer à Sens où il séjourna à Sainte-Colombe pendant son exil.

Or, il y avait à cette époque, à la cour d'Angleterre, parmi les familiers les plus complaisants du roi Henri II, un jeune homme, appelé Thomas Becket. Ce dernier était né à Londres en 1119 ; doué d'une intelligence supérieure, il avait étudié avec éclat dans sa jeunesse. aux Université d'Oxford, de Paris et de Bologne, puis était devenu, grâce à Thibaud, Archevêque de Contorbéry, archidiacre de cette église, puis favori de Henri II qui le nomma chancelier d'Angleterre. Thomas Becket jouissait alors d'une grande fortune et déployait la magnificence d'un prince; sa table était ouverte à tous ceux qui venaient à la cour. Lorsqu'il entrait dans une ville, rap-

porte son historien, il se faisait précéder par un cortège composé de deux cent cinquante jeunes gens chantant des airs nationaux, et de ses magnifiques levriers. Ils étaient suivis de six chariots traînés chacun par cinq chevaux menés à la main par des cochers en habits de fête. Deux de ces chariots étaient chargés de tonneaux de bière pour être distribuée à la population; un autre portait les objets nécessaires à sa chapelle, un autre contenait ceux de sa cuisine, un autre sa vaisselle d'argent, un autre enfin sa garde-robe. Après cela venaient douze chevaux de somme montés par des grooms tenant chacun un singe. Des écuyers paraissaient ensuite, portant les boucliers et conduisant les chevaux de bataille de leurs chevaliers, puis ensuite suivaient des gentilhommes, des fauconniers, les officiers de la maison, les chevaliers et les ecclésiastiques, deux à deux et à cheval. Enfin, le chancelier se présentait le dernier de tous entouré de quelques amis. Comme il passait, les habitants s'écriaient : " *Quel homme doit être le roi d'Angleterre, quand son chancelier voyage avec tant de pompe* ".

Cependant, malgré tout le faste déployé par Thomas Becket, il n'était point dépourvu de vertu, le pays tout entier bénissait la sagesse de son administration, et au milieu de la fange d'une cour corrompue, sa chasteté était restée sans tache. Lorsque Thibaut, Archevêque de Contorbery mourut, Henri II nomma Thomas Becket à cette haute fonction. Thomas Becket refusa d'abord prétextant que le primat d'Angleterre pourrait peut-être devenir pour le roi une des causes de résistance aux exigences royales, et finalement accepta sur les instances du roi.

Peu de temps après, le roi commença l'exécution de ses plans ; malgré son serment, il prétendit soumettre à la juridiction civile, les personnes et les matières ecclésiastiques, il limita le droit des prélats; quant à l'excommunication des officiers de la couronne, il plaça les élections ecclésiastiques sous son influence immédiate et assimila les fiefs ecclésiastiques aux fiefs laïques, exigeant jusqu'aux devoirs militaires. Ces dispositions furent portées au parlement d'évêques et de barons, tenu le 25 Janvier 1164 à Clarendon. Sous l'empire de la crainte tous les signèrent, excepté Thomas Becket qui demeura inflexible.

Henri II menaçait de se faire plutôt mahométan que d'accepter la restauration de l'Archevêque de Contorbery, dans son église.

Il confisqua ses biens, lui retira ses fonctions de chancelier et le força pour sauvegarder sa vie à se réfugier en France d'abord à l'abbaye de Pontigny, chez les moines de Citeaux, près d'Auxerre. L'ex-chancelier vint de là à l'abbaye de Sainte-Colombe où se trouvait lui-même exilé le Pape Alexandre III, il y resta sept années consécutives. Henri II vint en France quelque temps après ; Thomas Becket lança une excommunication solennelle contre lui et contre les détenteurs de son patrimoine ecclésiastique. Le roi d'Angleterre entra alors dans une telle fureur qu'il fallut que Louis VII, roi de France s'en mêla pour pacifier cette affaire. Henri II feignit d'oublier ses griefs et Thomas Becket rentra à Contorbéry avec son titre de primat d'Angleterre. Mais quelques mois s'étaient à peine écoulés, que le roi Henri II le fit comparaître devant l'Assemblée de Northampton pour y être jugé; Thomas Becket, revêtu de ses habits sacerdotaux s'y rendit, portant à la main sa croix archiépiscopale. L'Assemblée le déclara traître et parjure. " Ecoutez votre sentence ", s'écria le comte de Leicester. Thomas Becket se retira ; personne n'osa l'arrêter. Henri II s'écria alors ; " *Est-il possible que je ne puisse être le maître d'un prêtre dans mon royaume ? Maudits soient ceux qui mangent mon pain, s'ils ne me vengent de cet homme !* "

Quatre barons normands, ayant entendu ces paroles résolurent de tuer l'archevêque et au moment où Thomas Becket montait à l'autel pour y célébrer les vêpres, ils le frappèrent et le massacrèrent dans la cathédrale même de Contorbéry, le 29 Décembre 1170. Il fut reconnu martyr et fut canonisé.

Alexandre III rentra en Italie après la défaite de Frédéric I Barberousse à la bataille navale de Lignano que les Vénitiens remportèrent sur lui. Le Pape, pour en garder la mémoire remit son anneau papal au Doge en lui disant de le jeter à la mer qu'il lui donnait pour épouse. Ce fut là l'origine de la cérémonie du mariage du Doge avec l'Adriatique.

Il fut beau de voir ces deux pontifes, Alexandre III et Thomas Becket, tous deux bannis de leur patrie et de leur siège, se rencontrer tous deux dans un même exil, pour une même cause, dans une même hospitalité, sur notre terre de France, justement fière de ce droit d'asile qu'elle exerçait en faveur des vertus proscrites.

MARIAGE DE SAINT-LOUIS, Roi de France

avec Marguerite de Provence, à Sens

le 27 Mai 1234.

Blanche de Castille, mère de Louis IX, résolut de marier son fils, bien qu'il ne fut encore âgé que de 19 ans ; elle jeta les yeux sur Marguerite de Provence, fille aînée de Raimond Bérenger, comte de Provence et de la maison d'Aragon, et de Béatrice de Savoie, sa femme. Cette princesse n'était âgée que de 15 ans ; elle était d'une beauté accomplie, et par son esprit, sa sagesse, sa modestie et sa bonté, sut s'attirer l'attachement de tous les Provençaux, dès l'âge le plus tendre.

L'Archevêque Gauthier Cornut, 72e Archevêque de Sens de 1222 à 1241, et le seigneur Jean de Nesles furent chargés d'aller faire la demande en mariage auprès du comte de Provence. Cette proposition fut acceptée avec bonheur.

Les ambassadeurs ramenèrent avec eux la jeune princesse ; toutes les villes lui ouvrirent leurs portes sur leur passage, et Louis IX alla au-devant d'elle jusqu'à Sens. Après avoir obtenu du Pape Grégoire IX la dispense qui était nécessaire aux époux, à cause de leur parenté, la cérémonie du mariage eut lieu dans la cathédrale de Sens le 27 Mai 1234, avec toute la pompe possible. Louis IX fit graver sur l'anneau qu'il portait sans cesse depuis cette époque les mots : " Dieu-France-Marguerite ", et il disait en le montrant " Hors cet annel, n'aî point d'amour ". Quelques jours après, la jeune reine fut également couronnée par l'Archevêque Gauthier Cornut dans la cathédrale de Sens. Le roi, revêtu de ses ornements royaux, assista à ce couronnement, fit de nombreux chevaliers et toucha les malades des écrouelles ; car alors il était de coutume, dans les grandes circonstances de faire toucher ces malades par le roi qui prononçait, en faisant le signe de la croix : " Le roi te touche, Dieu te guérisse "

Cette noble alliance détermina celles entreprises postérieurement avec :

1° Henri III, roi d'Angleterre, et Eléonore seconde fille du comte de Provence ;

2° Richard, frère du roi d'Angleterre et Sancie, troisième fille du comte de Provence ;

3° Charles d'Anjou, frère de Saint-Louis et Béatrix, fille cadette du même comte.

Du mariage de Saint-Louis et de Marguerite de Provence naquirent six garçons et cinq filles qui furent les suivants :

Garçons

1° Louis, né le 24 Février 1244, mort à l'âge de 16 ans en 1259 ;
2° Philippe-le-Hardi, né le 30 Avril 1245, qui devint roi de France à la mort de son père, le 25 Août 1270 ;
3° Jean, né le 10 Mars 1248, mort à l'âge d'un an ;
4° Jean Tristan, né à Damiette, en Avril 1250, qui épousa en 1266 Yolande fille et héritière de Nevers, et qui mourut à Tunis à l'âge de 20 ans, le 3 Août 1270 ;
5° Pierre, né en Orient vers l'an 1253, marié à l'héritière d'Alençon, mort à Salerne le 6 Avril 1284 ;
6° Robert de Clermont, né en 1256, mort le 7 Février 1318.

Filles

1° Blanche, née en 1240, morte à l'âge de 3 ans ;
2° Isabelle, née le 2 Mars 1242, qui épousa Thibault II, roi de Navarre ;
3° Blanche, née à Jappée en 1252, mariée en 1269 à Ferdinand, fils d'Alphonse X, roi de Castille, morte au monastère des Clarines à l'âge de 70 ans, le 7 Juin 1322 ;
4° Marguerite, mariée en 1269 à Jean, duc de Brabant ;
5° Agnès, mariée à Robert II, héritier du duc de Bourgogne.

Nous ne donnons cette nomenclature que pour faire connaître que la bénédiction du mariage donnée à la cathédrale de Sens à Saint-Louis et à Marguerite de Provence, eut pour conséquence une nombreuse descendance.

RÉCEPTION DE LA COURONNE D'ÉPINES

par Saint-Louis, roi de France, le 10 Août 1239

Cinq ans et environ cinq mois après son mariage, Louis IX revint à Sens, et fût même jusqu'à Villeneuve-l'Archevêque, voici à quelle occasion il accomplit ce voyage.

Beaudoin II, (de Courtenay, chef-lieu de canton du département du Loiret, aux confins du département de l'Yonne), Empereur de Constantinople, proposa à Louis IX la couronne d'épines de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui avait été mise en gage chez les Vénitiens. Les seigneurs de Constantinople avaient été réduits à une telle misère, qu'ils avaient été obligés de la leur remettre contre une somme d'argent, à la condition, que s'ils ne s'acquittaient pas du prix du gage avant le 19 Juin 1239, jour de Saint-Gervais, cette couronne deviendrait leur propriété.

Lorsque Saint-Louis en fut averti, il chargea aussitôt le frère prêcheur Jacques, prieur du couvent de son ordre à Constantinople qui était parfaitement au courant de tout ce qui concernait cette affaire, et le frère André de traiter avec les Vénitiens. L'engagement de cette couronne ne se trouvant pas encore converti en vente définitive, ceux-ci ne purent refuser les propositions faites par les ambassadeurs du roi de France, et acceptèrent. La couronne d'épines fût dès lors déposée dans la chapelle Saint-Marc à Venise. Le frère André fut chargé de la garder et le frère Jacques se rendit en France pour rendre compte au roi du résultat de sa démarche. Enfin, lorsque les ambassadeurs arrivèrent à Troyes, ils en donnèrent avis à Louis IX, qui partit aussitôt au-devant d'eux accompagné de la reine mère, Blanche de Castille, de son frère, Robert d'Artois, de Gauthier Cornut, 72e archevêque de Sens, de Bernard, évêque d'Auxerre et d'un certain nombre de seigneurs. Le roi et sa suite les rencontrèrent à Villeneuve-l'Archevêque, à quelques lieues de Sens. On vérifia les sceaux de la caisse qui renferma la châsse en argent, dans laquelle se trouvait, dans un vase d'or, la couronne d'épines de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et ils furent reconnus intacts.

Le lendemain 10 Août 1239, Louis IX et Robert d'Artois, ayant tous les deux les pieds nus, par humilité, prirent la châsse sur leurs épaules et la transportèrent en procession à la cathédrale de Sens, suivis de tout le clergé de la ville et des pays environnants.

Le roi revint ensuite à Paris, où il fit bâtir, pour l'y déposer, la Sainte-Chapelle, par l'architecte Pierre de Montreuil. Cette chapelle est un chef-d'œuvre d'architecture et fait encore l'admiration de tous ceux qui la visitent.

Cette couronne d'épines est celle qui est donnée actuellement à l'adoration des fidèles le jour du Vendredi-Saint, à Paris.

Un tableau représentant cette scène de Saint-Louis portant avec son frère Robert d'Artois, la couronne d'épines, se trouve actuellement au palais synodal de Sens : il est l'œuvre de M. Gaillot qui l'exécuta en 1826.



HOTEL DE SENS A PARIS

Les archevêques de Sens ont possédé successivement à Paris deux hôtels ; le premier fut acquis au XIIIe siècle par Etienne Béquard, 79me archevêque de Sens (1292-1309)(1). La juridiction des métropolitains de Sens sur les Evêques de la province était à cette époque très étendue, et il en résultait souvent des rapports fréquents entre l'archevêque de Sens et les évêchés suffragants de Chartres, d'Auxerre, Meaux, Paris, Orléans, Nevers et Troyes, qui dépendaient de l'archevêché de Sens jusqu'au jour où, sous le règne de Louis XIII en 1622, fut créé l'archevêché de Paris par le Pape Grégoire V. De plus, l'archevêque de Sens prétendait antérieurement à la suprématie dans les Gaules ; c'était alors un puissant seigneur qui entretenait avec la cour de France de grandes et étroites relations. Le prélat sénonais était constamment appelé à Paris, soit pour les affaires de son diocèse et de sa province, soit pour celles du clergé de France. D'autre part, au XIIIe siècle, les droits de procuration ou de gîte dus aux archevêques consistaient toujours en redevances pécuniaires ; ce fut donc une nécessité pour eux de posséder à Paris un logement assuré.

Ainsi se trouve expliquée l'acquisition faite par Etienne Béquard en 1296 " d'une maison avec jardin et dépendances sise à la Censive du prieuré de Saint-Eloi, hors les murs et sur le quai et dans la rue dite la Folie Jean Morel ". Etienne Béquard paya cet hôtel 810 livres parisis de ses deniers propres, à Pierre Marcel l'aîné, drapier et bourgeois de Paris. Il y ajouta des granges que lui céda Robert Augans avec le droit de passage pour aller à la Seine. Le tout prit le nom " *d'Hostel des Barrez* ".

Quelques années après, l'archevêque obtint l'amortissement et prétendait à la procuration dans le prieuré de Saint-Eloi. Etienne Béquard mourut le 29 Mars 1309 ; par testament il légua à ses successeurs cet hôtel à la condition qu'ils paieraient chaque année une somme de redevances à certains ecclésiastiques.

(1) Bulletin de la Société archéologique de Sens. Tome XIII, 1885.

Le 30 Août 1365, le roi Charles V ordonna de payer à Guillaume de Melun II, 85[e] archevêque de Sens, onze mille cinq cent francs. Sur cette somme 1500 francs étaient destinés au paiement de l'hôtel de Jean d'Hestomesnil, “ sis près des Béguines ”

En 1366, une ordonnance consacra la réunion de l'Hôtel des Barres à l'Hôtel Saint-Pol.

Enfin, Tristan de Talazar, 94[e] archevêque de Sens, (1474 à 1519) renversa ces deux hôtels pour élever à leur place une demeure élégante qui passa pour être une des plus belles de Paris à cette époque et fut terminée en 1507.

Avec son porche voûté, ses deux tourelles en encorbellement et ses fenêtres à moulures, cet hôtel va être acheté par la ville de Paris ; il est plein de souvenirs historiques et les rois et les reines ne dédaignèrent pas de l'habiter, La reine Marguerite d'Anjou, autrement dit la reine Margot, première femme de Henri IV y séjourna. Il eut ensuite des destinées diverses, il servit de bureaux aux coches qui mettaient Paris en communication avec la province, puis à la confiturerie de Saint-Jams, puis enfin à une verrerie. En 1830, pendant la révolution un boulet vint s'incruster dans le pignon, lorsque le peuple attaqua la caserne de l'Ave-Maria. Enfin, il va devenir propriété de la ville de Paris et servira, dit-on, soit de lieu de réunion des Prud'hommes, soit de musée pour la ville.



EMEUTES A SENS EN 1472

Il y eut à Sens en 1472 une émeute qui faillit tourner au tragique. Nous croyons devoir mettre sous les yeux du lecteur le récit que M. Tavau fit de cette évènement, à cause même de son originalité.

« Soubs le règne du roy Louis XI, dit Tavau, et en l'an 1472. « au mois d'Aoust, advint pour une fort légère occasion une émo- « tion en la ville de Sens, dont se pensa en suyvre la ruine totale « d'Icelle. Un jour de feste quelques vignerons et mêmes gens, « après avoir souppé, pour eulx récréer jouaient près le puits Saint- « Romain, à un jeu qu'on appelle la *Tocque-main,* auquel celuy « qui est du jeu ayant les yeux bandés, présente sa main sur son « dos pour être frappé, et s'il devine celuy qui l'a frappé, il est « délivrer, et celuy qui a frappé mis en son lieu. Advint qu'un ton- « nelier nommé Gabriel Croulant estant du jeu fut frappé sur la « main par un apothicaire nommé Odor Boucquet passant, qui vou- « doir s'enfuyet, et suivy qu'il se vit se jecta en la maison de « M. Jehan Le Goust, eslen de Sens, secrétaire du Roy, assez pro- « che du lieu où l'on jouoit. Ceux qui poursuyvoient Boucquet pour « l'avoir, ne firent difficulté de rompre avec violences la porte de « la maison, et quelque remontrance que Le Goust survenant là « leur fist, ne voulurent partir que Bousquet ne fut rendu, usans « de paroles facheuses et de main mise.

« M. Lubin Rousseau, Lieutenant-général au baillage de Sens, « Jehan Girardin, procureur du Roy, et Jehan Bouchard, lieute- « nant du prévost de Sens, et autres officiers ayant entendu ce « scandale, s'y transportèrent incontinent et firent emprisonner « Crouland et trois ou quatre aultres qu'ils trouvèrent tumultuans « et les mirent en la prison criminelle, qui estoit lors en une tour « proche la porte Saint-Rémy. Soudain la populace advertye de cet

« emprisonnement commença à s'émouvoir, se plaignant de l'injus-
« tice qu'ils disaient estre commise envers ces pauvres gens qui
« n'avoient tort, mais Boucquet qui estoit l'autheur de la noise; que
« l'ordinaire estoit que les pauvres estoient foulés et opprimés, et
« que les grands supportés, et s'eschauffèrent tant les uns et les
« aultres que de furie ils allèrent rompre les prisons, et en tirèrent
« les prisonniers qu'ils pourmenèrent par la ville comme par
« triomphe.

« Les officiers du Roy voyant ce désordre se transportèrent
« par les rues, et avec paroles doulces essayèrent d'empescher
« l'émotion, remontrans la cause de l'emprisonnement des prison-
« niers qui estoit juste, leur promettans que se rendans prisonniers
« pour obéyr à justice, qu'ils en sortiroient bien tost. Mais ces
« remontrances n'eurent puissance aulcune envers cette population
« furieuse et remplie de vin, tellement qu'il fallut cedder sur
« l'heure, pourqu'il n'y avait aultre moyen d'y donner ordre.

« Legoust se pensant estre vilipendé et mocqué, enflé d'ambi-
« tion, et pour faire cognoistre combien il estoit en crédit et autho-
« rité, (comme le naturel de ceux qui sont nés de bas lieu et parve-
« nus aux honneurs, ains'y qu'estoit le dit Legoust, fils d'un pauvre
« cordonnier, est de vouloir monstre plus grands qu'ils ne sont)
« escrivit au roy Louis XI lors regnant et aux amis qu'il avoit en
« cour faict, non comme il s'estoit passé, mais l'aggravant de toutes
« circonstances, se plaignant à bon escient contre les officiers du peu
« de compte qu'ils avoyent tenu de luy fayre raison de l'injure
« qu'on luy avoit faicte.

« Le roy à cet advertissement, sans dadvantage enquérir,
« envoya deux conseillers de la cour du parlement qui arrivés à
« Sens examinèrent quelques tesmoings présentés par Legoust, et
« ses domestiques et familiers, et soudain de nuict firent saisir au
« corps non seulement ceux qu'ils trouvèrent chargés du tumulte,
« mais aussi les dicts Rousseau, lieutenant-général, Girardin, pro-
« cureur du Roy, et Bouchard, lieutenant du prévost, et aultres
« jusqu'au nombre de quinze qu'ils firent conduire par eaue jus-
« qu'au bois de Vincennes, où le procès leur fut faict et parfaict par
« commissaires, et aulcuns exécutés à mort, aultres bannis, aultres
« mesures les dicts Rousseau, Girard et Bouchard, renvoyés comme
« innocens après avoir esté longuement détenus captifs en grande
« misère.

« Legoust non satisfaict de telle punition qui luy semblait non « suffisante pour l'injure qui luy avoit esté faicte, conspira la ruine « de la ville et fict entendre au Roy forces impostures et menson- « ges, que les habitans de Sens estoient rebelles et désobéissans à « ses commandemens, qu'ils faisoient comme ils leurs plaisait au « faict des tailles, exemptans contre les ordonnances du Roy ceux « qui bon leur sembloit, et chargeans les aultres à volonté, et qu'ils « avoient secrété intelligence avec le duc de Bourgougne son ennemy « auquel ils vouloient se rendre. Ce roy cruel et soupçonneux et « auquel pour le voysinage de la Bourgougne sembloit l'intelligence « vraysemblable, sans peser dadvantage ceste accusation ny le lieu « dont elle procédait, soudain despescha Pierre de Bourbon, sei- « gneur de Beaujeu son gendre, avec troupes de guerre pour sacca- « ger la ville comme rebelle.

« Ce seigneur de Beaujeu s'achemina par le Gastinais droict à « Villeneuve-le-Roy, et de là marcha en bataille rangée jusques près « la ville de Sens. Les citoyens ayant entendu ce cruel arrest qu'on « vouloit exécuter à l'encontre d'eux, s'essayérent par tous les moyens « à appaiser ce seigneur, au-devant duquel furent jusqu'es à une lieue « Pierre de Vieil Chastel, seigneur de Vertilly, maistre d'hostel de la « Reyne, domicilié en la dicte ville, avec les principaux Bourgeois, « lesquels en grande humilité présentèrent au seigneur de Beaujeu « les clefs de la ville, et luy firent entendre qu'ils avoient esté adver- « tis qu'il avoit esté envoyé pour ruiner et saccager la ville pour les « impostures dont M. Jehan Legoust avoit chargé les habitans « envers la Majesté du Roy, envers laquelle ils n'avoient aulcune- « ment délinqué, et avoient toujours esté très fidèles sujets et servi- « teurs d'icelle sans jamais avoir eu volonté de se despartir de « l'obéissance qu'ils luy devoient, en recognoissance de laquelle ils « présentoient les clefs de la ville à luy qu'ils savoient estre lieute- « nant du Roy pour disposer de leurs vies et de leurs biens, qu'ils « avoient une parfaitce confiance en la prudence de luy, et qu'il ne « procéderoit pas à l'exécution de sa commission selon la rigueur « du mandement, mais avec cognoissance de cause, dont ils le sup- « plioient très humblement parce que par icelle les pauvres habi- « tans se trouveroient du tout innocens des cas à eux faulsement « imputés.

« Ce seigneur de Beaujeu qui estoit prudent et sage fit response

« qu'il n'avoit pas intention d'exécuter sa commission qu'après « cognoissance de cause, et après avoir esté amplement informé « comme les choses s'estoient passées.

« Approchant de la ville la plus part des habitans s'advancèrent « au-devant de luy le saluant en toute humilité. Aussy se présentè- « rent un nombre de jeunes enfans tant masles que femelles vestus « d'habits blancs, lesquels se prosternèrent à ses pieds comme ils « avoient esté instruits, implorant humblement miséricorde, chosé « qu'esmut tant ce prince et aulcuns de sa compagnie que les « larmes leur en vindrent aux yeux. Descendu de cheval, il entra « en l'Eglise Saint-Etienne où il fict sa prière et soudain par le son « de la trompette il fict publier deffense aux gens de guerre et « aultres de faire aulcun tort ou violences aux habitans à peine de « vie, ce qui réprima beaucoup l'audace du soldat, et apporta aux « habitans quelque bonne espérance du succès de leur affaire. « Après avoir ouy les officiers du Roy, ceux qui avoient le gouver- « nement de la ville, et aultres personnages notables par lesquels « il fut amplement informé de tout ce qui s'estoit passé, et cogneu « que les habitans estoien paisibles et très fidèles sujects du Roy, « il s'en retourna vers le Roy, lui fict le récit de l'exécution de sa « commission plus meurement delayée qu'elle n'avoit esté décer- « née. Legoux honteux et confus se retira secrètement hors la ville. « et pour regaigner l'amitié des habitans procura lui-mesmes une « déclaration d'abdition pour iceux, donnée à Paris le 15 Juin 1474. « par laquelle le Roy déclara qu'il vouloit que les habitans de Sens « demeurassent en sa bonne grâce et bienveillance, sans que pour « raison de commotion susdictes rien pust estre imputé au corps et « communauté de la ville. Que les habitans envoyés par ders luy en em- « bassade,ainsy parle-t-il et qui avoit esté arresté prisonniers, leurs « biens et cautions seroient remie à pleine délivrance, et attendu la pu- « nition faicte des principaux chargés et coulpables et en faveur du « sieur Legoust, qui l'avoit supplié et faict supplier, quitta, abolit « et pardonna à tous ceux de la dicte ville en général et particulier « tout ce en quoy ils pourroit avoir offensé, réservé à ceux qui « avoient esté bannis de la dicte ville, ou aultrement condamnés par « les commissaires; aussy du reffus faict de bailler aux esleus « le roosle des tailles, ou de n'avoir gardé égalité aux départements

« ou exempté aulcun qui ne devoit estre, et d'avoir imposé sur eulx « tailles sans le congé du Roy.

« En ces affaires furent faicts de grands frais et jusques à la « somme de trois mil deux cents livres t[r], dont le Roy eut 1600 « livres de composition faicte pour ses intérests. le surplus pour « frais de commissaires et voyages ; laquelle somme fut levée sur « les habitans de la vilie et banlieue en quatre ans suyants, et à « ceste fin fut délivrée commission du Roy aux esleurs pour s'im- « poser. »

La ville de Sens s'estima heureuse d'en être quitte à ce prix surtout après les terribles représailles du roi Louis XI, qui savait si bien faire pendre à Montfaucon ceux qui lui déplaisaient.



HOMMES CÉLÈBRES DE SENS

Au nombre des hommes célèbres qui s'illustrèrent à Sens on doit citer :

1° Odorannus, religieux de Saint-Pierre-le-Vif, historien qui mourut en 1046.

2° Clarius, chroniqueur du XIIe siècle et moine de l'abbé de Saint-Pierre-le-Vif, fit l'intéressante chronique de cet abbaye et mourut en 1124.

3° Guillaume de Sens, auquel on attribue l'invention du style ogival et l'achèvement de la cathédrale de Sens, construisit sur le même plan la cathédrale de Contorbéry en 1174. Il mourut vers l'an 1224 de la suite d'un accident. Ce fut un génie dont les Senonais doivent honorer la mémoire.

4° Guillaume des Barres, sous Philippe-Auguste, naquit à Chaumont, dans le canton de Pont-sur-Yonne, dans une maison qui s'appelait encore du temps de Tavau, la maison des Barres. Guillaume des Barres suivit le roi en Terre Sainte en 1190 et 1195; il sauva le roi, qui était en danger de tomber au pouvoir de l'ennemi, en changeant d'armes avec lui. Il fut pris et laissa croire que l'ennemi tenait le roi comme prisonnier; celui-ci eut alors le temps de se mettre en sûreté. En 1214, Guillaume des Barres assista à la bataille de Bouvines où il fit des prodiges de valeur. Mézeroy dit qu'en 1188, le brave des Barres, l'Achille de ce temps-là, repoussa près de Mantes, une armée du prince Richard d'Angleterre.[1]

5° Clément, seigneur d'Argenton, né en Gâtinais, s'était fait une réputation de chevalier parfait.

6° Messire Geoffroy de Sergines, chevalier renommé, dont Guillaume de Nangis parle en termes très flatteurs dans sa vie de Saint-Louis. vivait vers 1250. Il prit part à la croisade entreprise par ce monarque.

(1) Histoire de Sens par Ch. Larcher de Lavernade, 1845.

7° Jean Cousin naquit à Soucy, près de Sens au commencement du XVI[e] siècle. De simple ouvrier verrier, il parvint à se faire une réputation dans la peinture et la sculpture.

8° Gille Charonnel, général des Dominicains du sacré palais de Rome, mort à Sens en 1519.

9° Philippe Hodoart, fondateur du collège de Sens en 1537.

10° Baltazar Tavau, jurisconsulte distingué, auteur du Cartulaire important publié par la société archéologique de Sens, mort en 1586.

11° Le baron Thénard, né en 1777 au village de la Louptière (Aube), à sept lieues de Sens, fit ses études au collège de cette ville. Il fut l'un des créateurs de la chimie moderne. Nommé professeur à la Sorbonne, il devint chancelier de France, puis membre de l'Institut.

12° Rossel (Elisabeth-Paul-Edouard), né à Sens en 1765, était fils d'un maréchal de camp qui fut tué à Quiberon en 1794. Elève du collège de la Flèche, il en sortit à 15 ans pour entrer dans les gardes de la marine. Il servit dans l'escadre du comte de Grasse et assista à différents combats livrés aux anglais en 1780 et 1782. Il devint élève de mariné en 1784, et se rendit dans les Indes et fut nommé lieutenant de vaisseau e n1789. Il fit partie de l'expédition envoyée à la recherche de *Lapeyrouse*, sous les ordres de d'Entrecasteaux, reçut en 1793 le commandement de la frégate " La Recherche ", et devint le 21 Août 1794 le chef de l'expédition. Fait prisonnier par les anglais le 1[er] Novembre 1795, il fut rendu à la liberté et fut nommé en 1811, membre du bureau des longitudes en remplacement de M. Fleurieu, et fut promu contre-amiral. Il mourut à Paris en 1820.

13° Bouvyer (Charles-Octave), né à Sens le 25 Mars 1755, lieutenant aux chasseurs à cheval de la garde nationale de Sens en 1789, était aide de camp du colonel Maxime de Chabanas, il s'était marié à Mlle Madeleine-Simone de Saint-Pierre et émigra le 28 Octobre 1791, au moment de la tourmente révolutionnaire. Il était allié à la famille de Jean Cousin.

14° Théodore Tarbé, imprimeur, savant archéologue, mort en 1848.



Portail Nord
de la Cathédrale





Portail Sud
de la Cathédrale



Intérieur de la Cathédrale



La Grille
de l'Ancien Archevêché

15° François Lallier, président du tribunal de Sens, qui fut l'un des fondateurs de la société archéologique, du musée lapidaire, mort en 1885.

16° Le général Duchesne (Jacques-Charles-René-Achille), né à Sens en 1837, promu général de brigade en 1888, divisionnaire en 1893; il fut nommé commandant en chef du corps expéditionnaire de Madagascar, débarqua à Majunga en 1895 et conduisit ses troupes jusqu'à Tananarive dont il s'empara le 30 Septembre 1895. Il fut ensuite nommé commandant en chef des 5e et 7e corps d'armées.



CONDAMNATION D'ABEILARD

(1140)

On a vu dans cet ouvrage que l'on montrait au visiteur de l'officialité ou du palais synodal, un cachot dans lequel fut enfermé le malheureux Abeilard, pour avoir exprimé sa doctrine sur la Trinité qui fut reconnue comme contraire aux dogmes de l'église et schismatique.

Une première fois cette doctrine fut condamnée par le concile de Soissons en 1121 et un nouveau concile fut convoqué à Sens en 1140, en vue d'établir à nouveau la véracité de cette doctrine. Ce concile fut présidé par Henri Sanglier, 66e archevêque de Sens, et Abeilard fut condamné. Ce procès eut comme témoin Louis VII, roi de France et pour accusateur, Saint-Bernard, abbé de Clairvaux qui prêcha postérieurement la 2e croisade en 1147. Abeilard en appela au Pape qui le condamna également et vint mourir deux ans après en 1142, à Cluny d'où son corps fut transporté au Paraclet près de Nogent-sur-Seine dont Héloïse, nièce de Fulbert, chanoine de Paris, oncle de cette dernière, était fondatrice.

Abeilard édifia le monastère de Cluny par son humilité et sa rétractation.

Héloïse lui survécut 22 ans et mourut en 1163.



VISITE DE CHARLES VII A SENS

au retour de son Couronnement à Reims

(1430)

Charles VII naquit le 23 Février 1403; il était fils de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, et fut déclaré roi de France le 21 Octobre 1422, à l'âge de vingt ans. Dès son avènement au trône les Anglais occupaient presque toute la France, et le duc de Bedfort, tuteur du jeune roi d'Angleterre Henri VI, se faisait déjà appeler régent de France. Les Français venaient d'être d'autre part battus à Cravant, près Sens (canton de Vermenton, arrondissement d'Auxerre), en 1223, par les troupes anglaises qui, jointes à celles du duc de Bourgogne, leur tuèrent plus de mille gentilhommes.

Heureusement que quelques années plus tard Charles VII reprit sa couronne, grâce à l'héroïque Jeanne d'Arc, dont une statue, due au ciseau de M. Vigoureux, fut inaugurée dans la cathédrale de Sens le 20 Octobre 1910.

Jeanne d'Arc, après la prise d'Orléans (8 Mai 1429) et après avoir remporté victoire sur victoire, se rendit à Reims où elle remit la couronne royale à Charles VII, qui la reçut d'autre part des mains de Regnaud de Chartres, le 17 Juillet 1429.

La ville de Sens fut, avec Beauvais, Senlis, Compiègne et Saint-Denis, une des premières villes à remettre ses clefs au roi de France à son passage dans cette cité; elle rentra dans son obéissance et prêta serment de fidélité le 7 Janvier 1430, entre les mains de Charles de Bourbon, comte de Clermont, assisté de Messire Henry de Mauloë, de Jean de Savigny et de Boson des Fages, bailli de Montargis.(1) Baltor, général anglais, qui tenait la ville de Sens, sous sa domination, fut livré au Roi de France. L'hôtel des Monnaies fut aussitôt rétabli par Charles VII, qui reçut de Remy Maul-

(1) Histoire de Sens par M. Ch. Larcher de Lavernade (1845)

mirey, les fleurs de lys d'or qui appartenaient au roi. Ces fleurs de lys étaient entre les mains d'officiers anglais qui prétendaient les avoir trouvées près de l'abbaye de Sainte-Colombe.

La reddition de Sens fut faite spontanément, et le roi, satisfait des habitants, leur octroya en récompense une charte, en date du 27 Janvier 1430, par laquelle, il était accordé de nouveaux privilèges.

Charles VII laissa en s'en allant de Sens, le commandement des troupes françaises à Messire Paillard d'Urfé.

Ce qui précède se passait sous Jean de Nanton, 92e archevêque de Sens de 1422 à 1432.



VOL DE LA COUPE

de l'Eglise Saint-Etienne (Cathédrale)

Sous Louis de Bourbon, 97e archevêque de Sens, l'an 1541, le mardi 19 Juillet, entre une heure et deux heures du matin, un vol fut commis dans la Cathédrale de Sens, et la coupe ou ciboire suspendu au-dessus de l'autel dans le sanctuaire disparut. Avec la coupe, les profanateurs avaient emporté les cinq hosties qu'elle renfermait. Toute la population s'alarma et on fit de nombreuses processions. Sur un simple soupçon, un jeune homme de 22 ans, nommé Pagnard, fut enfermé dans la prison de l'archevêché. Le prévôt de Sens crut devoir l'appliquer à la question. Le criminel soutint avec fermeté les premières tortures, mais à la vue de la question extraordinaire dont on le menaçait, il confessa son crime et découvrit l'endroit où il avait déposé la coupe. Enfin, il déclara que le ciboire avait été enfoui par lui sous quelques platras, auprès de l'Hôtel-Dieu. Jean Ferrand, archidiacre de Sens, revêtu d'une étole de drap d'or, alla la chercher et constata que les hosties s'y trouvaient. La procession commença le jour même, 4 Août 1541, et on se rendit à l'église Saint-Etienne, en grande fête par la porte de l'archevêché. Derrière le Saint-Sacrement marchait le profanateur, une torche à la main.

Le Dimanche 7 Août, il y eut une dernière procession générale avec convocation de tous les ordres religieux et séculiers.

On instruisit le procès du coupable ; la sentence rendue à Sens contre lui le 31 Août 1541, fut confirmée à Paris par arrêt du 17 Septembre suivant. Pagnard fut condamné à périr par le supplice du feu, après avoir été traîné sur une claie attachée à un tombereau et après avoir fait amende honorable. Il obtint seulement d'être étranglé au moment où le feu commençait à toucher son corps. L'exécution eut lieu le 24 Septembre 1541.

Une église fut construite en réparation de ce vol dans la place où se trouve actuellement le marché et reçut le nom de " Récupération de la Sainte-Coupe ".

JEAN COUSIN

D'après Jacques Tavau qui fut son contemporain, Jean Cousin naquit à Soucy situé dans la banlieue de Sens, où se trouve le château de Monthard qui fut, dit-on, habité par cet artiste. On ignore la date précise de sa naissance et de sa mort. Toutefois, M. Deligant, maire de Sens de 1858 à 1869, fixe à 1500 ou 1501 la date de sa naissance. Il est également regrettable que l'on ne connaisse pas exactement la date de sa mort qui, selon toute probalité, eut lieu en 1591, ce qui porte à environ 90 ans la durée de sa vie. Jean Cousin était cependant le gendre d'un ambassadeur de François 1er, puis d'un lieutenant-général, et il semble qu'il aurait dû avoir, soit à Sens, soit à Soucy, sa patrie, à défaut d'état civil, quelques amis pour se souvenir tout au moins de sa mort dont la date précise aurait pu parvenir jusqu'à nous.

Néanmoins, on rencontre le nom de Jean Cousin le 2 Octobre 1526, comme étant requis par le baillage de Sens et par des particuliers comme géomètre-arpenteur, à l'âge de 25 ans environ. Il est l'auteur dans la Cathédrale de Sens de magnifiques verrières représentant la légende de Saint-Eutrope et la sibylle de Tibur.

Parmi les principaux tableaux de Jean Cousin, quelques rares qu'ils soient, on cite : Eve, première Pandore, qui se trouve, paraît-il, dans la famille de Bonnaire qui le possède en indivis et qu'elle tenait de l'auteur même. On montre à Sens, dans la rue qui porte son nom, l'habitation qu'il fit construire.

Ses trois œuvres principales qui datent de Sens et de Paris furent : le Mausolée de l'amiral Chabot, pour l'église des Célestins, le tableau du Jugement dernier qu'il peignit pour un couvent de Minimes et qui se trouve actuellement au Musée du Louvre, dans la 3e galerie des primitifs français, et enfin son Artemise qui est à Auxerre.

Jean Cousin se maria, selon toute probalité trois fois : d'abord à Marie Richer, de la famille de Christophe Richer, conseiller, valet de chambre et secrétaire de François Ier et ambassadeur en Dane-

marck et en Turquie; puis il épousa, à la mort de sa première femme, Christine-Nicolle Rousseau, fille de Lubin Rousseau, procureur du Roi, puis lieutenant-général de Sens (1487-1488) De ce second mariage naquit une fille unique, Marie Cousin, qui se maria le 15 Septembre 1552 à Etienne Bowyer, IIe du nom, né à Soucy en 1521.

Enfin Jean Cousin épousa en troisième noce une femme du nom de Marie Bowyer, née à Soucy en 1515.

Mais de ces trois mariages, le second est indéniable, historiquement parlant. Quant aux deux autres, ils ne paraissent pas certains, en l'absence de tout registre de l'état civil.

Les habitants de Sens ont cru devoir élever à Jean Cousin, dans le beau jardin qui porte son nom, une statue dont l'auteur est M. Chapu, qui fut inaugurée le 3 Octobre 1880 et qui représente assez bien l'artiste en costume de l'époque. Il est toutefois regrettable que l'on n'ait pas songé à en élever une aussi à Guillaume de Sens qui nous apparaît comme un homme de génie supérieur et incontestable.



GUERRE DE RELIGION A SENS

entre Catholiques et Protestants

12 Avril 1562

Dès l'année 1562, la ville de Sens fut l'objet de la part des Calvinistes de vexations presque continuelles. L'hérésie se propageait au sein de l'église catholique et les protestants faisaient de nombreux adeptes. La même année eut lieu le drame accompli à Vassy par les gens du duc de Guise, qui fut le signal de cette guerre de religion. Les Calvinistes établirent leur siège, ainsi que leur prédication, dit Tavau, dans un lieu voisin de l'ancien couvent des Cordeliers et dans les faubourgs. Un édit de Janvier 1562 leur interdisait cependant d'avancer quoique ce soit qui fut contraire au concile de Nicée, au symbole des apôtres et au livre de l'ancien et du nouveau Testament. Malgré cette défense, les protestants ne tardèrent pas à provoquer néanmoins les catholiques qui supportèrent d'abord leurs insultes patiemment. Toutefois l'inimitié que se portaient ces deux parties ne tarda pas à éclater. Le 12 Avril 1562, l'occasion se présenta et on la saisit de part et d'autre. Depuis déjà longtemps une procession était faite à l'église Saint-Savinien, et le peuple déjà surexcité se rendit en masse vers la grange où se tenaient les Calvinistes. Ceux-ci mécontents se réunirent de là dans les maisons de leurs religionnaires, et le signal de la bataille fut donné. Quelques maisons de calvinistes furent aussitôt envahies et, si les officiers du roy n'étaient arrivés sur l'entrefait pour calmer les esprits, d'autres malheurs plus grands encore seraient certainement arrivés.

Dans cette lutte entre catholiques et protestants, on doit remarquer que la conduite de ces derniers fut parfois tellement irritante qu'il n'est pas étonnant qu'elle ait déterminé chez les catholiques, des sentiments qui ne pouvaient dégénérer qu'en une haine implacable. Mais à Sens comme dans beaucoup de villes de France, il fut d'une importance moindre que ne veut bien le dire l'histoire elle-même. C'est ainsi que dans cette ville on a représenté sur une estampe de J. Perissin, établie sans doute par les calvinistes et pour

le besoin de leur cause, un nombre considérable de victimes. Le célèbre historien de Thou a lui-même établi leur énumération d'après des données exagérées qui furent plus tard controversées, et tout se résuma, en fin de compte, pour la ville de Sens à quelques risques suivis de mort.

Somme toute, sans passer sous silence ce triste drame, la rivière d'Yonne a beaucoup moins charrié de cadavres qu'on ne l'a prétendu, et les quelques victimes à déplorer, semblent en tout cas, par leurs exactions et leur maladresse, avoir mérité leur sort.

De Serres s'exprime d'ailleurs ainsi qu'il suit au sujet de la révolte entre catholiques et calvinistes, qui eut lieu à Sens le 12 Avril 1562.

« Les maisons de certaines personnes de qualité furent pillées « et leurs vignes furent arrachées et brûlées;

« La grange hors la ville où l'on preschait suivant l'édit de « Janvier, fut démolie et abattue, et les vignes d'alentour arrachées;

« La maison d'un conseiller du siége présidial du roy fut pillée « et saccagée, et après avoir bu le vin en la cave, les tonneaux furent « défoncés et le vin de sespancher.

« Dans une autre maison où se trouvaient quelques-uns de la « religion réformée pour leur seureté, on força et on y amena « un fauconneau [1]. Un gentilhomme nommé Baud, avec son servi- « teur, les chassa à coups d'épée, mais ce dernier fut pris et tué.

« La femme de maître Jacques Esthier, médecin, en voulant se « sauver par la maison de son voisin, fut prise en présence de ses « deux filles, fut menée en prison et fut jetée dans l'Yonne.

« La maison de la veuve Houdard, en son temps advocat du « Roy, pillée, fut saccagée et le blé qu'on ne put emporter, fut jeté « hors des greniers par les fenêtres. »

D'après ce récit, on voit que cela fut beaucoup moins grave qu'on ne l'a écrit, et encore on ne rapporte pas tous les faits vexatoires que les catholiques eurent à supporter, les prises de corps, ainsi que les luttes de la main à la main qui furent la conséquence de leur surexcitation.

(1) Petite pièce d'artillerie de l'époque.

FAMINES, INCENDIES ET INONDATIONS A SENS

En 868, sous le pontificat de Saint-Egile, 49e Archevêque de Sens, depuis Saint-Savinien, il y eut à Sens et dans les faubourgs, une terrible famine qui vint affliger la ville. Les hommes et les femmes s'entretuaient pour se nourrir de chair humaine. Au mois de Mai de la même année, le boisseau de blé était vendu " Solidos octo " 800 livres, celui de seigle 700, celui d'avoine 500 et celui de sel 1200 livres. La mortalité fut telle que l'on ne trouvait plus personne pour enterrer les morts.

En 937, sous le pontificat de Guillaume Ier, 55e Archevêque de Sens, l'abbaye de Sainte-Colombe fut la proie des flammes. On attribue ce sinistre à la révolte des habitants de Sens qui se jetèrent sur cet abbaye le 5 Janvier 937. Frodoard nous fait connaître en outre que Raoul, roi de France, mort à Autun, sans enfant, le 15 Janvier 936, fut enterré à Sainte-Colombe et Tavau affirme avoir vu ce tombeau qui fut détruit en 1567 par les troupes qui assiégèrent Sens pendant les guerres de religions et brûlèrent ce monastère.

Pendant le pontificat d'Archambault, 58e Archevêque de Sens, qui dura de 959 à 968, l'église paroissiale de Saint-Etienne fut entièrement brûlée. Ce malheureux évènement fut attribué à la vengeance du ciel, car Archambault fut le plus triste et le plus honteux des prélats.

En 1152, d'après les chroniques de Saint-Pierre-le-Vif, il y eut à Sens un très grand incendie qui détruisit toute la ville.

En 1313, sous le pontificat de Philippe de Marigny, 80e Archevêque de Sens, l'église du Monastère de Saint-Jean-les-Sens fut consumée par la foudre.

En 1483, la peste ravagea Sens et ses habitants fuyaient la ville pour gagner la campagne.

En 1547 une inondation terrible vint jeter la consternation dans la ville ; l'Yonne déborda avec une telle intensité qu'il y avait plusieurs pieds d'eau dans les rues de la ville voisines de la rivière.

En 1548, le grenier à sel fut détruit par un immense incendie.

En 1697, il y eut une grande inondation et la rivière déborda. Un arquebusier, nommé Briot grava sur une pierre de l'église Saint-Maurice les mots : " Ici flottait la rivière les 25 et 26 Juin 1697 "(1).

Enfin et plus récemment, l'Yonne déborda également le 13 Mai 1799, le 1er Janvier 1802, le 5 Mai 1836, et surtout en Janvier 1910, où les eaux débordèrent pardessus les quais de Paris, jusqu'à la gare Saint-Lazare et jusque dans la rue de Lyon.

La métropole sénonaise possédait dès le Ve siècle un grand nombre de couvents qui se maintinrent à l'apogée de leur existence pendant une grande partie du Moyen-Age ; ce ne fut qu'au moment des guerres de religion et de la Révolution qu'un grand nombre d'entre eux disparurent. Ces couvents étaient les suivants (1) :

1° Couvent des Annonciades, fondé par des religieuses en 1635 et situé dans le haut de la grande-rue ;

2° Couvent de Saint-Benoit. fondé vers la fin du IXe siècle, fut pillé par les calvinistes en 1567. puis brûlé en 1608, et enfin démoli en 1798. Ce fut dans ce couvent que le pape Alexandre III et Thomas Becket séjournèrent en 1164 ;

3° Couvent des Bénédictines, grande abbaye fondée au XIIe siècle, qui appartenait à l'abbaye du Paraclet, du temps d'Héloise ;

4° Couvent des Capucins, fondé en 1620 dans le faubourg Saint-Didier ;

5° Couvent des Célestins fondé en 1366, dans l'emplacement où se trouve à notre siècle le collège de la ville de Sens ;

6° Couvent des Carmélites fondé en 1626 ;

7° Cloître de Saint-Etienne s'appuyant sur le côté latéral Nord de la cathédrale ; il était entouré de murs sous Philippe-Auguste vers 1120.

8° Couvent des Cordeliers démoli en 1794 ;

9° Couvent des jacobins, fondé vers l'an 1229, fut transféré rue Mauconseil, au moment de la guerre des Anglais ;

10° Couvent des prématurés fondé vers 1132, ces pères bâtirent leur église qui fut consacrée le 10 mai 1164, par Thomas Becket.

(1) Guide pittoresque des voyageurs de la ville de Sens par M. Victor Petit, 1847.

CONCILE DE SENS

Sevins. 60e archevêque de Sens, convoqua en 986 un concile provincial dont fait mention l'auteur de la chronique de Saint-Pierre-le-Vif. Gelduin, 62e archevêque de Sens en assembla deux en 1048, le premier à Etampes, et le second à Sens, où il confirma la fondation d'un monastère à Provins, fait par Thibault III. comte de Champagne. Dans le même siècle, Richer, 64e archevêque de Sens tint en 1080 un synode à Sens, et Henri Sanglier, 66e archevêque de Sens, en célébre un autre en 1137; celui de 1140 est plus célèbre; aussi fut-il assemblé par les provinces de Sens et de Reims. Le roi Louis VII, dit le jeune s'y trouve; Saint-Bernard, y convoqua Pierre Abeilard qui y fut condamné et en appela au pape. Robert, moine de Saint-Marion d'Auxerre, parle d'un concile tenu en 1198, sous Michel de Corbeil, 70e archevêque de Sens. Pierre de la Poue, cardinal et légat du Saint-Siége, envoyé par le pape Innocent III y présida ; on y traita des moyens pour obliger le roi Philippe-Auguste à reprendre Ingerburge et à quitter Agnès de Méranie, mais il fut principalement assemblé contre les hérétiques de ce temps, dits *popélicain*. On y déposa l'abbé Saint-Martin de Nevers. Gilles Cornut, 73e archevêque de Sens, assembla un concile en 1252 ; les évêques y écrivirent une lettre en forme d'avis à Thibault, comte de Champagne surnommé le posthume. En 1310, on tint un concile de la province de Sens à Paris, sous Philippe de Marigny, 80e archevêque de Sens, où fut discutée l'affaire des Templiers, et cette assemblée fut suivie de deux autres en 1320 et 1324, sous Guillaume de Melun Ier, 81e archevêque de Sens. Il y en eut encore un sous Louis de Melun, 93e archevêque de Sens en 1461, puis un autre, sous Tristan de Sallazar en 1485. Le cardinal du Prat, 96e archevêque de Sens, convoqua les prélats de sa province en 1528, et le cardinal du Perron, 103e archevêque de Sens, les assembla en 1612 Etienne Porche, le cardinal Louis de Bourbon et Octave de Bellegaudi ; 95e, 97e et 104e archevêque de Sens, ont publié des ordonnances synodales, en 1644. 1525 et 1554, [1].

(1) Grand dictionnaire historique de Morelli.

LA CATHÉDRALE

LE TRÉSOR, LE PALAIS SYNODAL

et les

ARCHEVÊQUES

DE SENS



CONSTRUCTION DE LA CATHÉDRALE DE SENS

(1124 - 1143)

D'après les renseignements fournis par M. Quantin, archiviste à la Préfecture d'Auxerre, et par M. Larcher de Lavernade, et bien avant la construction de la cathédrale actuelle de Sens, l'église métropolitaine de cette ville, bâtie de temps immémorial, fut réparée de 928 à 933 et fut presque entièrement brûlée à la fin de l'Episcopat d'Archambaud, de triste mémoire, 58e archevêque de Sens, c'est-à-dire vers l'an 965. Ses successeurs St-Anastase et Sévin, 59e et 60e archevêques de Sens, la reconstruisirent de 968 à 988. La dédicace en fut faite par ce dernier prélat au moment où le chœur venait d'être terminé, en 988.

La cathédrale de Sens, commencée en 1124, et achevée en grande partie en 1143, a remplacé cette église métropolitaine, qui menaçait de tomber en ruine, environ deux cents ans après, vers 1100, sous l'épiscopat de Daimbert. 65e archevêque de Sens. Elle date, par celà même, de l'époque du fameux architecte Guillaume de Sens, qui la construisit, et de celle de Henry Sanglier, puissant seigneur laïque, et 66e archevêque de Sens depuis Saint-Savinien, nommé par Louis VI, dit Le Gros.

Avant d'entrer plus avant dans la construction de la cathédrale de Sens, on doit tout d'abord, avec M. Violet-le-Duc, faire l'honneur à Guillaume de Sens d'en avoir élaboré les plans. La cathédrale de Contorbéry, élevée primitivement par un français du nom d'Ernouf, et consacrée en 1130, fut détruite par un incendie en 1174, et Guillaume de Sens, dont la réputation avait traversée les mers, fut appelé à Contorbéry, pour la reconstruire. Or, ces deux cathédrales présentent une similitude parfaite.

De plus un nommé Gervais de Contorbéry, né vers 1150, fut témoin de l'incendie qui détruisit la cathédrale de cette ville anglaise le 5 septembre 1174 et écrivit en latin la relation suivante :

« Au moment où Guillaume de Sens, commençait à établir la « retombée des voûtes, les arcs principaux étant construits, un « échafaud se déroba sous lui, et il fut précipité sur le sol d'une « hauteur de 50 pieds. Le pauvre architecte fut relevé mourant.

« Peu de jours après, il eut encore la force d'ordonner la cons-
« truction du grand autel qui fut placé au milieu du transept. Les « remèdes ne produisant aucun effet, il retourna en 1180, en « France, terminer sa douloureuse vie. L'édifice fut continué et « achevé d'après ses plans par un nommé William.

« Guillaume de Sens fut non seulement un architecte de grand « mérite, mais encore un sculpteur habile ; les chapiteaux et les « arcs de ses piliers et de ses colonnes furent ornés et couverts de « figures ; autant les sculptures de l'ancien édifice étaient froides et « grossières, autant les siennes étaient spirituelles et animées. »

Il est certain que Guillaume de Sens ne pouvait exécuter de sa propre main, toutes ces sculptures, mais il en dirigeait l'exécution, et il fut vraiment l'artisan de ces chefs-d'œuvres de Sens et de Contorbéry, et fut en même temps le génie d'où jaillirent tant de lumière et tant de prodiges.

La cathédrale de Sens, qui, comme celle de Contorbéry fut incendiée en 1184, avec une grande partie de la ville, fut reconstruite, et les parties hautes furent surelevées. Toutefois la chapelle que l'on trouve encore de nos jours, immédiatement à gauche, en entrant par la porte d'Abraham, semble avoir échappé à cet incendie, le style de cette chapelle accusant une plus grande antiquité que les autres parties de la cathédrale.

En 1267, c'est-à-dire sous le règne de Saint-Louis, et sous Pierre de Charny, 76e archevêque de Sens, la tour Sud, appelée Tour de Pierres, s'ecroula entraînant avec elle deux travées de la nef, et écrasant l'officialité, qui avait été construite en 1231 par Gauthier Cornut, 72e archevêque de Sens, et fut appelée plus tard le palais synodal.

Nous empruntons à M. Larcher de Lavernade dans son histoire de la ville de Sens, la relation suivante qui nous paraît véridique :

Jusqu'à cette époque, les archevêques de Sens avaient seuls contribué aux frais de construction et de réparations de leur cathédrale ; mais à la fin du XIIIe siècle, c'est-à-dire vers 1283, ce fut le chapitre qui se chargea des dépenses, et les archevêques ne firent plus dès lors que des dons pour l'embellissement de la cathédrale. Ainsi, en 1294, Etienne Régnard, 79e archevêque de Sens, donna 1200 livres pour faire exécuter les verrières qui sont à la voûte de la nef.

Les trois chapelles que l'on rencontre à gauche, en entrant dans l'église furent bâties : la première de 1275 à 1292 par Théobald Belotte de Sens, sous l'invocation de Saint-Firmin et de Saint-Sulpice ; la seconde par Etienne de Thorigny, citoyen de Sens, de 1292 à 1309, et dédiée à Saint-Jacob, apôtre Espagnol ; et la troisième, fut construite à la même époque par les soins de Théobald, écuyer qui la dédia à Saint-Loup de Sens et à Saint-Germain d'Auxerre.

De 1319 à 1320, on fit des achats considérables de pierres, en vue de réparer et d'orner la partie centrale de la tour de pierres qui s'était écroulée comme on l'a vu plus haut en 1267 et que l'on devait relever.

En 1246, le pape Clément VI, qui fut le 82e archevêque de Sens, sous le nom de Pierre-Roger, fonda une chapelle dans la cathédrale, qui fut dédiée à Saint-Martial.

A partir de 1360, l'envahissement de la France par les Anglais furent la cause de la stagnation des travaux.

On voit dans les comptes du chapitre qu'en 1446, le chœur contenait pour ornements des colonnes de cuivre placées à l'avant du maître-autel, et un aigle, également en cuivre, sur le pied duquel était supportée l'image de Saint-Pierre.

De 1453 à 1454 l'on répara la grande fenêtre au-dessus de la porte d'Abraham.

En 1457, le portail d'Abraham fut construit non tel qu'il est aujourd'hui... ce n'était, dit Messire Lefebvre, Proviseur de la Fabrique, *qu'un petit Porcher*.

On commença le transept du côté sud le lundi 8 octobre 1490.

En 1491 et 1492, on s'occupa de la sculpture des statues destinées à orner ce portail.

En 1497 le portail Sud fut terminé.

En 1501, on commença le portail Nord.

Le 24 mai 1504, la maçonnerie de ce portail fut achevée ; les statues qui l'ornent furent sculptées dans la même année.

En 1515, le portail Nord qui est le chef-d'œuvre de la cathédrale, était complètement terminé, et les vitraux furent exécutés par Jacques Hympes. La splendide verrière du portail Nord fut donnée par Gabriel Gouffier, doyen du chapitre de Sens, décédé en 1519.



Les Anciens Remparts Gallo-Romains



Ancienne Porte Saint-Didier

Ancienne Porte Saint-Antoine



Le Palais Synodal

La verrière qui forme la rosace du portail Sud fut donnée par Tristan de Tallazar, 94e archevêque de Sens, et est très belle.

La dépense de ces deux portails s'éleva à 22.070 livres, soit la somme équivalente à 646.651 francs dont 288.554 pour le portail Sud et 358.097 pour le portail Nord.

En 1490, Martin Chambiges, maître d'œuvres à Paris, donna les plans relatifs à la construction de la façade méridionale du transept.

Les statues destinées à orner le portail Sud, au nombre de 26, furent taillées par un nommé Pierre Gramain, d'Auxerre.

L'Archevêque Tristan de Tallazar donna plus de 6.800 livres et pour perpétuer le souvenir de ses libéralités, ses armes furent apposées sur le portail Sud. Charles VIII accorda 5 deniers sur la vente du sel.

Les dons particuliers produisirent des sommes considérables. Un chanoine, nommé Messire de Rodes, légua 193 livres ; une demoiselle Tribolé donna, en 1495, 200 livres.

La tour de pierres, restée à moitié de sa hauteur fut continuée et achevée en 1535.

En 1560, deux cloches furent fondues, moyennant 450 livres par un sieur Mangin Lyard, d'Auxerre, et en 1565, sept autres cloches furent fondues par Georges de Maugeat, moyennant 7.100 livres tournois.

La tour de plomb, que l'on n'avait pas entretenue depuis longtemps, menaçait ruine; en 1616 le chapitre y fit faire pour 200 livres de réparations.

Cette tour de plomb fut toujours une très lourde charge pour le chapitre. En 1674, on fut obligé d'acheter, en 1677, 520 livres de plomb.

Ici se termine l'histoire de la construction de la cathédrale de Sens de M. l'Archer de Lavernade ; mais depuis cette époque (1675), on fit à la cathédrale de nombreux travaux, qui se sont poursuivis jusqu'à nos jours.

On plaça, quelque temps après la mort du Dauphin Louis de France mort en 1765 et de la Dauphine Joséphine de Saxe, décédée en 1767, le monument élevé en leur souvenir, au milieu du chœur, et qui fut exécuté par Félix Courton, 1777.

En 1864 les architectes firent démolir les grandes chapelles latérales et les remplacèrent par des constructions en forme de caveaux funéraires.

Enfin les grandes grilles aux armes du duc d'Albert de Luynes, 110e archevêque de Sens, qui entouraient le chœur, furent enlevées et furent placées dans la cour de l'Archevêché en 1868.



EXTÉRIEUR DE LA CATHÉDRALE DE SENS

Tours Extérieures

La tour du Nord, appelée tour de plomb, fut construite au XIIe siècle et fut remaniée au XVIe. Cette tour présente aux étages supérieurs des arcatures qui sont taillées dans l'épaisseur du mur et ont pour sujet des cariatides foulant des lions à leurs pieds.

La tour du Sud, appelée « tour de pierres », est également de construction primitive ; elle fut refaite au XIVe siècle et son couronnement fut exécuté au XVIe. Elle s'écroula en 1267 et elle fut reconstruite par Pierre de Charny, 76e archevêque de Sens, depuis St-Savinien. Elle a 60 mètres de hauteur et 75 avec le companile gréco-romain qui fut bâti en 1535 par Godinet et qui surmonte l'un de ses angles. Dix statues, sculptées par Maindron, furent placées en 1845 dans la galerie supérieure ; elles ont chacune près de quatre mètres de haut, Les cinq statues qui sont au Midi de la tour sont celles de : St-Savinien (mort en 73), St-Potentien (mort en 74), St-Anastase (mort en 977), Atalde le vénérable et Sevin (mort en 999). Les cinq autres statues que l'on voit de la place de la Place de la République, sont celles de : Henri Sanglier (mort en 1143), Guillaume de Champagne (mort en 1176), Guy de Noyers (mort en 1193), Gauthier Cornut (mort en 1241) et Guillaume de Broce (mort en 1267). Cette tour du Sud a deux cents trois marches du pied jusqu'à l'étage des cloches, et cent trois marches de l'étage des cloches au sommet du Companile ; les deux cloches qui restent depuis la Révolution sont la Savinienne qui pèse 15.500 kilos, et la potentienne qui est de 13.800 kilos ; ces deux cloches ont été fondues à Sens, en 1560 par Gaspard Mongin-Viard.

Le grand portail qui se présente à la vue du spectateur, lorsque celui-ci fait face à l'édifice, sur la Place de la République, fut construit au XIIe siècle et remanié au XVIe. Ce grand portail fut, ainsi que les deux plus petits qui sont à sa gauche et à sa droite, dévasté et criblé de pierres lancées par les Marseillais à leur passage à

Sens, en 1792 et 1793. Ces dévastateurs détruisirent en quelques heures ce qui était construit depuis des siècles, et n'ont laissé à l'œil étonné, que des ruines. Ainsi que le disait M. Violet-le-Duc, aucun département ne s'obstina plus que le département de l'Yonne à détruire les œuvres du génie des ancêtres.

Au milieu de ce portail central se trouve la statue de St-Etienne qui tient dans les mains le livre des saintes écritures ; les marseillais la respectèrent, parce qu'ils crurent dans leur ignorance que ce livre représentait les tables de la loi.

La largeur du grand portail est de 13 mètres et son élévation est de 14 mètres ; chacune des deux grosses tours mesure 17 mètres de large à sa base, ce qui donne à l'édifice une largeur totale de 47 mètres. Les sujets, qui ornaient ce portail au nombre de 48 médaillons et qui ont à peu près disparu aujourd'hui, étaient les mois de l'année et les arts libéraux. On y voyait aussi les vierges sages tenant leur lampes, et les vierges folles ayant leurs lampes renversées.

Au-dessus de ce portail se trouve une très grande fenêtre ogivale qui formait jadis une magnifique verrière peinte en 1579, par Jean Grillot. Cette verrière fut brisée en 1638, par le tir de pièces d'artillerie, lors des fêtes célébrées à l'occasion de la naissance de Louis XIV. Elle fut remplacée en 1890, par des verres sans valeur, aux armes du cardinal Bernadou, 115e archevêque de Sens.

Au-dessus de cette fenêtre ogivale, on aperçoit un groupe représentant le christ bénissant, ayant à ses côtés deux anges, en adoration ; ce groupe fut exécuté par Maindron en 1845. Il remplace un autre groupe du même genre, mais beaucoup plus grand, et laisse au-dessous de lui un étage au milieu duquel apparaît une immense horloge, Enfin une croix surmonte l'édifice du milieu.

Les portails latéraux, plus petits que celui du milieu étaient ornés, avant le passage des bataillons marseillais, de statuettes d'une exquise finesse, représentant des personnages de l'ancien testament. Ces statuettes, dit M. Victor Petit, sont délicieuses et d'un fin précieux, leur incroyable délicatesse donne à l'ornementation de ces portails, une rare perfection d'exécution qui nulle part n'a été surpassée.

Dans une arcature située à droite du petit portail de la tour de pierres, se trouvait jadis la statue équestre de Philippe VI de

Valois. Elle fut placée en cet endroit par Guillaume de Broce, 83e archevêque de Sens, en souvenir de l'attitude bienveillante que prit le roi. dans le procès relatif aux droits du clergé, contre Pierre de Cugnières ; cette statue fut également brisée par les marseillais en 1792.

Transept extérieur

La façade Sud du transept fut construite de 1490 à 1501 par Martin Chambiges ; elle a 19 mètres de large sur 41 mètres de haut ; ce portail s'appelle portail de Moïse.

La façade Nord du transept fut construite par le même architecte de 1501 à 1504 ; elle a 19 mètres de large sur 42 mètres de haut. Ce portail se nomme le portail d'Abraham.

Les niches du portail extérieur Sud étaient décorées de 8 statues de grandeur naturelle et qui étaient dues au ciseau d'un homme jusqu'à ce jour resté ignoré, appelé Pierre Gramain, statuaire à Auxerre 1491) ; ces statues furent brisées en 1792. Au-dessus du portail de cette façade apparaît la statue de Moïse avec les cornes lumineuses ; au sommet on aperçoit la statue de la vierge Marie.

Quant au portail d'Abraham, on doit renoncer à faire la description des innombrables sculptures qui couvrent ce magnifique ouvrage. Des centaines de statuettes délicieuses et d'un fini achevé remplissaient avant 1792 les niches délicatement ciselées des grandes voussures.

En haut de ce portail intérieur, s'élève la statue d'Abraham, qui date de 1877, la précédente statue ayant été renversée par une tempête le 11 novembre 1875.

M. Roblot-Lefort, Inspecteur des travaux de restauration, de la cathédrale de Sens, s'exprime d'ailleurs ainsi qu'il suit, relativement au transept :

« Les façades extérieures du transept. ainsi que les baies et les « voûtes, accusent franchement la date de leur construction « et de leur achèvement, c'est-à-dire de 1495 à 1513. Si, en « général, les édifices de ce temps présentent des lignes grêles, « fuyantes, angulaires trop recherchées, si l'œuvre du tailleur de « pierres l'emporte souvent sur celle de l'architecte, il faut recon-

« naître une exception en faveur de l'œuvre du transept ; sa cons-
« truction nouvelle est rattachée à l'ancienne avec un art infini.....
« l'ornementation répond à la construction. les rosaces, les ver-
« rières, les portails comptant parmi les plus beaux spécimens de
« l'art de la fin du XVe et du commencement du XVIe siècle.

Du haut de la cathédrale se présente aux yeux du spectateur, une étendue de terrain considérable, on découvre de là un panorama grandiose ; d'un côté c'est l'abbaye de Ste-Colombe, d'un autre c'est St-Pretgs ; ici c'est la rivière de l'Yonne qui étend ses flots sur une longueur qui se perd à l'infini, là c'est toute la ville de Sens que l'on a à ses pieds, y compris les halles, l'Hôtel de ville et la ceinture d'arbres qui l'entoure.



INTÉRIEUR DE LA CATHÉDRALE DE SENS

Afin de bien comprendre l'explication des différents vitraux, ainsi que celle de l'intérieur de la Cathédrale de Sens et de se rendre un compte exact et fidèle de l'emplacement des verrières et des autels divers qu'elle contient, il est bon de se conformer strictement au mode suivant qui consiste à choisir un point de départ et à revenir ensuite à ce même point, après avoir fait le tour de cette magnifique basilique.

Entrons donc d'abord par la grande porte d'entrée de la façade du bâtiment du côté de la place de la République. Nous embrassons alors d'un seul coup d'œil l'immense vaisseau qui compte 111 m. 60 de longueur intérieure, 12 m. 75 de largeur, 8 m. de largeur du côté latéral, 44 m. de largeur de transept et 24 m. 40 de hauteur, avec trente-deux piliers intérieurs formant la nef intérieure et un même nombre de piliers formant le pourtour des deux travées de droite et de gauche, en tout 64 piliers.

Ce qui frappe tout d'abord le visiteur, c'est le style aussi parfait que possible du roman, de l'ogival et du flamboyant. Admirons nous-mêmes un instant dans son ensemble la beauté de cet édifice et tournons à droite pour prendre la travée de droite de l'église qui, après avoir été écrasée par la chute de la grosse tour en 1267, fut reconstruite à la fin du XIIIe siècle, par Pierre de Charny 76e archevêque de Sens.

A l'entrée de cette travée latérale se trouve un grand tableau représentant la résurrection du fils de la veuve de Jaïre. Un peu plus loin apparaît une vaste fenêtre située au midi. Cette verrière qui est l'œuvre de Jean Cousin, représente la légende de Saint-Eutrope, premier évêque de Saintes. Elle se découpe en deux belles ogives surmontées de trois roses. Dans celle qui est supérieure, on aperçoit le Sauveur du monde, entouré des quatre évangélistes

Saint-Mathieu, Saint-Luc, Saint-Marc, Saint-Jean) accompagnés des animaux symboliques. Dans les deux autres se trouve l'archange Gabriel, annonçant à Marie qu'elle serait la mère de Dieu.

Les huit autres tableaux concernant la légende de Saint-Eutrope sont les suivants :

1° A gauche, le jeune Eutrope, fils d'un roi de Perse, ayant entendu parler d'Hérode, roi de Judée, résolut d'aller lui rendre visite à sa cour ; son père lui fait des recommandations pour son voyage ;

2° Le jeune prince à cheval se rend près d'Hérode ;

3° Arrivé en Judée, Eutrope entend parler du grand prophète qui électrisait par sa parole les foules assemblées pour l'entendre, il s'étonne de sa doctrine et de ses miracles ; il assiste à la multiplication des pains dans le désert ;

4° Il est converti et il suit le Christ à Jérusalem ;

5° Eutrope vient évangéliser dans les Gaules ;

6° Il revient à Rome où il est sacré évêque ;

7° Il retourne au milieu de son troupeau et annonce l'Evangile ;

8° Il est environné de bourreaux qui se précipitent sur lui ; il meurt en martyr.

Cette œuvre est une des plus considérables de Jean Cousin. En poursuivant son chemin dans cette travée qui compte huit piliers à gauche, dont trois doubles colonnes et 8 à droite jusqu'au transept, on voit à gauche la grande chaire, à double volute, élevée en 1872, sous le cardinal Bernadou, 115e archevêque de Sens et adossée au 5e pilier. Aux quatre angles de cette chaire sont figurés les quatre évangélistes, et au milieu un bas relief représentant l'Agneau Rédempteur : sur le dossier se trouvent des crosses dorées; l'abat-voix est décoré de tourelles et de créneaux et au sommet un ange sonne de la trompette, comme pour attirer l'attention des auditeurs.

Sur la droite, au midi, apparaissent et font assez piteuse mine au milieu de la splendeur du reste de la cathédrale, quatre chapelles dédiées l'une à Sainte-Anne, l'autre à Saint-Eutrope, la 3e à Sainte-Marguerite et la 4e à Saint-Jacob le mineur, qui ont été reconstruites d'après des plans trop modernes. Ces chapelles ser-

vent aujourd'hui de confessionnaux au clergé. Les ogives au nombre de trois par chapelle (soit douze ogives en tout), soutiennent au-dessus d'elles quatre fenêtres, dépourvues de tous vitraux anciens, au moyen d'une épaisse maçonnerie ou soubassement trop visible, qui semble destiné plutôt à supporter un poids considérable. Ce travail semble être en contradiction avec le style superbe de la cathédrale.

Nous arrivons enfin aux deux transepts de l'Eglise métropolitaine qui ont été construits de 1490 à 1504 et dont les voûtes atteignaient une hauteur de 27 mètres. En face ce sont les deux grilles qui ferment l'une la chapelle de la Vierge, l'autre laisse passage à la travée allant vers le chœur et par laquelle nous allons passer tout à l'heure.

Là le visiteur reste stupéfait et ne peut s'empêcher d'admirer la somptuosité de l'Edifice qui se présente dans toute sa splendeur, En faisant face à la porte d'entrée du côté du midi, dite porte de Moïse, il aperçoit en haut à gauche, deux immenses fenêtres, puis en face la rosace du Sud, puis enfin deux autres grandes verrières à sa droite ; voici leur description :

1° Première fenêtre de gauche.

Cette première verrière représente l'arbre de Jessé où se trouvent plusieurs prophètes : David avec la sibylle, le devin Balaam, la toison de Gédéon, le buisson Ardent, le prophète Naïm, Abraham, Melchisedec, et un certain nombre d'autres prophètes.

Cette verrière d'un caractère très beau fut donnée par Messire Louis La Hure, archidiacre de Provins et coûta 120 livres.

2° Une autre fenêtre de même taille, toujours à gauche, rappelle l'histoire de St-Nicolas :

La naissance d'un jeune enfant ;

Trait de St-Nicolas, dotant, par charité, trois jeunes filles abandonnées par leur père ;

St-Nicolas nommé évêque de Myre ;

Sacre de St-Nicolas ;

Miracle de St-Nicolas en faveur des mariniers ;

St-Nicolas étendant le bras pour arrêter un bourreau ;

La mort de St-Nicolas.

Rosace du Sud

Cette rosace qui a été donnée par Tristan de Salazar, 94e archevèque de Sens (de 1474 à 1519), représente Jésus-Christ, fils de Dieu, jugeant les vivants et les morts ; il est entouré des anges, de la Sainte-Vierge et des apôtres. D'un côté se trouvent les justes qui sortent de leur tombeaux, de l'autre les réprouvés recouverts de poussière, et frappés de crainte et d'horreur.

Au bas, se trouve l'enfer. Cette rosace est un splendide morceau qui ne vaut cependant pas la rosace du Nord que nous décrirons en passant devant elle, et qui lui fait face.

Les soubassements de cette rosace du Sud ont trait à la vie de St-Etienne, savoir :

1° Election de St-Etienne et des autres diacres ;

2° L'Imposition des mains ;

3° St-Etienne prêche la parole de Dieu ;

4° St-Etienne est accusé de blasphème ;

5° Condamnation de St-Etienne ;

6° St-Etienne est enchaîné et conduit au supplice ;

7° St-Etienne est lapidé par les Juifs ;

8° Saul est assis près d'un panier rempli de pierres et les lui jette ;

9° Mort de St-Etienne ;

10° Sépulture de St-Etienne.

En outre, le visiteur voit en haut à sa droite, toujours faisant face à la même porte de Moïse, deux autres immenses fenêtres qui représentent, comme les deux décrites plus haut, 708 pieds carrés ou 236 mètres.

1re Verrière

Continuation de l'histoire de St-Etienne et translation de ce saint.

1° Lucien, dans une vision de nuit, considère au pied de son lit Gamaliel vêtu d'un manteau resplendissant de blancheur et semé de croix d'or ; il tient en sa main une baguette d'or dont il le touche et lui montre trois vases d'or et un d'argent, remplis, l'un de fleurs rouges, les deux autres de fleurs blanches, et le quatrième de safran. « Ces Vases, dit-il, sont nos tombeaux et ces fleurs nos

reliques. Les fleurs rouges désignent : « Etienne » ; Les fleurs blanches : « Nicodème et moi. » Le Safran : « Mon fils Abibas » qui a quitté ce monde avec la pureté virginale ;

2° Le prêtre Lucien se décide à communiquer ses visions, en présence de Jean, patriarche de Jérusalem et des personnages de sa suite ;

3° On procède à la recherche de saintes reliques ; Lucien donne des indications et le patriarche assiste à l'invention du corps ;

4° On transporte le corps de St-Etienne dans l'église bâtie à l'endroit même où il avait prêché l'évangile aux Juifs.

5° Alexandre, riche sénateur de Constantinople demande à être enterré près de St-Etienne ;

6° Sépulture du sénateur Alexandre ;

7° Julienne, femme d'Alexandre, voulant retourner à Constantinople, se présente au Patriarche pour obtenir d'emporter le corps de son époux ;

8° Julienne indique lequel des cercueils est celui de son mari.

2e Verrière

1° Translation de St-Etienne. Les Marins invoquant St-Etienne et déclarant que Julienne, femme d'Alexandre, s'est trompée de cercueil ;

2° Eudoxie, fille de l'Empereur Théodore, demande que les saintes reliques soient transportées à Rome ;

3° On veut en vain faire entrer le corps de St-Etienne dans l'église de St-Pierre-es-liens ; mais Eudoxie qui avait suivi les reliques du martyr, déclare que c'est à la basilique de St-Laurent que doit-être fait ce précieux dépôt ;

4° Réception des reliques à St-Laurent ;

5° Plusieurs personnages sont punis pour avoir voulu se saisir des reliques de l'église de St-Laurent ;

6° Enfin Eudoxie obtient sa délivrance ;

7e Une pauvre mère obtient la guérison de son enfant ;

8° Un possédé est guéri, en présence d'un grand nombre de personnes.

Continuons ensuite notre route, toujours dans la même travée de droite de l'édifice, nous voyons à droite :

1° L'élégante chapelle de la vierge qui occupe l'emplacement d'un ancien autel élevé dit-on par St-Savinien ; c'est actuellement un petit chef-d'œuvre d'ornementation ogivale, qui fut consacré par Monseigneur Ardin, 116e Archevêque de Sens, le 1er février 1901. La statue de la vierge placée sur l'Autel, avait été donnée au XIVe siècle, par le chanoine Manuel de Jaulnes, et est très remarquable. Sur la droite de cette chapelle se trouve en outre une autre statue de la Vierge de M. Jean-Fr.-Lorta sculptée en 1782.

Là on voit également deux plaques commémoratives, l'une à la mémoire du cardinal d'Albert de Luynes, 110e archevêque de Sens, dont le corps fut jeté en 1791 dans la fausse commune, élevée par M. de Cosnac en 1831, et l'autre à la mémoire d'un sénonais, M. de Formanoir, homme de bien, mort le 10 mars 1820.

2° Après cette chapelle, se présente celle de St-Martial où se trouve le monument du Cardinal Monseigneur Bernadou, 115e archevêque de Sens, élevé par les fidèles en 1898 ; le sarcophage en marbre blanc est de grandes proportions. Le cardinal est à genoux, les mains jointes, revêtu de la Cappa débordante sur le sarcophage. C'est un splendide marbre très finement exécuté. Cette chapelle fut dédiée à St-Martial, apôtre de Limoges et fut érigée par le pape Clément VI, 82e archevêque de Sens sous le nom de Pierre Roger, en 1346. Il existe dans cette chapelle, un rétable très remarquable donné par les chanoines Nicolas Richer et Nicolas Fritard et exécuté en 1531 ; il a 2 mètres 50 de large sur 2 mètres de haut et représente les dix principales scènes de la passion ; le crucifiement est figuré dans la partie centrale plus élevée que les autres. Ce bas-relief ornait jadis la chapelle St-Eutrope, et fut placé dans celle de St Martial en 1898. Les vitraux de cette chapelle représentent St-Philippe, St-Martial, Ste Marie et St-Jacob.

3° Enfin la chapelle de St-Apolline suit celle de St-Martial. Elle a été construite à peu près à la même époque que cette dernière, c'est-à-dire en 1346, et n'offre rien de remarquable. Les vitraux représentent St-Mames, Ste-Marie, St-Apolline et St-Ursin. Un tableau peint par Bocquet en 1699 se trouve sur l'Autel.

Nous arrivons ensuite à la partie qui forme l'entrée de la sacristie et où se trouve l'escalier qui monte au trésor de la cathédrale ; nous trouvons là une des parties les plus charmantes de l'église, où l'ogive la plus pure est développée avec un soin remar-

quable. Admirons ce petit coin avec attention, car il en est digne. Au-dessus se trouve une belle assomption de la Ste-Vierge peinte en 1741 par Restou.

En commençant à contourner le chœur, nous rencontrons à notre droite une chapelle qui est dédiée au Sacré-cœur de Jésus ; elle était autrefois consacrée à Notre-Dame de Lorette et est enfermée par une belle grille en fer forgé. Il n'y a de remarquable dans cette chapelle qui est de restauration récente (1844) qu'une très belle verrière de Jean Cousin, où figure la Sybille de Tibur faisant voir à l'Empereur Auguste la Vierge, mère du Messie. Deux boulets tirés par l'armée de 1814, endommagèrent ce vitrail qui fut réparé en 1888.

La chapelle suivante qui forme l'abside de la cathédrale est actuellement consacrée à Saint-Savinien. Construite en 1206, elle fut restaurée en 1895. Contre la fenêtre du milieu se trouve un groupe saisissant en marbre blanc représentant le martyr de Saint-Savinien. La draperie de derrière, en stuc, cache malheureusement une grande partie de la verrière du milieu. Ce groupe est l'œuvre de M. Hermand, sculpteur du XVIIIe siècle.

Les verrières de cette chapelle sont au nombre de trois et sont du XIVe siècle.

Les autres fenêtres de droite et de gauche sont complètement privées de vitraux antiques ; les trois verrières sont les suivantes.

1o La fenêtre de droite représente l'image de Saint-Pierre et Saul galopant sur le chemin de Damas où l'emporte sa rage contre les chrétiens ; il est renversé de son cheval et devient l'apôtre le plus fidèle. Anamie lui ouvre les yeux ; Saul est baptisé, puis c'est la prédication de l'apôtre, le miracle qu'il opère en guérissant le boiteux de Lystre en Lycaonie. Saint-Paul échappe à la fureur des Juifs de Damas ; on voit ses disciples qui descendent le long des murs de la ville dans un panier. Il paraît ensuite devant Néron ; enfin il est décapité.

2o La fenêtre du milieu représente le Christ en croix ; au-dessus se trouvent le soleil et la lune. Elie et Moise, plus bas la Sainte-Vierge et l'apôtre Saint-Jean. Une partie de cette verrière échappe à la vue du visiteur, comme nous l'avons dit plus haut, pour le groupe de Saint-Savinien.

3° La fenêtre de gauche représente Saint-Paul avec le glaive du martyre ; le Sauveur ressuscite la fille de Jaïre ; Saint-Jean est plongé dans l'eau bouillante par ordre de Domitien, un peu plus loin le Seigneur apaise la tempête sur le lac de Génézareht, et enseigne le peuple.

Toutefois quelques scènes de ces verrières paraissent avoir été posées par des verriers qui ont compromis l'œuvre et sa signification peu précise.

Une autre chapelle faisant suite á celle décrite plus haut, se présente, toujours à droite à la vue du visiteur. C'est celle de Sainte-Colombe reconstruite en 1846. Cette chapelle n'a rien de particulier, si ce n'est toutefois les dépôts qu'elle possède.

Le splendide Mausolée, en marbre blanc, que possède actuellement cette chapelle, était autrefois au milieu du chœur, au-dessus des restes du Dauphin Louis, fils de Louis XV, né le 4 Septembre 1729, mort à Fontainebleau le 20 Décembre 1765, à l'âge de 36 ans et de sa seconde femme Marie-Josèphe de Saxe, décédée le 13 Mars 1767. Ce prince exprima le désir d'être enterré dans le diocèse où il mourrait et fut inhumé à Sens, chef-lieu de ce diocèse. La Dauphine commanda le monument dont il s'agit à Félix Coustou, il fut terminé en 1777. Le Dauphin Louis était le père de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X ; il ne fut jamais roi de France et était cependant digne de l'être. Dès son plus bas âge, alors qu'il n'était âgé que de 16 ans, il accompagna son père, Louis XV, à la célèbre bataille de Fontenay et voyant que les Français, cependant victorieux, allaient fléchir, il voulut charger contre les Anglais, à la tête des gardes du roi. Son père fort heureusement l'en empêcha à cause de sa jeunesse.

La description de ce monument est la suivante :

« Au milieu du monument sont deux urnes funéraires ; aux angles, quatre grandes statues. La religion tient une croix d'une main et de l'autre présente une couronne vers les urnes. L'Immortalité tient le cercle qui figure la durée sans fin : à ses pieds un petit génie des sciences mesure une sphère. Derrière les urnes, le Temps vieillard robuste, armé d'une faulx a déjà recouvert l'urne du Dau-

phin et va couvrir bientôt celle de la Dauphine. Auprès de lui, l'Amour conjugal paraît pleurer les deux époux, et à ses pieds, un génie, l'Hymen, lui montre tristement sa guirlande brisée. »[1]

Dans la même chapelle à gauche, en y entrant, se trouve le tombeau du cardinal Antoine Duprat, 96e archevêque de Sens (1525-1535), qui était autrefois placé près du maître-autel et était le mausolée le plus beau des archevêques de Sens. Les quatre statues des vertus cardinales en ornaient les quatre angles. Au milieu était un soubassement décoré de bas-reliefs et au-dessus quatre colonnes en marbre noir portaient un entablement sur lequel était la statue agenouillée du cardinal. Il ne reste plus de ce tombeau que les quatre bas-reliefs du soubassement ; ils représentaient deux entrées solennelles de Duprat, l'une à Paris, comme légat, l'autre à Sens, comme archevêque, la troisième, une séance de la chancellerie, et la quatrième une séance de la session du concile tenu en 1528.

Deux autres statues des prélats Jacques et Jean Davy du Perron, le 1er, cardinal, 102e archevêque de Sens, le 2e, 103e archevêque de Sens, qui se trouvaient toutes les deux également à l'entrée du chœur, sont dans cette chapelle de Sainte-Colombe ;

Ces deux statues, en marbre blanc furent exécutées en 1636.

Dans cette même chapelle se trouve une statue très belle de la fuite en Egypte par Mme Léon Berteaux.

Les verrières de cette chapelle, au nombre de cinq, sont les suivantes :

1° Un grand Christ en croix, avec une Sainte-Madeleine comprenant toute la fenêtre du milieu, du côté gauche ;

2° Un saint entouré de 2 anges ;

3° Un Christ en croix, avec Sainte-Marie et Saint-Jean ;
et du côté droit ;

4° Un Saint entouré de 2 anges portant des cierges ;

5° Un autre Saint entouré de 2 anges.

Après avoir contourné complètement le chœur, on trouve deux magnifiques verrières qui figurent l'une, la parabole du Samaritain, l'autre celle de l'enfant prodigue.

(1) Cette description est de M. le Chanoine Mémain, dans son livre intitulé " *Sens — Histoire et description.* "

1re Verrière. — Parabole du Samaritain.

Contrairement aux autres verrières, il faut d'abord la considérer par le sommet. En haut, on aperçoit la ville de Jérusalem. Ce fut de cette cité que partit, pour se rendre à Jéricho, l'homme dont on parle dans le parabole et qui se trouve dans le médaillon suivant :

Ier LOSANGE

1° Adam et Eve dans le Paradis terrestre ;

2° Eve mange le fruit défendu ;

3° Dieu, dans un nuage leur fait voir leur faute ; ils se cachent dans les arbres ;

4° Adam et Eve, chassés du Paradis terrestre.

2e LOSANGE

1° Joseph, assis sur un trône, près de Pharaon ;

2° Le Serpent d'Airain, guérissant du temps de Moïse, ceux qui le regardent ;

3° Moïse brisant les tables de la loi, à la vue de l'Idolatrie ;

4° Le Buisson ardent, nouvelle promesse de l'avenir où Moïse contemple l'Eternel.

3e LOSANGE

I° Pilate, condamnation de Jésus-Christ à mort ;

2° Supplice de la flagellation ;

3° Jésus-Christ est crucifié ;

4° Les Saintes femmes arrivant au Tombeau ;

2e Verrière — L'Enfant prodigue

Ier Médaillon. — Le père de famille est assis et le plus jeune de ses enfants lui demande la part de ses biens ;

2e — — Le jeune homme reçoit de son père la part de son héritage ;

3e — — Le prodigue s'en va dans une contrée lointaine et se livre à la débauche ;

4e — — Il est mené par deux femmes dont l'une porte les attributs de la folie, et dont l'autre pleure et semble vouloir le retenir ;

5e — — Le prodigue garde les pourceaux ;

6e — — Il réfléchit sur son sort ;

7e — — Le père de famille vient d'apprendre le retour de son fils, il court à sa rencontre ;

8e — — Sur l'ordre du père de famille, un de ses serviteurs apporte une robe magnifique et en outre un veau gras en signe de réjouissance ;

9e — — Fin du festin ;

10e — — Le frère arrive sur l'entrefait et demande la cause de cette réjouissance ;

11e — — Le père, ayant appris l'arrivée de son fils aîné, lui explique sa conduite ;

12e — — Le père prend son fils aîné par la main et le fait entrer dans la salle du festin.

Cette verrière est une des plus belles de la cathédrale de Sens; après l'avoir admirée, nous arrivons à la chapelle de Saint-Thomas de Contorbéry. Cette chapelle, restaurée en 1901, possède comme vitraux, ceux de Saint-Julien, de Saint-Raphaël, de Saint-Thomas et de Saint-Lazare.

Deux autres fenêtres s'offrent à la vue du visiteur après cette chapelle, ce sont celles de Saint-Eustache et de Saint-Thomas de Contorbéry.

1re Verrière — Saint-Eustache

1o Placide, commandant de la garde de Trajan, Empereur Romain de 98 à 117, apparaît devant un cerf élevé sur un rocher et portant une croix lumineuse entre les cornes. Placide se convertit en entendant les paroles qui lui sont adressées ;

2o Placide reçoit le baptême de l'évêque de Rome, ainsi que sa famille ; il prend le nom d'Eustache ;

3o Trois personnes sont couchées sur des lits ; Eustache est malade, sa femme est à ses côtés ;

4o Eustache ayant perdu tous ses biens, s'enfuit pendant la nuit, portant un de ses enfants dans ses bras, sa femme conduisant l'autre par la main ;

5° Un vaisseau qu'il trouve prêt à partir les transporte en Egypte :

6° Eustache quitte le navire, les matelots retiennent sa femme à bord ;

7° Eustache ayant rencontré une rivière, dépose un de ses enfants sur la rive, et pendant qu'il va chercher l'autre, un loup le mange, tandis qu'un lion dévore l'autre ;

8° Eustache se met au service d'un habitant de village :

9° Eustache reconnu par l'Empereur Romain, le remet à la tête de son armée ;

10° Eustache remporte une victoire ;

11° Adrien, empereur Romain de 117 à 138, et successeur de Trajan, en rend grâce aux Dieux, mais Eustache ne prend aucune part de cette idolâtrie ;

12° Adrien veut qu'Eustache offre aux Dieux un sacrifice, mais Eustache lui dit aussitôt : « je n'adore que Jésus-Christ. »

13° Ce médaillon est tout à fait en haut de la fenêtre ; il représente le martyre de St-Eustache. L'Empereur irrité de sa foi, le condamne à mort.

2e Verrière. St-Thomas de Contorbéry

1° Réconciliation de Thomas Becquet, archevèque de Contorbéry et de Henry II, roi d'Angleterre, en présence de Louis VII ;

2° Retour du prélat en Angleterre ;

3° Thomas se rend à Contorbéry ;

4° L'Archevêque est reçu par les moines ;

5° Thomas prêche le peuple ;

6° Le message ;

7° Il célèbre les saints-mystères ;

8° Premières entrevues des meurtriers avec le prélat ;

9° Scène de confirmation ;

10° Les meurtriers entrent dans le temple ;

11° Scène du martyr, à droite du spectateur ;

12° La sépulture du Saint-Pontif, à gauche du spectateur ;

13° Jésus-Christ accepte le sacrifice du généreux martyr.

Ensuite un très beau tableau du martyre de St-Thomas peint par M. Camille Bouchet en 1846, se présente à la vue du visiteur.

Vers la fin de 1897, on a placé dans la cathédrale de Sens, au

dessous de cette verrière, une effigie sculptée en pierre de Saint-Thomas de Contorbéry, providentiellement retrouvée au mois de mai de la même année dans la muraille d'une maison située Place Thénard. Cette sculpture a été offerte à l'archevêque par M. Deligaud fils, avocat à Paris, propriétaire de la dite maison où selon les traditions sénonaises, l'archevêque de Contorbery a habité pendant son exil en France (semaine religieuse du 12 juin 1897, N° 24).

En poursuivant, à gauche, le tour de la cathédrale, et avant d'arriver au transept Nord, on trouve la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, ce saint est représenté dans la verrière du fond. Le soubassement de cette chapelle porte neuf arcatures à plein ceintre soutenues par des colonnettes trapues et des chapiteaux d'une incomparable sculpture : c'est la première manifestation de l'art du XII[e] siècle. L'abside de cette chapelle est la partie la plus ancienne de l'édifice ; les chapiteaux qui supportent les arcatures romanes sont ornées d'animaux fantastiques qui prouvent l'antiquité de cette œuvre; c'est une des plus anciennes chapelles de la cathédrale. Deux statues, l'une de Notre-Dame de Lourdes, l'autre de Saint-Antoine de Padoue, ornent cette chapelle.

En se plaçant ensuite en face de la rosace, située au Nord, du côté de la porte d'Abraham, et en face de la porte d'entrée, on aperçoit :

1° A gauche, une immense fenêtre où se trouve huit personnages : en haut Saint-Savinien et Saint-Potentien, puis entre les deux, Saint-Etienne, patron de la cathédrale et Saint-Laurent, tous les quatre martyres ; en bas Sainte-Colombe, Sainte Béate et Sainte-Madeleine ;

2° A droite, une autre fenêtre de même dimension, représente les portraits des 16 évêques dont les noms suivent : Saint-Savinien, Saint-Potentien, Saint-Severin, Saint-Urcisin, Saint-Théodore, Saint-Ambroise, Saint-Agrice, Saint-Paul, Saint-Léon, Saint-Arthème, Saint-Loup, Saint-Emmon, Saint-Amé, Saint-Sulfran, Saint-Géric, Saint-Elbon, tous ces saints sont les successeurs sur le trône de l'archevêché de Sens, de Saint-Savinien.

Les deux verrières suivantes sont très remarquables.

1° Deuxième fenêtre à gauche

La deuxième fenêtre à gauche est l'histoire d'Abraham :

1er Tableau — Abraham reçoit l'ordre suivant de Dieu : « *Sors de la terre de ta parenté et de la maison de ton père et viens en la terre que je te montrerai* ;

2e Tableau. — Abraham apprend que son fils Loth est fait prisonnier par quatre rois qui l'ont attaqué ;

3e — Abraham délivre Loth ;

4e — Suite du combat ;

5e — Melchisedec, roi de Salem. vient à la rencontre d'Abraham, le bénit et lui offre des présents ;

6e — Un ange montre le ciel à Abraham et il lui dit : « compte les étoiles, si tu peux, telle sera la multitudes de tes descendants ;

7e et 8e Suite des combats pour délivrer Loth ;

9e — Sara se plaint à Abraham en présence d'Agar, de ce que Ismaël persécute constamment Isaac, son fils ,

10e — Abraham reçoit l'ordre de Dieu d'immoler son fils Isaac ; il se rend avec lui sur la montagne où doit avoir lieu le sacrifice, Isaac lui demande où est la victime ;

11e — Immolation d'Isaac ; un ange arrête le bras d'Abraham, et un bélier parait aussitôt, embarassé au milieu d'un buisson d'épines qui se trouve près de la pierre où devait avoir lieu le sacrifice ;

12e — Mariage d'Isaac. Abraham bénit l'Union :

13e et 14e Naissance d'Esaü et de Jacob ;

15e — Esaü vend à Jacob son droit d'ainesse, pour un plat de lentilles qu'il lui donne ;

16e — Jacob pour obtenir la bénédiction d'Isaac lui présente le ragoût de chevreau préparé par sa mère, pendant qu'Esaü est à la chasse ;

2°. Deuxième fenêtre à droite

La deuxième fenêtre à droite comporte la continuation de l'histoire de Jacob.

1er Tableau. — Fuyant la colère d'Esaü. Jacob se rend chez Laban ; Pendant qu'il dort, ce dernier voit une échelle mystérieuse sur laquelle des anges montent et descendent, allant de la terre au ciel, et à l'extrémité de laquelle Dieu s'appuie ;

2e — Jacob demande à son oncle Laban la main de sa fille, en récompense de ses services ;

3e — Dieu ayant béni ses travaux, les richesses de Jacob lui attirent l'envie des autres fils de Laban : il s'enfuit furtivement avec ses enfants, ses serviteurs et ses troupeaux ;

4e — Jacob, pour apaiser son frère Esaü, lui envoie des serviteurs avec des présents. Il reçoit le nom d'Ismaël ;

5e — Commencement de l'histoire de Joseph, ses frères le retirent de la citerne ;

6e — Un des enfants de Jacob reçoit d'un Ismaëlite la somme d'argent, comme prix auquel ils ont vendu leur frère Joseph ;

7e — Joseph est vendu de nouveau à Putiphar, ministre du roi d'Egypte ;

8e — Joseph s'enfuit, laissant son manteau entre les mains de la femme de Putiphar qui le calomnie auprès de son mari ;

9e — Joseph est mis en prison ;

10e — Joseph dans son cachot explique aux serviteurs de Pharaon, roi d'Egypte, le songe qu'il avait eu pendant la nuit ;

11e — Pharaon est endormi, et l'on voit devant lui sept épis des plus gros, et de l'autre une vache d'une maigreur extrême ;

12e — Joseph, mis en présence de Pharaon, lui explique le sens des songes qui l'ont troublé ;

13e — Les frères de Joseph viennent lui acheter du blé, sans le reconnaître ; Joseph met la main sur l'épaule de Benjamin qu'il veut retenir. Siméon se livre au désespoir.

14 et 15e — Banquet donné par Joseph à ses frères avant de se faire connaître ;

16e — Joseph présente son père à Pharaon.

Rosace du Nord

(Porte dite d'Abraham, en face la porte d'entrée)

En regardant cette admirable rosace qui se présente en face de nous dans le transept Nord, nos yeux sont en extase devant la splendeur de cette verrière. L'image du sauveur du monde est environnée de rayons lumineux et éblouissants. Les vitraux en furent exécutés par Jehan Hympe et par son fils, verrier à Sens. Cette rosace représente l'incarnation du verbe, la fondation et le triomphe de l'Eglise. La description des cinq soubassements que supporte ce beau travail est le suivant :

1° L'Archange Gabriel montre au prophète Daniel le paradis :

2° Le même archange prédit à Zacharie la naissance de Saint-Jean-Baptiste ;

3° Il annonce à Marie qu'elle sera la mère de Dieu ;

4° Il annonce également à Daniel que la religion juive sera remplacée par la religion du Christ ;

5° Victoire de l'Archange St-Michel sur l'esprit du mal (1).

Cette verrière a été donnée par Gabriel Gouffier, doyen du chapitre de Sens. Gouffier est lui-même représenté, au bas, à côté de l'Ange Gabriel, il est vêtu de l'aumuse, du surplis et de la robe rouge, costume des chanoines de Sens, à cette époque.

En quittant le transept enchanteur, nous laissons à gauche la statue de Jeanne d'Arc exécutée par M. Vigoureux et inaugurée le 2 octobre 1910.

Nous allons continuer notre pélerinage autour de la cathédrale ; nous passerons rapidement devant les chapelles du côté Nord, refaites d'après les plans de M. Violet-le-Duc. Ces chapelles d'un assez mauvais goût sont celles de Saint-Sulpice, Saint-Albin, Saint-Loup et de Saint-Fiacre, même mauvais style dont nous avons fait mention en longeant la première travée en face. En avançant dans cette travée, se trouve, à gauche, un rétable en pierres sculptées avec une remarquable finesse. Ce rétable faisait autrefois partie

(1) Semaine religieuse de Sens du 8 Avril 1899, n° 14. (Abbé Chartraire).

d'un tombeau élevé par Tristan de Salazar, 94e Archevêque de Sens, et qui fut détruit par les révolutionnaires de 1791. Les statuettes de ce monument ont été brisées ; celles qui y figurent actuellement ont été rapportées plus tard.

Un tableau, faisant pendant à celui de la résurrection de Jaïre dont nous avons parlé au commencement de cet article, représente les anges adorant le Christ.

Il est bon de remarquer aussi à cinq ou six mètres environ du sol, « Jean du Cognot », autrement dit de Pierre du Cugnières, mis en cet endroit par dérision, depuis 1329, époque à laquelle il perdit son procès contre les Archevêques de Sens.

Après avoir admiré dans le bas de l'Eglise les énormes piliers qui soutiennent les tours, il ne reste plus, en passant sous les orgues, qu'à remonter l'édifice par le milieu jusqu'au transept et jusqu'à la dalle en marbre blanc, située à terre, sur laquelle sont inscrits les mots suivants :

« LOUIS-NICOLAS-VICTOR de FÉLIX
COMTE DE MUY, MARÉCHAL DE FRANCE
CHEVALIER DE L'ORDRE DU ROI
MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ETAT
AU DÉPARTEMENT DE LA GUERRE,
MENIN DE LOUIS, DAUPHIN, FILS DE LOUIS XV
DÉCÉDÉ LE X OCTOBRE MDCCLXXV ».

« Huc usque luctus meus »

Ce fut là où fut inhumé le corps du maréchal comte de Muy.

Ce maréchal qui aimait beaucoup le Dauphin, avait exprimé le désir d'être inhumé aux pieds de son maître ; son désir fut accompli. Les corps du Dauphin et de la Dauphine sa femme, avaient été en effet, ainsi que nous l'avons dit, inhumés dans le chœur même de la cathédrale, et c'était au-dessus de leurs restes que se trouvait jadis le magnifique monument que nous avons admiré précédemment dans la chapelle de Sainte-Colombe, exposé en cet endroit, on ne sait trop pourquoi.

Voici à se sujet ce qui eut lieu en 1791 : les corps du Dauphin et de la Dauphine, ainsi que celui du Maréchal du Muy, furent enlevés de la cathédrale, et jetés tous les trois par les révolutionnaires de l'époque dans la fosse commune du cimetière de la ville qui se trouvait alors situé à la place actuelle du théâtre ; mais ceux du

Dauphin et de la Dauphine en furent plus tard retirés, puis transportés avec les honneurs qui leur étaient dus dans le chœur de la cathédrale; le corps seul du maréchal de Muy ne fut pas retrouvé et a disparu, triste destinée humaine !

En face de nous et pour terminer cette longue promenade, on aperçoit l'autel principal de l'église sur lequel se trouve le splendide baldaquin, exécuté en 1742 par Servandoni, architecte ; il est soutenu par quatre colonnes d'ordre corinthien qui jure quelque peu avec le style général de la cathédrale, mais qui n'en est pas moins très beau. Ce baldaquin avait servi de pourtour à la première statue de Louis XIV, sur la place des victoires à Paris.

Le chœur de l'Eglise métropolitaine de Sens est très bien éclairé au moyen de 15 fenêtres ogivales surmontées d'une rose; au dessous de chaque fenêtre se trouvent au nombre de deux, des petits portiques à ogives, appelés « triforium », au nombre total de trente, allant de droite à gauche, au dessus des colonnes du pourtour du chœur. Toutefois trois verrières seulement présentent les sujets historiques suivants, savoir :

1° Fenêtre du milieu

1° Jésus trahi par Judas ;
2° Jésus reçoit un soufflet devant le tribunal de Caïphe;
3° Jésus est condamné à mort par Pilate;
4° La flagellation;
5° Jésus porte sa croix ;
6° Jésus est crucifié.

Dans le trèfle de la rose, le christ tient le monde d'une main, et bénit de l'autre.

2e Fenêtre, à droite

1° L'annonciation;
2° La Nativité ;
3° L'arrivée des Bergers ;
4° Les Mages devant Hérode ;
5° Les Mages en route pour Bethléem ;
6° L'adoration des Mages ;
7° La sainte famille part en exil ;
8° L'entrée en Egypte et le renversement des Idoles.

Dans le trèfle, on voit le triomphe de la vierge ;

3e Fenêtre à gauche

1° Saint-Etienne entre dans la ville ;
2° Quatre auditeurs; l'un d'eux montre au prédicateur les poings fermés et grince les dents, deux autres s'entretiennent et le quatrième paraît s'en aller ;
3° Un juge, portant une couronne sur la tête, écoute les paroles d'un accusateur ;
4° Saint-Etienne qui est condamné par le juge, paraît sortir de la ville, accompagné d'un garde, pour être lapidé ;
5° Paul reçoit ses vêtements, de la main d'un de ses bourreaux ;
6° Saint-Etienne lapidé par un juif.

Dans la rose, l'âme de Saint-Etienne, sous la figure d'un petit corps humain est porté au ciel par deux anges. Dans un angle de la fenêtre, on aperçoit deux autres anges portant des palmes.

Ces vitraux qui paraissent être du XIIIe siècle, semblent être à l'enfance de l'art, et ne sont pas comparables aux autres verrières qui ornent la cathédrale de Sens.



LE TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE DE SENS

Charlemagne donna par testament à l'église de Sens une partie des reliques et des joyaux de sa propre chapelle, et dans un inventaire daté du XIIe siècle, l'énumération de ces objets en était faite. « *Il importe de ne pas oublier, disait ce document, que l'Empereur « Charlemagne a donné à Magnus, 45e archevêque de Sens, « un nombre de reliques qui furent réunies dans une châsse en « argent, l'année même où il fit la dédicace de l'église de Melun.* »

Ces richesses s'augmentèrent encore grâce à la libéralité des archevêques, des papes et des souverains.

Au XVe siècle, on conserva au trésor « *la chapelle donnée par « le pape Clément VI, qui fut le 82e archevêque de Sens sous le « nom Pierre Roger (1329-1330), et garnie de chasube, dalmati- « que et tunique, d'un drap de samit vermeil semé d'or, ouvré de « losanges et esguilliers d'or, trois aulbes parées du drap mesmes, « deux estoles, trois fenoulz, trois colets et deux chapes avec tais- « saulx aux armes du dit pape.* »

Grégoire XI, neveu de Clément VI et archi-diacre de Sens, (1346-1370), avait aussi donné « *une chapelle d'ornements de drap « de Damas blanc bâtu d'or.* »

On voyait également dans ce trésor, au milieu d'une nombreuse série d'ornements « *la chapelle de velourt rouge semée d'an- « ges de bordure que donna la reyne Blanche ; la chapelle de velourt « vermeil à croissant d'argent et treffes d'or laquelle fut donnée « par la royne de Bourgogne, ainsi qu'un grand drap d'or à « feuilles de 5 aunes de long et un autre drap d'or semé de petits « arbres, donnés tous les deux par le roi Charles VII, quand il fut « à Bourges ; le poyle nommé doucier d'Etienne Bécart de Penoul, « 79e archevêque de Sens (1292-1309), tout bâtu d'or, ymaginé de*

« *la passion de Notre-Seigneur, et le doucier de Guillaume II de*
« *Broce, 83e archevêque de Sens (1330-1338), de drap inde brodé à*
« *grans ymages à bordure d'or et aux armes de cet archevêque.* »

En 1529, on vendit pour contribuer à la rançon de François Ier le calice d'or de l'archevêque Etienne Béquart.

En 1596, le chapître, pour réparer les ruines des guerres de religion, décida l'aliénation de divers objets précieux, notamment d'un pupitre d'argent doré « *fort magnifique, garny de deux anges et de deux aigles et tout autour des apôtres, avec force pierreries.* Ce pupitre avait été donné par le même prélat.

Sous Louis XV, au moment de la guerre de 7 ans, il fallut se résigner à porter à la Monnaie, pour la convertir en pièces courantes, la fameuse table d'or (1760), dont nous donnons ici la reproduction ; lorsque l'année terrible de la Révolution de 1789 arriva, pas une des merveilles d'orfévrerie léguées par les générations passées, ne trouva grâce devant les commissions de ce régime.

Aussi ne reste-t-il de l'ancien trésor que des épaves, mais qui sont encore assez importantes pour avoir fait au trésor de Sens une réputation méritée, et pour lui donner une place d'honneur parmi les trésors des églises de France. Ce trésor est en effet classé en tête, comme étant un des plus riches.

Après la Révolution on s'empressa de réunir dans l'ancienne salle du trésor de Sens, construite par Monseigneur Languet de Gergy en 1747, 109e archevêque de cette ville, les divers objets qui échappèrent à la destruction. Plusieurs manuscrits et notamment le célèbre Missel de la circoncision ou de la fête des fous, avec le magnifique dyptique d'ivoire formant sa couverture, qui se trouve actuellement à bibliothèque de la ville ; avec les très belles tapisseries, les coffrets d'ivoire, la sainte coupe sauvée par M. Thomas, on put réunir un fonds digne d'être remarqué, auquel venaient s'adjoindre des restitutions particulières. Ces reliques précieuses avaient été cachées dans l'église Saint-Pierre, pendant la Révolution par MM. Macé et Thomas.

Dès son arrivée à Sens, en 1892, Monseigneur Ardin, 116e archevêque de Sens, continua l'œuvre entreprise en 1879 par le cardinal Bernadou, et donna l'ordre de dresser un catalogue.

Nous allons passer en revue les tapisseries ainsi que les divers objets que contient encore le trésor de l'église de Sens.

Tapisseries

1. — Parement d'autel, don du cardinal Louis de Bourbon, 97e archevêque de Sens (1536-1557). Haute lisse, tissée soie et or, XVe siècle. Hauteur, 1 m. 38. - Largeur 3 m. 31.

L'adoration des Mages.

Assise au milieu, sur un trône, la Vierge vêtue d'une robe rouge et d'un manteau bleu, tient l'enfant Jésus sur ses genoux. A gauche, est agenouillé Melchior, vieillard à longue barbe, couvert d'un somptueux manteau doublé d'hermine, l'aumonière attachée à la ceinture. Il a déposé aux pieds de la Vierge son chapeau à couronne fleurdelisée et remis son offrande à Saint-Joseph, à droite du trône. Ce dernier est vêtu de bure, chaussé de patins et s'appuie sur un bâton.

Derrière Melchior se trouve Gaspard, le plus jeune des trois rois, le diadème sur la tête; il attend le moment où il pourra offrir à l'enfant Jésus le vœu orné de gemmes précieuses que présente un négre à genoux. Un homme d'armes compléte ce groupe au-dessus duquel on voit dans une petite ouverture deux figures grimaçantes d'esclaves.

A droite, se trouve Baltazar habillé d'une robe de brocard, son badelaire suspendu à une chaîne d'or. Le genou en terre, il se découvre et offre à l'enfant Jésus un drageoir étincelant de pierreries. Un personnage à longue houppelande fourrée et deux soldats forment sa suite.

2. — Parement de rétable du même cardinal de Bourbon. Haute lisse, soie, laine, or et argent. Hauteur, 1 m. Largeur, 2 m. 92. — XVe siécle.

Au milieu, le couronnement de la Sainte-Vierge. Sur un trône sont assis Dieu le pére, la tiare sur la tête, une chappe d'or sur les épaules et Jésus-Christ vêtu d'un manteau de pourpre, le front ceint de la couronne d'épines, la croix à la main, la poitrine portant les stigmates de la passion. Tous les deux déposent une couronne sur la tête de la Sainte-Vierge, au-dessus de la tête de laquelle plane le Saint-Esprit. Marie agenouillée, au centre, dans l'attitude du recueillement et de la priére, est vêtue d'une robe de drap d'or et enveloppée d'un ample manteau d'azur à broderies d'or. Autour d'elle, les chœurs des anges, alternativement pourpre et azur, forment sa cour.

Sous le panneau de gauche on lit : Salomon - Bethsabée. Salomon entouré de sa cour, fait asseoir Bethsabée sur un trône et lui dépose un diadéme sur le front.

Sur le panneau de droite, est écrit : Etester - Assverre. Assuérus accueille Esther prosternée à ses pieds et venant implorer le pardon de son peuple.

3o. — Fragment du rétable précédent. Hauteur, 0 m. 83. Largeur, 0 m. 98.

Dans la partie inférieure, un concert céleste formé par des groupes d'anges parés de chapes et de tuniques constellées de perles et de cabochons. A droite, trois chanteurs, à gauche trois instrumentistes, accompagnant sur l'orgue, la harpe et le luth. Au centre, les armoiries du cardinal de Bourbon. Dans le haut, une double couronne d'anges en costumes rouges et bleus, entoure une gloire, travail au petit point qui dénote une époque postérieure.

4o. — Parement d'autel. Haute lisse. Hauteur, 1 m. 085. Largeur 2 m. 72. Commencement du XVIe siècle. Donné par Jean de Bray, secrétaire et exécuteur testamentaire de Tristan Salazar, 94e archevêque de Sens.

De chaque côté, dans la bordure, se trouvent, séparées par des compartiments fleuronnés, les armoiries de J. de Brayés, de gueules aux J. B. d'or, reliées par un las d'azur, aux extrémités duquel pendent une tête de mort et un miroir la reflétant, avec la devise " *Cinis es memento* ". Dans la partie supérieure, on lit les paroles des Hébreux exilés à Babylone : " In salicibus in medio ejus, suspendimus organa nostra. "

Le sujet représente " Notre-Dame de pitié ". Devant la croix, quatre angelots tendent un rideau à grands ramages qui forment fond. Marie agenouillée contemple le corps inanimé de son fils, étendu sur un linceul dont Sainte-Marie-Madeleine et Saint-Jean tiennent les extrémités. A gauche, Saint-Michel portant de la main gauche une croix à longue hampe, écrase le démon qu'il menace de son épée. A droite, Saint-Etienne en dalmatique, une pierre sur la tête et la palme du martyr à la main, fléchit le genou en regardant le ciel entr'ouvert d'où sort une main bénissante.

5. — Tenture du Cardinal Wolsey, aumônier du roi d'Angletere Henri VIII, archevêque de York, créé cardinal de Sainte-Cecile en 1515.

Le sujet est partagé en quatre compartiments :

Au premier, à gauche, deux séries sont superposées. En haut, Judith dans une pièce décorée d'un dressoir chargé d'orfévrerie, entourée de ses serviteurs, se pare de ses joyaux. Ayant achevé sa prière, elle se leva, appela sa servante et descendit dans sa maison ; elle quitta son cilice et ses habits de veuve, se couvrit de parfum, disposa sa chevelure et se

coiffa d'une mitre précieuse. Elle reprit les vêtements qu'elle avait portés aux jours heureux, chaussa ses sandales et se para de ses bracelets d'or, de ses pendants d'oreilles, de bagues et de tous les ornements qu'elle possédait. Dans la bordure on lit cette inscription : *Judith ornementaris se decorabat ut impleret quod incipiebat* ".

Au-dessus et au premier plan, Vagao camérier d'Holophernes accompagné de trois serviteurs, transmet à Judith l'invitation de son maître : " *Per camerarium quam desideravit Holopherne Judith invitavit* ".

Judith à la table d'Holopherne. — La table est dressée sous une tente, dont le lambrequin et les courtines portent l'initiale et le nom du général Olifernus. Judith et Holopherne sont assis au fond, sur un même banc à dossier richement ciselé. Vagao, le genou en terre, dirige le service. Assise près de lui, une servante de Judith tient sur ses genoux, une sorte d'encensoir ; de chaque côté de la table, un échanson et une autre servante. Judith écoute la conversation d'Holopherne, mais refuse de porter à ses lèvres la coupe qu'elle tient à la main : " *Judith Holopherni correpulando sedit ad mensam nil gustando* ".

Mort d'Holopherne. — Judith, l'épée à la main, présente à ses suivantes la tête de l'Assyrien dont le corps ensanglanté s'agite convulsivement sur le lit. Deux sentinelles sont endormies dans le camp. Dans le lointain une ronde de nuit circule à travers le camp. " *Judith sicut deo placuit, caput Holofernis amputavit* ".

6. — Verdure. Haute lisse. Hauteur, 2 m. 40 ; largeur, 3 m. 40. XVIIe siècle.

Sur la pelouse d'un parc, une trentaine de personnages, hommes et femmes, en costume de l'époque d'Henri IV, s'exercent au jeu de paume.

7. — Tableau de tapisserie de Haute lisse. Hauteur, 0 m. 58 ; largeur, 0 m. 49. XVIIIe siècle.

Sur un fond de ton gris jaunâtre, Notre-Seigneur Jésus-Christ, en buste, robe rouge et manteau bleu, la tête entourée d'une auréole, présente le pain eucharistique qu'il vient de rompre. Don du cardinal Bernadou, 115e archevêque de Sens.

8. — Parements de stalles. — Tapisserie au petit point, laine et soie, deux morceaux recousus. Hauteur, 0 m. 39 ; largeur, 3 m. 15. XVIe siècle.

9. — Pente de garniture de lit. — Tapisserie exécutée à l'aide d'aiguilles au point carré. Hauteur, 0 m. 55 ; largeur, 4 m. 55. Fin XVIe siècle.

Suaires

10. - Suaire de Saint-Victor.
11. - Suaire de St-Siviard, étoffe byzantine.
12. - Suaire des Saints-Innocents, époque carlovingienne.
13. - Suaires de Ste-Colombe et de St-Loup. IX° siècle.
14. Suaire de Saint-Potentien, 2e évêque de Sens. IX° siècle.
15. - Suaire de Saint-Léon, 3e évêque de Sens. XI et XIIe siècle.

16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 31 et 32. - Diverses étoffes.

33. - Suaire de Saint-Potentien, XIIe siècle.
34. - Suaire de Saint-Plavit.
35. - Suaire de Saint-Savinien, 1er apôtre de Sens. Fragment XIIIe siècle.
36. - Tissu sarrasinois.
37. - Suaire de Sainte-Théodechilde, fondatrice de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, XIIIe siècle.
38. - Deuxième suaire de Sainte-Colombe, XIIIe siècle.

39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47 et 48. - Divers tissus.

49. - Suaire de Sainte-Licière, vierge sénonaise.
50. - Crêpe oriental de soie blanche trouvé dans les reliques de Sainte-Paule en 1896.
51. - Crêpe de chine blanc à quadrillage damassé, bordé d'un triple listel noir.
52. - Suaire de Saint-Romain.
53. - Deuxième suaire des Saints-Innocents, XIIIe siècle.

54, 55, 56, 57, 58, 59, 60. - Tissus divers.

61. - L'Assomption, toile brochée, VIIIe siècle.
62. - Doublier ou parement de lutrin, Xe ou XIe siècle.

63, 64. - Fragment de parement ayant servi de suaire, XIe siècle.

65. - Suaire de Sainte-Paule, XIIIe siècle.
66. - Suaire de Saint-Héracle et de Saint-Paul, 16e et 17e évêque de Sens, XIIIe siècle.

67 et 68. - Nappe de toile damassée, quadrillée et fragmentée de tissus, XVIe siècle.

69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80. - Tissus et draps d'or divers.

81. - Parement d'autel de la comtesse d'Etampes. Hauteur, 0 m. 54 ; largeur, 1 m. 22. XIVe siècle.
82. - Parement de la chapelle du roi, XVIe siècle.

Médaillons, Bourses, Aumônières

83. - Prédication de St-Etienne, XVIe siècle.
84. - Pentecôte, XVIe siècle.
85. - Judith et Holopherne, XVIe siècle.
86. - Assomption, XVIIe siècle.

Médaillons, Bourses, Aumônières (suite)

87. - Trois fleurons.
88. - Parement du bronchard du Saint-Sacrement. XVIIe siècle.
89. - Sainte-Famille, XVIIIe siècle.
90. - Voile de la Sainte coupe.
91. - Fragment d'un manteau de Notre-Dame de liesse, XVIIe siècle.
92. - Coussin, XVIIe siècle.
93. - Voile de calice. XVIIe siècle.
94. - Voile du Saint-Sacrement. XVIIe siècle.
95. - Double écusson du Dauphin Louis et de la Dauphine Marie-Josèphe de Saxe, XVIIIe siècle.

96, 97, 98, 99. - Etoffes diverses.

100, 101, 102, 103, 104, 105, 106. - Bourses diverses.

Ornements d'Eglise

107, 108, 109, 110, 111, 112. - Collet, manipule chasuble, étole, aube, ceinture, ceinture de St-Thomas Becket de Contorbéry et ministre du roi Henri II. Il s'exila et vint à Sens où résidait alors le pape Alexandre III ; il retourna en Angleterre pour y subir le martyre.

113, 114. - Chasuble et tunicelle de Saint-Ebbon, 33e archevêque de Sens de 710 à 744.

115. - Etole, XIIIe siècle.
116. - Etole de Saint-Sépulcre, XVIIe siècle.

117, 118, 119, 120. - Parures de bas d'aube, ceinture de Saint-Edme, collet lithurgique.

121, 122. - Mitres, XIIe siècle.

123. - Mitre de Guillaume de Melun I, 81e archevêque de Sens (1316-1329).

124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133. - Mitres diverses.

134. - Rochet du pape Pie VI, (1775 à 1799).
135. - Parure de Marie-Antoinette reine de France, XVIe siècle.
136. - Manteau cardinalice, en soie rouge du Cardinal Bernadou, 115e archevêque de Sens (1867-1891).

137 138. - Barrette et calotte cardinalice du même archevêque.

139. - Manteau royal donné par Charles X en 1826.

Sculpture, Bronzes

140. - Pyxide, IV à VIe siècle.
141. - Boite à reliques, VIIIe siècle.
142. - Peignoir de St-Loup Ier, 21e évêque de Sens.
143. - Coffret byzantin Xe ou XIe siècle. Boîte prismatique en bois à 12 pans, recouverts de panneaux d'ivoire historiés, autrefois peints et dorés.



Mgr de LUYNES





Mgr Etienne ARDIN

Sculpture, Bronzes (suite)

La toiture conique, également à 12 pans, porte le même revêtement, et a sa base garnie d'une plate-bande de cuivre rouge émaillée, à rinseaux et rosaces quadrilobées Chaque panneau du prisme offre trois sujets superposés Voici l'indication sommaire des sujets ; Zone inférieure : *Histoire de David;* deuxième zone : *Histoire de Joseph* ; toiture ; *la suite de l'histoire de Joseph*. Ce coffret est d'une grande valeur.

144. - Coffret arabe, XII ou XIVe siècle.

145. - Bâton de préchantre.

146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155. - Coffret et crucifix divers.

156, 157, 158, 159, 160, 161, 162. Statuettes diverses et buste du cardinal Bernadou, 115e archevêque de Sens.

163, 164, 165, 166, 167, 168. - Bronzes divers.

169, 170. - Deux bas-reliefs.

171, 172. - Deux bas-reliefs de la châsse de St-Loup Ier, 21e évêque de Sens.

173. - Statue de la Sainte-Vierge, en argent. Hauteur, 1 m. 38, exécutée par Bachelet, orfévre à Paris.

174, 175, 176, 177, 178, 179, 180. Divers objets, Volute d'une crosse. Buste reliquaire, XVIe siècle. Christ sculpté, style Louis XV. Anges dorés. Boîte d'olivier représentant le sanctuaire du St-Sépulcre. Boîtes écrins. Boîte ronde du XVIIIe siècle.

181, 182, 183, 184. - Un petit vaissel de cristal. Calices en cristal.

Orfèvrerie

185. — Sainte Coupe, fin du XIIe siècle. Ciboire de vermeil, battu au marteau, la coupe et le couvercle attachés par 2 charnières à goupilles. Cette sainte-coupe volée en 1541 par deux jeunes gens, fut retrouvée quelques jours après, grâce aux aveux de l'un des coupables qui fut condamné au bucher.

186. — Pavillon de la Sainte-Coupe XVIIe siècle.

187. — Reliquaires de la vraie croix de Charlemagne — du XIVe siècle — H. 0 m. 335. L. 0 m. 24. Des lames d'or à rinceaux ciselés, enchassent exactement, sur son épaisseur le bois de la vraie croix et laissent à découvert les 2 faces. Le devant porte, à l'intersection des traverses, deux rubis, et à chaque extrémité, un saphir. Huit perles, en forme de poires, sont disposées en rayons dans les angles, et montées sur une tige d'or terminée par un

bouton. La précieuse relique encaissée dans cette croix est une des plus grandes qui soient connues. Elle est formée de 5 morceaux de bois de la vraie croix disposés selon la figure ci-dessous :



188. — Croix de St-Louis, H. 0 m. 75, L. 0 m. 36. Don du cardinal Bernadou, 115e archevêque de Sens, exécutée en 1888 par Poussielgue à Paris. Le bois de la vraie croix est abrité sous un cristal serti dans une monture de vermeil dentelée ; cette relique était, avant 1792, placée sur une croix revêtue d'or et chargée de pierres fines et de camées ; cette croix a été donnée au chapitre par Pierre de Corbeil, 71e archevêque de Sens (1200-1221), ou par Pierre de Charny, 76e archevêque de Sens (1267-1274).

189. — Croix de la sainte chapelle — Reliquaire de vermeil, moderne donné par M. Thomas, chanoine de Sens.

190. — Reliquaire de la couronne d'épines — Œuvre moderne — legs de M. Thomas, chanoine de Sens.

191. — Reliquaire de St-Etienne, XIII· siècle, Ce reliquaire servait à recueillir les aumones.

192. — Lame d'argent dorée portant l'inscription : « *De flagellis — quibus flagellatus — fuit* », XV· siècle.

193. - Châsse portative XII· siècle.

194. - Monstrance XV· siècle.

195. - Couronne de St-Potentien, XVe siècle.

196. - Calice XIIIe siècle.

197. - Calice et patène, argent doré, XVIe siècle.

198. - Calice et patène, argent doré, XVIIIe siècle.

199. - Calice et patène, argent doré, moderne.

200. — Calice du Cardinal Bernadou, 115e archevêque de Sens, style du XIVe siècle.

201. - Calice moderne en or.

202. - Chapelle en vermeil donnée en 1867 par Monseigneur Joly, 114e archevêque de Sens.

203. - Burettes offertes par le Cardinal Bernardou, 115· archevêque de Sens.

204. - Bougeoir épiscopal offert par le Cardinal Bernadou, 115e archevêque de Sens.

205. - Petite chapelle offerte par le cardinal Bernadou, 115e archevêque de Sens.

206. - Croix d'autel XIIe siècle.

207. - Croix du VIIIe ou du IXe siècle, style mérovingien.

208. — Croix processionnelle, XIIIe siècle.
209. - Croix processionnelle XIVe siècle.
210. - Croix processionnelle XIVe siècle.
211. - Croix processionnelle XVe siècle.
212. — Croix processionnelle XVe siècle.
213. - Croix processionnelle.
214. - Christ en bronze, moyen-âge.
215. - Croix archiépiscopale. Œuvre de Madame de Poussielgue orfèvre à Paris.
216 - Crosse de Guillaume de Melun 1er 81e archevêque de Sens (1316-1329).
217. — Crosse du Cardinal de la Fare 111e archevêque de Sens (1821-1829), donnée par le roi Louis XVIII en 1821, — argent doré — cette crosse a été remplacée en 1867 par une autre crosse en vermeil.
218. - Crosse du Cardinal Bernadou, 115e archevêque de Sens, œuvre de Madame Poussielgue, orfèvre à Paris.
219. - Couverture de livre en cuivre doré XVIe siècle.
220. - Chandelier XIIIe siècle.
221, 222. - Chandeliers d'autel, XVe siècle.
224 à 238. - Benitiers, Encensoirs, lampe de sanctuaire, plateau, boîtes à reliques, épingles, mortier en bronze.

Bijoux

239. - Anneau de St-Loup, 21e Evêque de Sens mort en 623.
240. - Anneau du pape Grégoire XI, XIVe siècle.
241, 242. - Deux anneaux épiscopaux en cuivre doré trouvés en 1887 dans le tombeau de Guillaume de Melun II, 85e archevêque de Sens, mort en 1376.
243. - Agrafe d'ornement, XIVe siècle.
244. - Anneau cardinalice de Monseigneur Bernadou, 115e archevêque de Sens, remis par Léon XIII dans le consistoire du 17 mars 1887.
245. - Couronne d'ostensoir avec pièces fausses.
246. - Amulette, cornaline ronde et plate dans une capsule d'argent.
247. - Collier de l'ordre du St-Esprit, XIXe siècle.
248. - Plaque de l'ordre du St-Esprit, brodée de paillettes d'argent.
249. - Grand cordon de l'ordre du St-Esprit remis par le Roi au Cardinal de La Fare, 112e archevêque de Sens.
250. - Etui ayant servi à renfermer le bâton du Maréchal du Muy.
251. - Croix de chanoine du chapitre de St-Denis, croix de Malte, d'argent doré, chaque

rayon émaillé de violet avec bordure blanche, pommelé d'or ; au centre, un médaillon ovale porte d'un côté un St-Denis sur fond d'or, avec légende : « *Votum pro-rege, sepultura regum* ».

252. - Chapelet ou lapis-lazuli, monté en or donné par Monseigneur Pichenot, archevêque de Chambéry.

Emaux

Les émaux, portant les nos 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, représentent une châsse en forme de maison donnée en 1851 par M. l'abbé Chauveau, vicaire général de Sens, pour renfermer une relique de Sainte-Colombe, XIIIe siècle, une custode XIIIe siècle, deux urnes, travail chinois moderne, un christ portant la croix, une annonciation, le sauveur bénissant, la Vierge Marie, St-Thomas; Christ en croix, le sauveur adolescent, Vierge de l'annonciation, Pénitence de Saint-Pierre.

Portraits d'Empereurs Romains

265. - Tibère (14-37). 266. - Caliqula (37-41). 267. - Néron 54-68).

268. - Galba (68-69). 269. - Vespasien 69-79). 270. - Titres (79-81).

Médaillons Ovales

271. - Tibère (14-37). 272, - Othon. 273. - Vitellins, 274. Vespasien (69-79). 275. - Une Dame. 276-277. - St-Paul et St-Luce. 278. - Ste-Anne et la Sainte-Vierge, 279. - Saints, Vierge. 280. - Assomption. - 281. - Sainte-Famille. 282 - Saint-Henri Empereur. 283. - Sainte-Geneviève. 284. - Sainte-Vierge et l'enfant Jésus. 285. - St-Joseph couronné par l'enfant Jésus. 286. - Sainte-Françoise. 287. - St-Louis, le roi agenouillé devant la couronne d'épines. 288. - St-Bernard.

Miniature Email

289. - Portrait d'évêque, fin XVIIe siècle.

290. - Marine.

291. - Une dame et son enfant (Epoque Louis XIV).

Peintures

292. - Le baptême de Notre Seigneur dans le Jourdain 1717, signé F. Lemoiyne.

293. - La tentation dans le désert signé F. Lemoine.

294. - La Samaritaine, signé F. Lemoine.

295. - Les noces de Cana.

296. - La promesse de l'Eucharistie, signé F. Lemoine.

297. - La Vierge et l'enfant Jésus.

298-299. - Portraits du Dauphin et de la Dauphine ; au som-

met du cadre on lit : donné par le roi Louis XV au chapitre de Sens en 1773.

300-301. - Portraits du comte et de la comtesse de Provence.

302. - Portrait du maréchal de Muy.

303. - Portrait du cardinal de Luynes, 110e archevêque de Sens (1753-1788).

304. - Portrait de St-Vincent de Paul.

305. - Portrait d'Ollivier Cree, chanoine et maire de Sens.

306. - Portrait de Charles-Nicolas Taffourreau de Fontaine.

Peintures sur bois

307, 308, 309, 310, 311, 312. Ecce Homo, Mise au tombeau, Vierge dite de St-Luc et enfant Jésus portant les instruments de la passion. Ecrin de croix, sainte-famille.

Peintures sur cuivre

313 à 333. - St-Etienne Ste-Anne, la Vierge entourée d'anges. les anges à la créche, adoration des Bergers, adoration des Mages, Circoncision, Jésus chasse les voleurs, Ecce Homo, Sainte-Barbe, Sainte-Agnès, Sainte-Marthe, St-Jérome, Sainte-Madeleine visite les anges, Sainte-Madeleine dans la solitude, Sainte-Thérèse devant le St-Sacrement, Ste-Catherine de Siam, Ste-Vierge.

Peintures sur pierres

334, 335, 336, 337. - Halte pendant la fuite en Egypte, visitation, St-Augustin, St-Laurent.

Monnaies Médailles Sceaux

339, 340, 341. - Médailles diverses.

342. - Sceau du pape Clément VI (1343-1352). Pierre Roger qui fut le 82e archevêque de Sens.

343. - Sceau du pape Innocent VI 1352-1362).

344. - Sceau du curé de Saint-Loup d'Ordon.

345. - Sceau du chapitre de Sens.

346. - Sceau de Monseigneur de la Fare, évêque de Nancy 1787-1801).

347. - Sceau de Monseigneur de la Fare, 112e archevêque de Sens.

348. - Sceau de Monseigneur de Cosnac, évêque de Meaux (1819-1830).

349. - Sceau identique.

350. - Sceau de Monseigneur de Cosnac, 113e archevêque de Sens.

351. - Sceau identique.

352. - Sceau de Monseigneur Mellon de Joly, 114e archevêque de Sens.

353. - Sceau identique.

354. - Sceau du Cardinal Bernadou, 115e archevêque de Sens.

355. - Sceau de Monseigneur Ardin, Evêque d'Oran (1880) et de La Rochelle, (1884-1892), 116e archevêque de Sens.

356. - Sceau de Monseigneur Pichenot, évêque de Tarbes (1870-1875).

357. - Sceau de Monseigneur Mabile, évêque de Versailles.



LE PALAIS SYNODAL & L'ARCHEVÊCHÉ

Gauthier Cornut, 72e archevêque de Sens depuis Saint-Savinien, bâtit, en 1231, l'officialité qui fut détruite par l'écroulement de la tour de pierres en 1267 ; elle fut dès lors reconstruite par Pierre de Charny, 76e archevêque de Sens, Le palais synodal est certainement le monument par excellence de l'architecture ogivale. L'ancienne officialité se trouve au rez de chaussée et au dessus la salle synodale proprement dite. « Aucun édifice dit M. Viollet-le-Duc, ne présente un fenestrage aussi grandiose ». Cette salle qui forme un vaisseau de 59 mètres de longueur sur 11 mètres 25 centimètres de largeur, est splendidement éclairée par six fenêtres où se dessinent à chacune d'elles deux ogives surmontées d'une rosace ; six contreforts terminés par des pinacles pleins d'élégance contiennent extérieurement la statue de Saint-Etienne au milieu, de Saint-Savinien et de Saint-Potentien de chaque côté, et, aux extrémités, de l'archevêque Pierre de Charny et de Saint-Louis roi de France ; ces deux derniers sont à genoux et tournés vers les autres saints, c'est dans cette salle synodale que se trouve le tableau de Gaillot représentant Saint-Louis et son frère le comte d'Artois portant la couronne d'épines sur leurs épaules (1826).

Autour de l'édifice extérieur se trouvent de larges chenaux avec un parapet permettant de faire le tour. La salle synodale a 500 mètres carrés.

Le musée lapidaire qu'il ne faut pas confondre avec le musée lapidaire de la ville, qui occupe la salle du rez-de-chaussée, contient des chefs-d'œuvre d'architecture pour la plupart détachés de la cathédrale ; on y remarque surtout des chapiteaux, des frises et le dessus de niches de saints d'une grande élégance, taillées dans la pierre.

Au-dessous du musée lapidaire se trouvent les prisons où Abélard fut mis au moment de son procès. La couverture du palais synodal reflète au soleil d'un brillant d'or qui donne au bâtiment un lustre épanouissant.

Le palais synodal où se tinrent les états généraux au mois de

juillet 1367, sous Charles V, et où eurent lieu tant d'assemblées présidées par les archevêques de Sens, est actuellement la propriété de l'Etat et sert à donner des banquets ou des réunions publiques d'une nature toute différente. On sait il est vrai que le palais synodal comme la cathédrale de Sens, a été classé comme monument historique, mais on sait aussi que sur la demande du conseil général de l'Yonne, les biens de la Mense archiépiscole ont été attribués au département, par décret du 2 août 1910, ainsi conçu :

Vu la proposition du Préfet de l'Yonne,

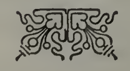
Vu la délibération du Conseil général de l'Yonne,

Décrète,

Article 1er. — Est attribué au département de l'Yonne, pour recevoir la destination prévue par l'article 9 paragraphe 1er 4°, de la loi du 9 décembre 1905, modifié par la loi du 10 avril 1908, le reliquat disponible des biens ayant appartenu à la Mense archiépiscopale et aux séminaires du diocèse de Sens.

Monseigneur Ardin, 116e archevêque de Sens, depuis 1892 a été du reste chassé de son palais épiscopal et M. de Canchy lui a offert une hospitalité bienveillante dans sa maison située 12 rue de l'Ecrivain à Sens.

Le palais archiépiscopal se développe dans la région du transept de Moïse et du chœur de la cathédrale. En sortant par cette porte on pénètre dans une cour assez vaste qui donne accès dans la grande-rue par une voûte dont le portail sur cette rue est très remarquable. Dans cette cour se trouvent les magnifiques grilles construites en 1762 par le cardinal Albert de Luynes, 110e archevêque de Sens. Ces grilles étaient autrefois autour du chœur de la cathédrale. La partie qui longe la grand-rue fut construite par Tristan de Salazar 94e archevêque de Sens et Etienne Porchet 97e archevêque de Sens, au commencement du XVIe siècle. Le cardinal Louis de Bourbon 97e archevêque de Sens a élevé en 1557 la partie existant entre la grand-rue et la cathédrale. Le grand escalier fut exécuté vers 1742 par Monseigneur Languet.



NOMENCLATURE

des Evêques et des Archevêques de Sens

M. Léopold Delisle, administrateur de la bibliothèque nationale à Paris, dit que l'arrangement du catalogue des archevêques de Sens, date de l'époque carlovingienne ; il ajoute que nous avons un texte qui s'arrête à Evrard, contemporain de Charles Le Gros. Ce texte a été copié, au XI[e] siècle dans un manuscrit de l'abbaye de Saint-Wandrille, et est aujourd'hui à la bibliothèque du Havre ; cette nomenclature comprend 46 noms de prélats dont le dernier Evrard mourut en 887 ; on y remarque l'omission de trois évêques authentiques connus : S[t]-Amé, S[t]-Honobert et S[t]-Honulphe (1). Cette triple omission fut signalée par M. Léopold Delicle, qui a toute l'autorité compétente pour cela, ainsi qu'il suit :

« Des remaniements, dit-il, furent faits au catalogue des « archevêques de Sens, au cours du XII[e] siècle. L'un des manus- « crits qui nous ont transmis la compilation historique du moine « Clarius nous offre une liste dans laquelle on a ajouté le nom de

---

(1) Cette liste est ainsi conçue :

1 Savinianus
2 Potentius
3 Léontius
4 Severinus
5 Audactus
6 Eraclianus
7 Lunanus
8 Simplicius
9 Ursicionus
10 Théodorus
11 Sindinus
12 Ambrosius
13 Agricius
14 Eraclius
15 Paulus
16 Leo
17 Constitut
18 Artonius
19 Lupus
20 Mederius
21 Hildegrarius
22 Aumbertus
23 Armentarius
24 Arnulfus
25 Emmus
26 Loudebertus
27 Ses Valfrannus
28 Ciricus
29 Elbo
30 Merulfus
31 Aubertin
32 Luvius
33 Williarus
34 Godescalcus
35 Cuntherbns
36 Petrus
37 Villebaldus
38 Berrardus
39 Ragembertus
40 Magnu
41 Hieremius
42 Aldricus
43 Wenilo
44 Egil
45 Ansigilus
46 Evrandus

« sanctus Amatus après celui de St-Loup, et les noms de sanctus « Honobertus et de sanctus Honulphus à la suite de St-Elbon. La « manière dont ces noms ont été introduits au XIIe siècle, dans le « catalogue des archevêques de Sens, mérite d'être prise en consi- « dération pour discuter plusieurs questions chronologiques dont « les Bollandistes se sont préoccupés sans avoir le moyen de les « résoudre, et dont les auteurs du Gallia christania n'ont tenu « aucun compte (1). »

Ces omissions constatés par M. Leopold Delisle ne sont pas les seules car on remarque que Polycarpe et St-Severin II ne figurent pas sur la liste des 46 évêques dont il est question.

Plusieurs controverses ont été faites concernant l'époque à laquelle St-Savinien fut envoyé dans les Gaules pour les convertir. Il est d'abord à peu près certain que son martyre eut lieu vers le 31 décembre, puisque depuis les temps les plus reculés, on célèbre sa fête à ce quantième du mois. On sait en outre que St-Potentien, son successeur à Sens, fut lui-même martyrisé un an après St-Savi nien, également le 31 décembre. Or, il est très probable, qu'après la mort tragique de ces deux saints, il se soit passé un certain nombre d'années pendant lesquelles, ils n'eurent pas de successeurs immédiats. On trouve en effet, dans l'almanach de 1763, entre les années 74 et 287 après l'ère chrétienne, époque quelque peu ténébreuse de l'histoire de Sens, au point de vue religieux, qu'il y a une lacune d'une vingtaine d'années entre Lunanus (Lunaire) 7e évêque et Simplicius 8e évêque de Sens, pendant lesquelles, il n'y a pas eu d'évêque dans cette localité. Il est également possible, en considération de la mort violente de St-Savinien, de St-Potentien et de leurs compagnons Martyrs, qu'il y ait eu quelque relâchement dans la faveur des chrétiens et que, pour ne pas subir le même sort de la part des romains, les successeurs de ces deux saints soient restés à peu près inconnus et ignorés dans l'histoire.... Aussi nous n'hésitons pas, dans le doute qui plane dans ces temps primitifs, à reconnaître que St-Savinien fut envoyé par St-Pierre, en 65, pour convertir la Gaule et nous partons de cette date, pour établir dans la nomenclature suivante les cent-seize Evêques ou Archevêques de Sens qui lui succédèrent.

(1) Bulletin Archéologique de Sens, tome XVIII.

Nombres	Noms des Evêques et des Archevêques (1)	Célébration de la fête des Saints	Avènement	Mort ou démission
1	Saint-Savinien	31 décembre	65	73 ans après J.-C.
2	Saint-Potentien	»	73	74
3	Léontius	»	»	103
4	Saint-Severin I	»	»	129
5	Audatus	»	»	161
6	Héracle I	»	»	»
7	Lunanus	»	»	»
8	Simplicius	»	»	»
9	Polycarpe	»	287	310
10	Saint-Severin II	»	»	»
11	Saint-Ursicin	24 juillet	356	380
12	Saint-Théodore	13 janvier	380	390
13	Sindinus	»	390	421
14	Saint-Ambroise	3 septembre	421	455
15	Saint-Agrice	7 Juin	455	487
16	Saint-Héracle II	8 Juin	488	520
17	Saint-Paul	5 Juillet	520	525
18	Saint-Léon	22 Avril	526	541
19	Constitutus	»	541	579
20	Saint-Arthème	28 Avril	579	609
21	Saint-Loup I	1er septembre	610	623
22	Medérius	»	623	631
23	Hildegaire	»	631	640
24	Auripertus	»	640	647
25	Saint-Gondelbert	21 février	647	648
26	Arnoul	»	548	650
27	Armentarius	»	650	659
28	Saint-Emmon	26 avril	659	670
29	Saint-Amé	29 avril	670	675
30	Landebertus	»	675	690
31	Saint-Vulfran	20 mars	690	698
32	Saint-Géric	»	698	710
33	Saint-Ebbon	»	710	744
34	Arthbertus	»	744	»
35	Saint-Honobert	5 janvier	750	755

(1) Abbé Blondel, chanoine. Revision critique du catologue des Archevêques de Sens et liste chronologiques des pontifes de cette église (1894).

Nombre	Noms des Evêques ou Archevêques	Dates de la célébration de la fête des Saints	Avènement	Mort ou démission
36	Saint-Omilphe	19 décembre	755	761
37	Loup II	»	761	769
38	Willicaire	»	769	772
39	Godescale	»	772	773
40	Saint-Gombert	»	773	778
41	Pierre I	»	780	787
42	Villebaud	»	787	792
43	Bérard	»	792	795
44	Rimbert	»	796	801
45	Magnus	»	801	818
46	Jérénué	»	819	828
47	Saint-Aldric	7 juin	828	840
48	Wénilon	»	841	865
49	Saint-Egile	»	865	870
50	Andégisé	»	871	883
51	Evrard	»	884	887
52	Waltérius I	»	887	923
53	Waltérius II	»	923	927
54	Ataldus le vénérable	»	927	932
55	Guillaume I	»	932	938
56	Gerlanus	»	938	954
57	Hildemanus	»	954	959
58	Archambaud	»	959	968
59	Saint-Anastase	»	968	977
60	Sévin	»	977	999
61	Léothéric	»	1000	1032
62	Gelduin	»	1032	1050
63	Maynard	»	1050	1062
64	Richer	»	1062	1096
65	Daimbert	»	1097	1122
66	Henri Sanglier	»	1122	1142
67	Huques de Toucy	»	1143	1168
68	Guillaume de Champagne	»	1168	1176
69	Guy des Noyers	»	1176	1193
70	Michel de Corbeil	»	1194	1199
71	Pierre de Corbeil	»	1200	1221
72	Gauthier Cornut	»	1222	1241

Nombre	Nom des Evêques et des Archevêques	Dates de la célébration de la fête des Saints	Avènement	Mort ou démission
73	Gilles Cornut	7 Juin	1244	1254
74	Henri Cornut	»	1255	1258
75	Guillaume de Broce I	»	1258	1267
76	Pierre de Charny	»	1267	1274
77	Pierre d'Anizy	»	1274	1274
78	Gilles Cornut II	»	1292	1309
79	Etienne Béquard	»	1309	1316
80	Philippe de Marigny	»	1316	1329
81	Guillaume de Melun I	»	1329	1330
82	Pierre Roger	»	1330	1338
83	Guillaume de Broce II	»	1338	1344
84	Philippe de Melun	»	1344	1376
85	Guillaume de Melun II	»	1376	1384
86	Adhémar Robert	»	1384	1385
87	Gauthier de Bagneaux	»	1385	1386
88	Guy de Roye	»	1387	1405
89	Guillaume de Dormans	»	1407	1415
90	Jean de Montaigu	»	1408	1422
91	Henri de Savoisy	»	1422	1432
92	Jean de Nanton	»	1432	1474
93	Louis de Melun	»	1474	1519
94	Tristan de Salazar	»	1519	1525
95	Etienne Gaucher	»	1525	1535
96	Antoine Duprat, Cardinal	»	1536	1557
97	Louis de Bourbon *Cardinal de Vendome*	»	1557	1560
98	Jean Bertrand, cardinal	»	1560	1563
99	Louis de Lorraine *Cardinal de Guise*	»	1563	1592
100	Nicolas de Pellevé *Cardinal*	»	1602	1606
101	Regnaud de Beaune	»	1606	1618
102	Jacques Davy du Penon *Cardinal*	»	1618	1621
103	Jean Davy du Penon	»	1621	1646
104	Octave de Bellegarde	»	1646	1674
105	Louis Henri de Goudrin	»	1674	1685
106	Jean de Montpezat de Carbo	»	1692	1715
	Hardouin de la Hoguette	»		

Nombre	Noms des Evêques et des Archevêques	Date de la célébration de la fête des Saints	Avènement	Mort ou démission
108	Bouthillier de Chavigny	7 Juin	1716	1730
109	Joseph Languet de Gergy	»	1731	1753
110	P. d'Albert de Luynes *Cardinal*	»	1753	1788
111	de Loménie de Brienne *Cardinal*	»	1788	1794
112	de la Fère, Cardinal	»	1821	1929
113	de Cosmac	»	1830	1843
114	Mellon-Jolly	»	1844	1867
115	Victor Félix Bernardou *Cardinal*	»	1867	1891
116	Etienne Ardin	»	1892	

Sur ces cent seize archevêques, comme on le voit dans la nomenclature ci-dessus, il y a eu vingt cinq saints et dix cardinaux. Saint-Géric, 32e archevêque de Sens, fut le premier à prendre officiellement le titre d'archevêque. Pierre Roger, 82e archevêque de Sens, fut nommé Pape sous le nom de Clément VI ; enfin sous Octave de Bellegarde, 104e archevêque de Sens, l'archevêché de Paris fut créé par le pape Grégoire V, au détriment de celui de Sens, et la devise formée par les 7 évêchés suffragants de Chartres, Auxerre, Meaux, Paris, Orléans, Nevers et Troyes, formant le nom de « Campont », n'exista plus.

Il y eut en outre, de 1794 à 1821, une suppression de siège épiscopal à Sens, à la suite des évènements de la Révolution Française.

BIOGRAPHIES

des cent-seize Prélats ayant été Archevêques de Sens

depuis Saint-Savinien, premier Evêque de Sens

(43 ans après Jésus-Christ),

jusqu'à Monseigneur Pierre-Maximilien ARDIN

nommé à l'archevêché de Sens le 2 Avril 1892

Dans cette longue biographie des évêques et archevêques de Sens, nous nous sommes inspirés d'un livre actuellement assez rare qui nous paru extrêment intéressant et d'une exactitude aussi parfaite que possible. Ce livre a été écrit par M. l'abbe Cornat, l'architecte de l'église de l'Immaculée-Conception. Toutefois nous avons suivi aussi très scrupuleusement les faits de l'histoire de France, en les adaptant dans la mesure du possible à ceux relatifs à chaque prélat.

Saint-Savinien

Premier Evêque de Sens (65-73)

Ce fut en 65 de l'ère chrétienne, selon la tradition la plus vraisemblable et la plus autorisée, c'est-à-dire un an après l'incendie de Rome par Néron (64) et une année avant la mort de St-Pierre (66), que St-Savinien et St-Potentien, apôtres sénonais, introduisirent la religion chrétienne à Sens. Ces deux saints, qui étaient au nombre des 72 disciples que Jésus-Christ avait choisis, en plus des 12 apôtres, s'attachèrent à St-Pierre après l'ascension, et le suivirent d'abord à Antioche (Syrie), puis à Rome d'où ils furent envoyés dans les Gaules pour y prêcher l'évangile. St-Savinien, que St-Pierre avait sacré évêque, partit de la cité romaine et étant arrivé près de Sens, il s'arrèta près d'un bourg que l'on appelait alors "*Le Vif*" où il convertit un grand nombre d'idolâtres, et dont il changea le temple en église pour y assembler les fidèles qu'il avait baptisés.

Après ce succès, il resta dans la ville de Sens, y prêcha également la foi chrétienne, et y bâtit trois chapelles, l'une en l'honneur de Notre-Dame, l'autre sous l'invocation de St-Jean-Baptiste et la 3e sous celle de St-Etienne, 1er martyre. Quelque temps après, St-Savinien, ayant appris le martyre de St-Pierre, dédia hors la ville, au village "*Le Vif*" une autre église qui reçut le nom de *Saint-Pierre-le-Vif.*

D'après le témoignage du moine Clarius, inventeur de l'apostolicité[1], la mission de St-Savinien se réduit à ces quelques lignes : « Le bienheureux *Pierre* envoya prêcher dans les contrées « de l'Occident les apôtres Savinien, Potentien et Altin, désignés « par le Seigneur Jésus pour être du nombre des 72 disciples. Ils « vinrent à Sens et soumirent à la foi du Christ cette métropole, « ainsi que les villes de Chartres, Troyes et Orléans. Ils souffrirent « le martyre, avec beaucoup d'autres chrétiens, la veille des calen- « des de Janvier. » Ce fut donc vers l'an 65, c'est-à-dire avant la mort de St-Pierre que St-Savinien se rendit à Sens et mourut en 73 de l'ère chrétienne. Ses compagnons furent St-Victorin, St-Altin, St-Eodal et St-Sérotin qui subirent ce même sort.

Le Ct Sévère, surnommé Gallus, administrateur romain du territoire sénonais, envoya ses licteurs pour s'emparer de Savinien ; il le questionna et après ses réponses fières et élevées, ce dernier fut condamné à mourir à coups de hache.

Savinien venait de célébrer les saints mystères, lorsque les habitants de Sens, furieux des progrès du christianisme, se jetèrent sur lui et le mirent eux-mêmes à mort, ainsi que son hôte, St-Victorin. Les siècles ont conservé avec la plus grande vénération dans la crypte de l'église de Saint-Pierre-le-Vif, les trois pierres qui furent arrosées du sang du martyr.

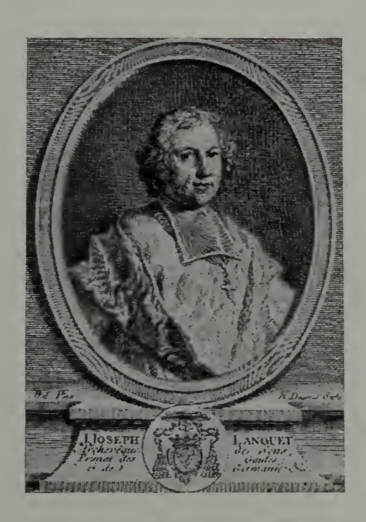
M. le baron Thénard, savant chimiste, auquel on a élevé une statue à Sens, en 1861 près de l'Hôtel de Ville, reçut un jour une parcelle de ce sang, et déclara, après examen, sans savoir d'où elle provenait, que c'était bien le sang humain d'une personne qui avait dû exister dans les siècles passés. Après avoir eu connaissance d'où

Nous avons établi la nomenclature des différents prélats de la ville de Sens, conformément à la liste de M. l'abbé Blondel, chanoine, en commençant par St-Savinien qui fut le premier évêque en finissant par Monseigneur Ardin qui en fut le 116e.

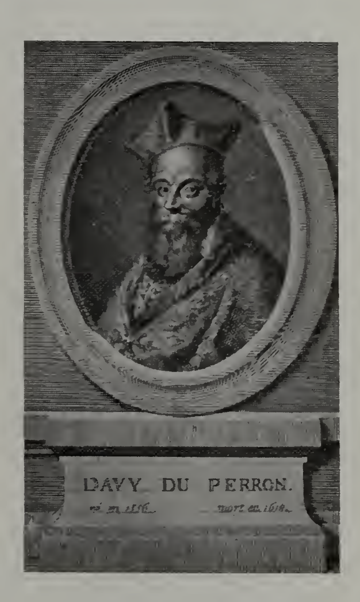


Mgr Antoine DUPRAT





Mgr Joseph LANGUET



Mgr DAVY du PERRON





Mgr Jean de MONTPEZAT

venait ce sang, le baron Thénard attesta, par l'apposition de son sceau, sur l'autel même où se trouvent les trois pierres dont il s'agit, que ce sang devait être celui de St-Savinien et manifesta ainsi l'authenticité du fait.

Le corps de St-Savinien et ceux des autres martyrs furent inhumés dans l'église St-Sauveur, puis ils furent levés de terre et portés dans l'emplacement où fut bâtie l'église de St-Pierre-le-Vif, en 847, par Wénilon, 48ᵉ archevêque de Sens. Mais, lorsque les Normands envahirent la ville en 887, il fallut les cacher à la fureur de ces barbares; ils furent de nouveau mis à jour, puis scellés dans des cercueils de plomb, sous Léothoric, 61ᵉ archevêque de Sens. Les reliques de ces saints furent retirées en 1029 par les soins de la reine Constance, fille de Guillaume, comte de Provence et femme de Robert, fils de Hugues-Capet, roi de France, et furent déposés dans une riche châsse ornée d'or et de pierreries.

Saint-Potentien

Deuxième Evêque de Sens (73-74)

St-Potentien, associé à St-Savinien dont il était le collaborateur fut, dit-on, condamné d'abord au supplice du fouet, puis à avoir les ongles arrachés. Il eut ensuite la tête tranchée et ne survécut que d'une année à St-Savinien. Il fut immolé le 31 Décembre 74, après Jésus-Christ. Sa fête est célébrée le 31 Décembre.

Léontius, Saint-Séverin Iᵉʳ, Audatus, Héraclius I, Lunanus, Simplicius, Polycarpe Saint-Séverin

3ᵉ à 10ᵉ Evêques de Sens de 74 à 356

Le livre des actes relatifs à ces prélats fut détruit par les Normands et les Vandales. Leurs corps furent inhumés dans le cimetière situé entre l'église de St-Savinien et celle de St-Sérotin. Ils furent, de 74 ans jusqu'à 356 après l'ère chrétienne, les huit évêques sénonais qui succédèrent à St-Savinien et à St-Potentien. Ils n'ont guère laissé de traces de leur passage à l'épiscopat de la ville de Sens. Toutefois l'on sait que St-Séverin assista au concile de Cologne dans lequel l'hérésie de l'évêque Euphrate fut condamnée. Ce fut à cette époque, l'an 274, lors du second voyage d'Aurélien dans les Gaules que fut martyrisée à Sens l'illustre vierge de Ste Colombe.

Saint-Urcisien

Onzième Evêque de Sens (356-357)

L'histoire dit que St-Urcisien dont la fête est célébrée le 24 Juillet de chaque année, assista au conciliabule de Béziers où il défendit la foi catholique contre les Ariens; qu'il fut relégué en Phrygie avec St-Hilaire, par ordre de l'empereur Constance et qu'après trois ans d'exil, il visita la terre sainte, rapporta des reliques de St-Mammès. Il mourut en 380 et son corps fut inhumé à St-Pierre-le-Vif.

Saint-Théodore

Douzième Evêque de Sens (380-390)

St-Théodore fut le contemporain de St-Martin de Tours qui mourut en 397 ; sa fête est célébrée le 13 Janvier de chaque année.

Sindinus

Treizième Evêque (390-421)

Sindinus fut inhumé dans le monastère de St-Gervais. C'est à peu près tout l'on sait de lui.

Saint-Ambroise

Quatorzième Evêque de Sens (421-455)

Ce fut sous l'épiscopat de St-Ambroise, dont la fête est célébrée le 3 Septembre de chaque année, que les villes de Sens, de Paris et d'Orléans tombèrent au pouvoir des Francs. A sa mort qui arriva le 3 Septembre 455, ses restes furent déposés à Saint-Gervais et transportés par Saint-Anségine, 50e archevêque de Sens, en 876, à l'église Saint-Pierre-le Vif.

Saint-Agrice

Quinzième Evêque de Sens (455-457)

Une lettre de Sidoine Appolinaire invita St-Agrice à se porter au secours de l'Aquitaine en 472 ; il eut un épiscopat qui dura 32 ans et mourut en 487. Il fut enterré à St-Gervais d'où il fut transporté à St-Pierre-le-Vif en 876 par Anségine, 50e archevêque de Sens. Les fêtes de ce Saint sont célébrées les 7, 13 et 17 Juin de chaque année.

Saint-Héracle II (488-520), **Saint-Paul** 520-525)

Seizième et dix-septième Evêques de Sens

Saint-Héracle et Saint-Paul étaient frères et se succédèrent l'un à l'autre sur le trône épiscopal de Sens. Le premier prit part avec St-Rémi, en 496, au baptême de Clovis à Reims. Ce fut à cette époque que Théodochilde bâtit l'abbaye de St-Pierre-le-Vif à l'extrémité du faubourg Saint-Savinien. La fondatrice y fut enterrée. Il mourut sous la cendre et le silice les 8 et 9 Juillet 520. Sa fête est célébrée les 8 et 9 Juillet de chaque année. Il laissa le siège épiscopal à son frère St-Paul. Ce dernier mourut en 525.

Saint-Léon

Dix-huitième Evêque de Sens 526-541

Sous l'épiscopat de St-Léon, Childebert voulut distraire la ville de Melun du diocèse de Sens; mais St-Léon s'y opposa; aussi il encourut la disgrâce de ce roi. Il mourut le 22 Avril 541 et fut inhumé à St-Gervais. Ses reliques furent ensuite transportées à Saint-Pierre-le Vif, et sa fête fut célébrée le 21 Avril de chaque année.

Constitutus (541-573), **Saint-Arthème** (579-609)

Dix-neuvième et vingtième Evêques de Sens

Il ne nous reste que peu de chose du premier de ces deux évêques. Quand à St-Arthème, il fut d'abord marié et eut une fille, qui s'appelait Eulosie : cette jeune fille se fit religieuse. St-Arthème fut, grâce à sa piété, élevé à la dignité d'évêque de Sens vers 579. Lorsque Frédégonde, femme de Chilpéric I[er], et de condition obscure, fit assassiner, en plein jour de Pâques, Prétextat, archevêque de Rouen, St-Arthème fut chargé, par le roi Gontran, fils de Clotaire I[er] et roi de Bourgogne, de demander à Clotaire II que les auteurs d'un aussi criminel attentat fussent punis comme ils le méritaient. Ce fut sous l'épiscopat de St-Arthème que se convertit Bon qui devint un grand saint. Ce prélat mourut en 609 et fut inhumé à St-Pierre-le-Vif. La fête de ce Saint est célébrée le 28 Avril de chaque année.

Saint-Loup

21[e] Evêque de Sens 610-623

Saint-Loup naquit des comtes Paladins, de la race de Bourgogne. Placé jeune encore sur le siège de l'église métropolitaine de Sens, à la mort du roi Thierry, il se déclara pour les droits de

Sigebert, fils de ce prince. Clotaire ayant réussi à s'emparer du trône de Bourgogne, envoya Farulphe dans le pays sénonais pour soutenir ses intérêts. Ce ministre se plaignit que St-Loup ne lui avait pas envoyé de présents. Clotaire exila par suite St-Loup en Neustrie et le fit conduire par un officier au village d'Ausène en Vineu. Toutefois les sénonais mécontents de l'absence de leur évêque, se soulevèrent contre l'abbé de St-Remi qui en était l'auteur et le massacrèrent dans son église ; enfin ils envoyèrent l'archidiacre Ragnésile auprès de l'abbé Vinebaut qui passait pour avoir beaucoup de crédit auprès du roi. Cet abbé fit connaître à Clotaire l'innocence de St-Loup ; le roi le rappela, se jeta à ses pieds pour lui demander pardon et le renvoya dans son diocèse comblé de bienfaits. St-Loup mourut le 1er Septembre 623 à Brienon, patrimoine de ses ancêtres. La fête de ce saint est célébrée le 1er Septembre de chaque année.

Medernis

22e Evêque de Sens (623-631)

Medernis établit un monastère de religieux dédié à St-Symphorien où il fut inhumé en 631 ; c'est tout ce que l'on connait de lui.

Nildegaire

23e Evêque de Sens (631-640)

Cet évêque n'a laissé aucune trace de son passage à l'épiscopat de Sens. Il mourut vers 640.

Auripertus (640-647), St-Gondebert (647 648), Arnoul (648-650), Armentarius (650-659)

24e, 25e, 26e 27e Evêques de Sens

Le premier de ces évêques vécut du temps de Clovis II ; on ne sait absolument rien de ces évêques qui ne restèrent que très peu de temps sur le siège épiscopal de Sens. La fête de St-Gondebert est célébrée le 21 Février de chaque année.

St-Emmon

28e Evêque de Sens (659-670)

En 658 St-Emmon concéda divers privilèges aux abbayes de St-Pierre et de Ste-Colombe ; il donna la plus large hospitalité à Adrien qui fut envoyé de Rome en Angleterre pour accompagner St-Théodore nommé archevêque de Contorbéry. Ce fut de son temps

que se tint à Sens le 111e concile, 30 évêques s'y trouvèrent réunis. St-Eloi fabriqua et donna une châsse ciselée de ses mains pour renfermer les restes de Ste-Colombe. St-Emmon mourut en 670. Sa fête est célébrée le 26 Avril de chaque année.

St-Amé (670-675), **Landebertus** (675-690)

29e et 30e Evêques de Sens

Le premier de ces évêques fut conservé sous le martyrologe romain ; c'est à peu près tout ce que l'on sait de lui, ainsi que de son successeur Landebertus. La fête de St-Amé est célébrée le 29 Avril de chaque année.

Saint-Wulfran

31e Evêque de Sens (690-698)

St-Wulfran était fils de Nuthert, officier de la cour du roi Clotaire III. Il se démit de son siège d'évêque de Sens pour aller vivre en Cibarite et mourut le 20 Mars 720. Sa fête est célébrée le 20 Mars de chaque année.

Saint-Géric

32e Archevêque de Sens (698-710)

Saint-Géric était de l'illustre famille des comtes de Tonnerre ; il quitta la vie mondaine pour se diriger vers la vie religieuse. Il fut désigné par St-Wulfran lui-même pour le remplacer lorsque ce dernier se retira. St-Géric fut le premier à prendre le titre *d'archevêque* de Sens. Son épiscopat dura douze années, de 698 à 710.

Saint-Ebbon

33e Archevêque de Sens (710-744)

Saint-Ebbon était neveu de St-Géric ; il devint comte de Tonnerre à la mort de ses parents, mais fuyant les plaisirs de ce monde, il se retira vers l'abbaye de St-Pierre-le-Vif. Le clergé et le peuple sénonais le demandèrent à grands cris pour être leur archevêque, et il fut sacré en 710. St-Ebbon donna lui-même la sépulture au moine St-Paterne qui fut martyrisé près de Sergines. Le fait le plus saillant de l'épiscopat de St-Ebbon, fut la victoire remportée sur les Sarrasins qui avaient envahi le midi de la France. Les villes de Lyon Chalon, Dijon et Auxerre avaient déjà succombé sous leurs armes lorsqu'ils se présentèrent sous les murs de Sens. St-Ebbon se mit courageusement à la tête des sénonais et repoussa l'ennemi.

Il les poursuivi et acheva leur défaite près de Seignelay. Cette victoire qui eut lieu en 732, prépara leur complète défaite qui fut opérée par Charles-le-Martel. Il se retira ensuite à Arces, dans la forêt où une grotte lui servit de cellule. Il mourut en 744. Son corps fut transporté d'Arces à St-Pierre-le-Vif. Sevin, 60e archevêque de Sens, lui fit faire deux cents ans après sa mort, une châsse en argent où fut déposé une partie de ses restes. Ingoare et Léothéric, ses deux sœurs furent inhumées à côté de lui.

Arthberthus

34e Archevêque de Sens (744-761)

L'histoire ne nous a fait connaître rien de précis concernant ce prélat.

Saint-Honobert

35e Archevêque de Sens (750-755)

Honobert fut envoyé en 743 à Rome, de la part de Carloman et de Pépin, où il reçut le pallium. Il appartenait à la famille des comtes de Tonnerre. Il mourut en 755 et fut inhumé à St-Pierre-le-Vif. La fête de ce saint est célébrée le 5 Janvier de chaque année.

Saint-Honulphe

36e Archevêque de Sens (755-761)

Honulphe était le père de St-Honobert et chose étrange, succéda à son fils à l'épiscopat de Sens. En effet, après la mort de sa femme, il reçut les ordres de son propre fils et les sénonais le proposèrent comme archevêque de leur ville. La fête de ce saint est célébrée le 19 Décembre de chaque année.

Saint-Loup II

37e Archevêque de Sens (761-768)

Loup assista au concile d'Attigny qui était composé de 27 évêques et 17 abbés au nombre desquels se trouvait Wildrade, abbé de Sainte-Colombe.

Villicaire

38e Archevêque de Sens (769-772)

Villicaire fut un des douzes archevêques ou évêques envoyés par Charles et Carloman au concile de Rome en 769, à la sollicitation de Sergius, légat du pape Etienne III. L'anti-pape Constantin y

fut condamné et on y approuva le culte des images et des reliques. Le pape le gratifia du nom d'Archevêque de toute la Gaule. Villicaire fut inhumé à St-Pierre-le-Vif

Godescale

39e Archevêque de Sens (772 773)

Cet archevêque qui ne tint le siège épiscopal que pendant une année, n'a laissé aucun souvenir.

Saint-Gombert

40e Archevêque de Sens (773-778)

Saint-Gombert assista à l'assemblée convoquée par Charlemagne pour réprimer les violences exercées contre le Saint-Siège par Didier, roi des Lombards. Il mourut en 778 dans la septième année de son épiscopat et fut inhumé à St-Pierre-le-Vif.

Pierre Ier (780-787), Villebaud (787-792) Bérard (792-795)

41e, 42e et 43e Archevêque de Sens

Les actions de ces trois prélats sont peu connues. Pierre Ier fut un contemploratif; Villebaud fut sacré par le pape Adrien à la demande de Charlemagne et mourut en 792. Ces deux prélats furent inhumés à St-Pierre-le-Vif. Quand à Bérard, dont l'épiscopat fut de courte durée, il mourut au mois de Mai 795.

Rimbert

44e Archevêque de Sens (796-801)

Rimbert qui monta sur le siège épiscopal de Sens quelque temps après la mort de son prédécesseur n'y demeura relativement que peu de temps et mourut en 801. L'histoire n'a rien laissé de lui. Il fut inhumé à St-Pierre-le-Vif.

Magnus

45e Archevêque de Sens (801-818)

Magnus fut choisi pour faire partie du cortège de Charlemagne lorsque ce dernier se rendit en 800 à Rome pour y être sacré Empereur d'Occident par le pape Léon III. Lorsqu'il revint d'Italie, il fut porté en triomphe à la cathédrale par le clergé et le peuple. Il consacra à Charlemagne ses savantes notes sur le droit qui servirent à établir ses capitulaires et en reçut en retour des terres ainsi

que des ornements d'une grande valeur. Louis-le-Débonnaire, fils de Charlemagne, lui adressa des lettres très honorables. Magnus mourut en 818.

Jérémie

46e Archevêque de Sens (819-828)

Jérémie était moine et trésorier de l'abbaye de Saint-Riquier dans le Ponthieu. Lors de l'invasion des Normands, il enleva à la fureur des Normands les nombreuses reliques qui avaient été données par Charlemagne, et les fit transporter à Ste-Colombe où il avait fait sa résidence, qui s'y prolongea jusqu'à la mort de Magnus. Il lui succéda et mourut le 7 Juin 828. Il fut inhumé à Ste-Colombe.

Saint-Aldric

47e Archevêque de Sens (828-840)

Aldric avait été élevé à la dignité d'abbé de Ferrières et fut appelé à l'archevêché de Sens. Il fit transférer à Vareilles l'ancien monastère de St-Remi et fit approuver cette opération par Louis-le-Débonnaire. Il mourut à l'âge de 61 ans le 10 Octobre 840.

Wenilon

48e Archevêque de Sens (841-865)

Wenilon fut d'abord clerc de la chapelle de Charles-le-Chauve et fut choisi en qualité d'archevêque par ce roi, puis accepté par la ville de Sens. Ce fut en 841 qu'eut lieu la bataille de Fontenay en Bourgogne, dans laquelle Charles-le-Chauve et Louis de Bavière furent vainqueurs de Lotheric et du jeune Pépin. Deux ans après Wenilon sacra Charles-le-Chauve à Orléans, le siège de Reims étant vacant. Il assista à différents conciles, à celui de Germigny en 843, de Verneuil en 844, à ceux de Beauvais et de Meaux en 845, d'Epernay et de Paris en 847, de Quiercy, de Tours et de Paris en 849, etc. Il transféra le 25 Août 847, avec une grande pompe de l'église St-Savinien à l'église de St-Pierre-le-Vif, les restes de St-Savinien, de St-Potentien et de leurs compagnons martyrs. Il tint trois conciles à Sens, le premier, le 1er Mai 852, le second en 853, dans lequel il conféra la consécration épiscopale à son parent Bouchard, évêque de Chartres, et le troisième en 862. L'église de St-Colombe fut rebâtie pendant son épiscopat. L'église primitive de St-Etienne, étant tombée en ruines, Wenilon la fit rebâtir. Il mourut le 3 Mai 855.

St-Egile

49e Archevêque de Sens. 865-870

Egile fut d'abord moine de Saint-Pierre-le-Vif, puis abbé de Flavigny en Bourgogne ; il fut nommé archevêque de Sens en 865. Le pape Nicolas 1er lui envoya le pallium et lui écrivit pour l'exhorter à conserver sur le trône épiscopal les pratiques de la vie monastique. Il se distingua dans plusieurs conciles, notamment dans celui de Verberres en 866, dont il fut chargé de porter les actes à Rome et d'où il revint pour pouvoir assister au concile de Troyes le 25 octobre 867. L'année suivante fut une année de famine pour toute la France. Il y eut à Sens jusqu'à 56 décès en un seul jour. Egile ordonna des pièces publiques, fit une procession générale des restes de St-Savinien et le fléau cessa. St-Egile mourut en 1870. Il fut inhumé à St-Pierre-le-Vif.

Anségise

50e archevêque de Sens. 871-883.

Anségise était fils d'Astrad et de Witelase. D'abord abbé de St-Michel de Beauvais, il fut envoyé en embassade à Rome par Charles le Chauve en 870. Le siège de Sens étant vacant depuis un an, Anségise fut choisi pour le remplir. Il fut de nouveau expédié à Rome par Charles-le-Chauve pour solliciter du pape Jean VIII la couronne impériale vacante par Louis le Germanique. Il donna l'onction royale à Louis et Carloman, fils de Louis-le-Bègue et neveux de Charles le Chauve en 879. Il déposa dans l'église de Saint-Pierre-le-Vif le chef de St-Grégoire-le-Grand ainsi que le bras de St-Léon Ier qui lui avaient été donnés par le pape Jean VIII. Anségise mourut le 25 novembre 883 et fut enterré à St-Pierre-le-Vif.

Evrard

51e Archevêque de Sens, 884-887.

Evrard fut d'abord moine et prévot de Ste-Colombe. Il succéda à Anségise le 28 Avril 884. Les Normands ayant remonté la Seine et l'Yonne, vers la fin de novembre 886, se montrèrent devant Sens. Ils y restèrent six mois sans pouvoir s'emparer de la ville, mais ils ravagèrent tous les alentours. Evrard en conçut une maladie qui l'emporta le 1er février 887 ; il fut inhumé à Ste-Colombe.

Waltérius

52e Archevêque de Sens, 887-923.

Waltérius Ier était le neveu de Waltérius, évêque d'Orléans ; il fut nommé archevêque de Sens à la mort d'Evrard. Les Normands continuèrent leurs excursions et furent chassés par Richard le justicier qui, après leur avoir fait essuyer une défaite près d'Argenteuil en purgea le pays jusqu'à Sens. Toutefois, comme Richard ne chercha qu'à se rendre indépendant et à augmenter ses domaines, Waltérius Ier et le comte Garnier résistèrent à ses prétentions sur la ville de Sens. Mais Richard mit le siège devant cette cité, s'en empara et fit prisonnier Waltérius Ier et le garda pendant plusieurs mois.

Le pape Formose lança l'excommunication contre Richard qui mourut en 920 et fut inhumé à Ste-Colombe. Quant à Waltérius Ier, il mourut le 19 novembre 923 et son corps fut inhumé à St-Pierre-le-Vif.

53e, 54e, 56e et 57e archevêque de Sens. Waltérius II, 923-927. Ataldus (le vénérable), 927-932. Guillaume I, 932-938. Gerlanus, 938-954. Hildemannus, 934-959.

L'histoire ne rapporte que très peu de choses de ces cinq évêques. L'épiscopat du 1er fut assez court et ne dura que 4 ans. Le 2e mourut le 25 septembre 932. Le 3e fut envoyé en Angleterre par Hugues le Blanc ou le Grand, comte de Paris, pour réclamer le fils de Charles III dit le simple, Louis d'Outremer, héritier légitime de la couronne, que sa mère nommée Etvige avait amené près son frère Adeltan, et qui pour cette raison fut surnommé d'Outre-Mer. Le 4e archevêque mourut le 5 août 934, et enfin le 4e n'occupa le siège de Sens que 4 ans, mourut en 959 et fut enterré à St-Pierre-le-Vif.

Archambaud

58e Archevêque de Sens, 959-968.

Archambaud, fils de Robert, comte de Troyes et parent de Raymond-le-Vieux, comte de Sens ; il fut imposé par Lothaire et sacré vers la fin de 959 par le pape Jean XII du nom d'Octavin

nommé à la papauté en 955 à l'âge de 68 ans dont la bonne foi fut surprise en cette circonstance. Archambaud fut considéré comme indigne dans l'histoire ; il remporta une victoire éclatante sur l'armée saxonne qui était accourue au secours de l'évêque de Troyes, qui avait été chassé de son siège par le comte Raynard. Archambaud rempli d'orgueil à la suite de cette victoire, ne mit aucun frein à ses exigences et à ses caprices ; ses revenus ne suffisant plus à ses dépenses, il alla s'installer avec sa meute et ses faucons dans le cloître de St-Pierre-le-Vif dont il fit périr les religieux, et qui devint le théâtre d'orgies de toutes sortes. La cathédrale devint la proie des flammes, et son cadavre fut retrouvé frappé par la foudre dans le réfectoire de Saint-Pierre ; il mourut le 9 août 958. Archambaud fut une honte pour l'Eglise.

St-Anastase

59e Archevêque de Sens, 968-977.

Il est heureux pour l'histoire des Archevêques de Sens, de savoir, après l'ignominie d'Archambaud, que son successeur devait devenir un saint. Anastase fut sacré archevêque le 7 janvier 968; il s'efforça de réparer le mal commis par son prédécesseur et mourut le 7 janvier 977. Il fut inhumé à Saint-Pierre-le-Vif qu'il avait fait restaurer. La fête de ce saint est célébrée le 7 janvier de chaque année. Saint-Anastase fut le 25e archevêque depuis Saint-Savinien, qui fut béatifié et fut le dernier saint.

Sévin

60e Archevêque de Sens, 978-999.

Il y eut un certain laps de temps entre Saint-Anastase et son successeur ; aussi les habitants de Sens, contrariés de voir que leur archevêque défunt, n'était pas encore remplacé, résolurent de nommer à ce titre Sévin, neveu de Rainard-le-Vieux et petit-fils du vicomte Fromont. Il excommunia le comte au nom du souverain pontife et mit sa province en interdit, lorsqu'une maladie se répandit dans la ville et y causa de véritables désastres. Le comte effrayé de tant de souffrances céda enfin et l'archevêque fut installé le mercredi des cendres de l'année 978. Il acheva la

construction de la cathédrale et la consacra le 5 octobre 982. Sévin considéra longtemps que Charles, duc de Lorraine, fils de Louis d'Outremer avait seul par sa naissance, droit à la couronne ; aussi quand Hugues Capet fut nommé roi de France, il hésita à lui prêter serment ; néanmoins il céda et présida le concile de Saint-Denis en 997. Une sédition s'éleva pendant le concile ; les évêques s'enfuirent et l'archevêque faillit être massacré. Il guérit cependant de ses blessures et mourut le 17 octobre 999.

Léothéric

61e Archevêque de Sens, 1000-1032.

Léothéric se rendit à Rome l'an 1000, pour faire confirmer son élection au trône épiscopal de Sens, par Gerbert devenu pape sous le nom de Silvestre II. Dès son arrivée à Sens, le comte Fromont II, fils de Rainard, le traita comme son père avait traité son prédécesseur. Fromont prétendit placer son propre fils à sa place et lui interdit l'entrée de son diocèse. Léothéric s'en retourna à Rome en 1001 et revint prendre possession de son siège. En 1012 le comte Fromont II mourut, et son fils Rainard II se montra aussi défavorable que son père et son grand père envers l'autorité archiépiscopale. Il lui fit subir toutes les exactions possibles, et Léothéric se vit dans la nécessité d'en appeler au Roi Robert et d'implorer son soutien. Robert vint aussitôt avec des troupes à Sens, et s'empara du comté qu'il réunit à la couronne. Léothéric assista comme président, au concile d'Orléans, où 13 manichéens furent condamnés aux flammes.

La translation des restes de St-Savinien eut lieu avec pompe, en la présence du roi Robert, de la reine Constance et des grands de la cour. Léothéric mourut le 26 juin 1032 et fut inhumé à St-Etienne.

Gelduin

62e Archevêque de Sens, 1032-1050.

Ce ne fut qu'à force de présents que Gelduin fut nommé archevêque de Sens, grâce au roi Henri Ier, et fut sacré à Paris. Mais les habitants, encouragés par Eudes, comte de Champagne, qui se trouvait en ce moment dans les murs de leur ville, refusèrent

de le laisser entrer afin de prendre possession de son siège. A cette nouvelle, le roi Henri Ier investit la cité sénonaise à plusieurs reprises ; mais un traité de paix fut signé en 1034 entre Henri Ier et le comte de Champagne, et Gelduin put prendre enfin possession de son archevêché. Les moines de St-Pierre, eurent à souffrir toutes les tracasseries possibles sous l'épiscopat de Gelduin, qui ne fit que jeter la défaveur sur eux et les habitants de la ville. Ayant eu connaissance de sa conduite, le pape Léon IX, réunit à Reims un concile où se trouvèrent réunis tous les évêques de l'archidiocèse de Sens. Gelduin également convoqué, refusa de s'y rendre et fut excommunié par le pape qui mit à sa place Maynard en 1050.

Maynard

63e Archevêque de Sens, 1060-1062

Après avoir été évêque de Troyes, Maynard qui avait été reconnu digne d'être à la tête de l'archevêché de Sens, en fut investi en 1050. Toute sa vie fut employée à faire le bien et à dédommager les moines des peines que son prédécesseur leur avait fait subir. Maynard mourut le 10 mars 1062, après un siège de 12 ans, 3 mois et 8 jours. Il fut inhumé à St-Pierre-le-Vif. Il avait assisté en 1069 à Reims au sacre du roi Philippe Ier, fils de Henri Ier roi de France.

Richer

64e Archevêque de Sens, 1062-1096.

Richer, archidiacre, reçut, le jour de pâques 1062, le titre d'archevêque en présence de l'évêque de Paris, Geoffroy, du roi et de la cour assemblée. Il sacra lui-même à Sens Richard, archevêque de Bourges. Il reçut en 1074 une lettre du pape, dans laquelle Grégoire VII exprima qu'il avait le droit de déposer l'Empereur et de délier ses sujets du serment de fidélité. Richer fut interdit de ses fonctions par le légat Hugues de Dié, et se rendit à Rome où le pape le reçut avec honneur et le releva de la suspension de sa dignité d'archevêque de Sens par le concile de 1078. Ce fut sous cet archevêque que l'église de St-Savinien, autrement dit, de St-Pierre-le-Vif fut construite. Richer mourut le 27 décembre 1096, après un épiscopat de 35 ans ; ses restes furent inhumés à la cathédrale.

Daimbert

65e Archevêque de Sens, 1097-1122.

Daimbert d'abord trésorier du chapitre de St-Etienne fut nommé archevêque de Sens et reçut le pallium au mois de janvier 1097 des mains du pape Urbain II à Rome avec ce titre de primat. Hugues, archevêque de Lyon, s'étant opposé à cette ordination, exigea de Daimbert qu'il le reconnut tout d'abord pour primata. Louis VI dit le Gros adressa des reproches à ce sujet à l'archevêque de Lyon et protesta près de Callixte II, contre cet abaissement de l'église de Sens. Louis VI parvenu à la couronne l'an 1108, à l'âge de 30 ans, fut sacré à Orléans par Daimbert, archevêque de Sens, parce qu'il y avait alors un schisme dans l'église de Reims, au sujet des deux prétendants à ce siège épiscopal. Il assista au concile de Paris où Philippe fils de Louis VI qui s'était tué en tombant de cheval, promit avec serment de quitter Bertrade de Montfort, femme du duc d'Anjou, et de se réconcilier avec l'Eglise. Daimbert mourut le 28 novembre 1122, et fut enseveli dans le chapitre de St-Pierre-le-Vif.

Henri Sanglier

66e Archevêque de Sens, 1122-1142.

Henri Sanglier, issu de l'ancienne famille de Boisroques, fut élu archevêque de Sens en 1122 ; il subit la disgrâce de Louis VI pour avoir soutenu la cause de l'évêque de Paris, et assista au concile de Pise en 1134. En revenant de ce concile, il fut maltraité et pillé par les brigands qui infestaient alors l'Italie. En 1139, il assista au concile de Latran où furent présents un millier d'évêques. En 1140, la doctrine d'Abeilard fut condamnée au concile de Sens. Abeilard, avait vu sa doctrine déjà rejetée au concile de Soisson tenu en 1121 ; mais ce dernier en appela au pape qui le condamna également. Louis VII, dit le jeune, rendu très puissant par son mariage avec Eléonore, fille et héritière de Guillaume, duc d'Aquitaine, se rendit à Sens, à l'occasion du procès d'Abeilard et y fut conduit par St-Bernard qui conseilla au roi de faire une croisade en personne, après le massacre de Vitry. Henri Sanglier favorisa les établissements religieux, et commença en 1140 le vaisseau actuel de la cathédrale. Surpris par la mort en 1142, il fut inhumé à Saint-Pierre-le-Vif.

Hugues de Toucy

67e Archevêque de Sens, 1143-1168

Hugues de Toucy fut archevêque de Sens en 1143 ; Louis VII le Jeune ayant autorisé la ville de Sens à s'ériger en commune, se vit dans la nécessité d'abolir trois ans après la création de cette commune. La nouvelle de cette abolition provoqua dans la ville de Sens un mouvement révolutionnaire. L'abbé Herbert abbé de Saint-Pierre-le-Vif, revenant d'Italie. promoteur de la révocation prononcéee par Louis VII, fut tué dans son couvent, ainsi que son frère. Hugues de Toucy présida le concile de Beaugency où fut prononcé la sentence de divorce entre Louis VII et Léonore qui épousa ensuite Henri, comte d'Anjou qui devint roi d'Angleterre. Louis VII épousa ensuite Constance fille d'Alphonse VIII, roi de Castille. Hugues de Toucy assista en outre en 1162 au concile de Montpellier, et en 1163 à celui de Tours. Ce fut sous son épiscopat que le pape Alexandre III, exilé de Rome par plusieurs antipapes, se réfugia à Sens et y reçut une hospitalité généreuse. Le pape consacra pendant son séjour à Sens, l'Eglise de Sainte-Colombe et un autel à la cathédrale dédié à Saint-Pierre et à Saint-Paul. Hugues de Toucy accueillit également un autre exilé, Saint-Thomas de Contorbéry, qui habita 4 ans le monastère de Sainte-Colombe. Il mourut vert 1168, et fut inhumé à Saint-Pierre-le-Vif.

Cardinal Guillaume de Champagne

68e Archevêque de Sens 1168-1176.

Guillaume de Champagne était le 4e fils de Thibaud, comte de Champagne et de Mathilde de Corinthie ; il fut d'abord évêque de Chartres. Elève de Saint-Bernard et aussi de Saint-Thomas de Contorbéry, il provoqua au mois de Juillet 1170, sa réconciliation avec Henri II roi d'Angleterre, et jeta l'interdit sur ses terres, jusqu'à ce que ce prince eut racheté sa faute par une pénitence rigoureuse. Il fut transféré au siège de Reims en 1176, et reçut le titre de duc et pair de France, avec le droit de sacrer les rois. Il fut associé à la régence de la reine mère lorsque Philippe-Auguste fit son testament avant de partir pour la croisade. Il fut enfin élu archevêque de Sens, titre qu'il conserva jusqu'en 1176. Guillaume de Champagne était le beau-frère de Louis le Jeune, par le mariage

de ce dernier avec Allix, fille de Thibaud comte de Champagne, et par cela même oncle de Philippe II dit Auguste. Il assista au quatrième concile de Latran convoqué et tenu par le pape Innocent III, et y fut sacré cardinal. Il devint premier ministre de Philippe-Auguste qui l'avait pris en estime. Il mourut à Laon en revenant d'Italie le 7 Septembre 1202.

Guy de Noyers

69e Archevêque de Sens 1176-1193

Guy de Noyers, né de Milon et de Marie de Châtillon ; il maria Philippe-Auguste avec Isabelle, fille de Beaudoin, comte de Hainaut. Il y eut sous son espiscopat un violent incendie à Sens qui détruisit presque la ville entière, et le nombre des victimes fut considérable. Guy de Noyers mourut le 21 décembre 1193.

Michel de Corbeil

70e Archevêque de Sens 1194-1199

Michel de Corbeil fut élu d'abord patriarche de Jérusalem, fut élu 15 jours après Archevêque de Sens et fut sacré le 24 avril 1194. Philippe-Auguste ayant répudié sa seconde femme, Ingerburge, fille de Valdemer et sœur de Canut roi de Danemark, le pape Innocent III écrivit à cette occasion à Michel de Corbeil. Il mourut en 1199 et le pape écrivit de lui « L'Eglise de Sens a perdu un pasteur noble par sa naissance, plus noble encore par sa sainteté.»

Pierre de Corbeil

71e Archevêque de Sens 1200-1221

Pierre de Corbeil, docteur et professeur de théologie, dans les écoles de Paris, vécut sous Philipe-Auguste et fut successivement chanoine de la capitale, évêque de Cambray, puis archevèque de Sens. Il eut pour disciple le pape Innocent III et jouissait près de ce pape d'une confiance illimitée. Il assista au concile de Meaux, tenu en 1204, au sujet de la réconciliation des rois de France et d'Angleterre. Il sacra Guillaume de Seignelay évêque d'Auxerre en 1207 et prit part 2 ans après en 1209, à la première querelle des Albigeois. Il se rendit en 1209, au concile de Paris, où il condamne les erreurs d'Amaury qui soutenait que le le christianisme consistait à se croire membre de Jésus-Christ, et que le paradis, l'enfer et la résurrection des corps étaient des rêves. En 1218, il transféra dans une châsse

d'argent, à Saint-Pierre-le-Vif, les reliques de Saint-Potentien et de Saint-Altin. Il mourut le 3 Juin 1221, son corps fut déposé au milieu du chœur de la cathédrale. On a de lui quelques fragments de ses ordonnances synodales qui peuvent servir à la connaissance et à la discipline de son siécle ; sa science, sa vertu et ses ouvrages, qui ne sont point parvenus jusqu'à nous, lui firent un nom distingué. Ce fut sous l'épiscopat de cet archevêque, qui fut trés pieux, que l'on célébra en 1222 la fête des fous dont il reste encore un missel qui est en musique et qui contient 27 feuillets; ce livre se trouve au musée de Sens.

Gauthier Cornut

72e Archevêque de Sens 1222-1241

Gauthier Cornut était le fils de Simon Cornut, seigneur de Villeneuve-la-Cornue, prés de Montereau. Il embrassa le parti du roi et ne fut pas d'abord agréé par le pape Honorius III ; mais il se rendit à Rome pour défendre sa cause et obtint satisfaction. Il assista au concile tenu à Paris contre les Albigeois et aux obsèques de Philippe-Auguste qui mourut le 14 Juillet 1223. Il présida au concile de Melun en 1225, assista aux obsèques de Louis VIII, à St-Denis, puis au concile de Sens en 1229. Gauthier Cornut fit bâtir le palais synodal en 1231 ; Il fut chargé avec Jean de Nesle d'aller faire la demande en mariage de Marguerite de Provence pour le roi Louis IX. La demande de cette princesse, fille ainée de Raimond Béranger, fut acceptée et le mariage fut célébré le 27 mai 1234, dans la cathédrale de Sens. Gauthier Cornut établit à Sens les domicains et les Franciscains en 1231. Il alla au devant de Louis IX, lorsque celui-ci retira des mains des Vénitiens la couronne d'épines, jusqu'à Villeneuve-l'Archevêque, et présida le 10 Août 1239 à la procession solennelle, dans laquelle Saint-Louis et son frére Robert, vêtus tous les deux d'une simple tunique, et les pieds nus portèrent la couronne d'épines sur leurs épaules, depuis l'entrée de la ville jusqu'à la cathédrale. Gauthier Cornut mourut le 20 Avril 1340, et fut enterré dans la cathédrale de Sens.

Giles Cornut

73e Archevêque de Sens 1244-1254

Giles Cornut était frère de Gauthier Cornut et Archidiacre de Sens ; il fut trois ans avant d'être sacré archevêque.

Le pape Innocent IV lui donne le pallium à Lyon au mois de décembre 1244. Il prit la croix contre les Sarrasins. Il assista à la dédicace de la Sainte-Chapelle à Paris en 1248 et mourut en 1254. Il fut enterré à gauche de son frère dans la cathédrale de Sens.

Henri Cornut

74e Archevêque de Sens 1255-1258

Henri Cornut était le neveu de Gauthier et de Giles Cornut. Il fut nommé archevêque de Sens par le pape Alexandre IV. Il tint un concile à Paris en 1255 et un autre à Sens en 1256, contre les meurtriers du chantre de Chartres. Il mourut empoisonné par un nommé Froment en 1258.

Guillaume de Broce 1er

75e Archevêque de Sens, 1258; démissionnaire en 1267.

Guillaume de Broce 1er était fils de Bernard IV, vicomte de Broce ; il fut sacré archevêque de Sens par le pape Alexandre IV et fit son entrée à Sens en 1258. Devenu à un âge très avancé, il donna sa démission, se retira à Brienon où il mourut en 1269 ; son corps fut transporté à Sens et fut enterré dans le sanctuaire du côté de l'Evangile.

Pierre de Charny

76e Archevêque de Sens 1267-1274

Pierre de Charny naquit de parents peu fortunés ; il parvint aux plus grands honneurs éclésiastiques grâce son talent et à ses vertus. Il fut sacré archevêque de Sens à Rome, lorsque Guillaume de Broce 1er donna sa démission en 1267. Ce fut sous son épiscopat, également en 1267, qu'eut lieu le terrible accident occasionné par la chute de la tour sud de la cathédrale, appelée tour de Pierre qui s'écroula, entrainant avec elle deux travées de la nef et écrasant l'officialité bâtie par Gauthier Cornut en 1231 ; il fit restaurer le palais synodal à la suite de cet accident. Pierre de Charny mourut en revenant du concile de Lyon en 1274 et fut enterré à l'entrée du chœur de la cathédrale.

Pierre d'Anisy

77e Archevêque de Sens, 1274-1274

Pierre d'Anisy, de basse naissance, fut d'abord trésorier de l'Eglise de Sens, puis à la mort de Pierre de Charny, il fut désigné pour lui succèder en qualité d'archevêque de Sens. Il s'était rendu

à Rome où il reçut l'institution canonique et la consécration. A son retour il fut pris d'un mal subit et put dépasser Auxerre. Il mourut en décembre 1274.

Giles Cornut II

78e Archevêque de Sens 1275-1292

Gilles Cornut fut sacré et revêtu du pallium par Grégoire X, en 1275. Il était neveu des archevêques Gauthier et Giles Cornut. Ce fut lui qui écrivit au pape Innocent V pour la canonisation de St-Louis, roi de France. Il reçut en outre du pape Martin IV, pour l'Eglise de Sens une côte de Sainte-Marie-Madeleine. Il mourut en 1292, fut inhumé le 21 juin de la même année.

Etienne Béquard

79e Archevêque de Sens 1292-1309

Etienne Béquard ne reçut que deux ans après son élection au siége d'Archevêque de Sens, la consécration de son élection, à cause de la vacance du St-Siège. Enfin le pape Célestin V lui conféra le pallium, et il revint à Sens en 1294. Il assista aux assemblées du clergé de France de 1296 et 1297, célébra solennellement à St-Denis le jour où St-Louis fut levé de terre en 1298, et dédia l'église érigée pour les Chartreux. Il présida à Paris la réunion des ordres du Royaume au sujet du différent survenu entre le pape Boniface VIII et le roi Philippe IV, dit le Bel ; le premier mécontentement du pape venait de ce que le roi avait donné retraite aux colonnes, ses ennemis ; mais le roi avait de son côté des sujets plus graves de se plaindre de lui. Ce pontife voulait partager avec lui les décimes levés sur le clergé de France ; la résistance de Philippe irrita le pape, qui créa le nouvel évêché de Pamiers, sans le concours de la puissance royale, puis, pour braver le roi, nomma pour légat en France Bernard Sainetti, qui s'était fait ordonner évêque malgré ce prince. Philippe IV fit arrêter Bernard Sainetti et le pape lança une bulle foudroyante qui mit le royaume de France en interdit. Bertrand de Got autrement le pape Clément V, transporta le Saint-Siège à Avignon, où les papes restèrent jusqu'en 1376.

Etienne Béquard présida en 1306 à la translation du chef de Saint-Louis à la Sainte-Chapelle. Il légua à ses successeurs l'Hôtel de Sens à Paris appel " l'Hôtel des Barrez" ; il mourut le

29 Mars 1309 et fut enterré devant le maître autel de la cathédrale de Sens du côté droit.

Philippe de Marigny

80e Archevêque de Sens 1309-1316

Philippe de Marigny. d'abord secrétaire et conseiller du roi Philippe IV était le frère du fameux Euguerrand de Marigny qui fit la guerre à Robert comte de Flandre et de Jean de Marigny, archevêque de Rouen. Il succéda à Etienne Béquard comme archevêque de Sens et fut préconisé le dimanche des Rameaux 1310. Il ouvrit à Paris le concile de sa province où furent condamnés les templiers ; ce fut un événement monstrueux, soit que leurs crimes fussent avérés, soit que l'avarice les eût inventés. On prétendit que les templiers, protestant de leur innocence, ajournèrent le pape Clément V et le roi Philippe-le-Bel au tribunal de Dieu. Il moururent en effet tous les deux, au temps prédit par les templiers. Philippe de Marigny décéda en 1316. Son corps fut enterré aux Chartreux.

Guillaume de Melun 1er

81e Archevêque de Sens 1316-1329

Guillaume de Melun était fils d'Adam, vicomte de Melun et de Jeanne de Sully ; il fut appelé à succéder à Philippe de Marigny, au siège de l'archevêque de Sens, par sa piété. Il présida les conciles provinciaux à Paris en 1317, à Sens en 1320 et à Melun en 1323. Il couronna la reine Marie de Luxembourg, fille de l'Empereur Henri VII, qui s'était marié à Charles le Bel en 1322 et mourut l'année suivante. Guillaume de Melun décéda en 1329 à l'abbaye du Jard et fut enterré à Sens, dans la cathédrale, du côté de l'Evangile.

Pierre Roger

82e Archevêque de Sens 1329-1330

Pierre Roger, né en 1291 au village de Rosières, près de Limoges, docteur de Paris, puis proviseur de Sorbonne, abbé de de Fécamp, d'abord évêque d'Arras, devint archevêque de Sens en décembre 1329. Il y resta un an et fut transféré au siège de Rouen, où il fut nommé cardinal en 1338, et fut élu souverain-pontife en 1342 sous le nom de Clément VI, à la mort de Benoît XII. En sa qualité d'archevêque de Sens, il fit construire à la cathédrale

la chapelle de Saint-Martial. Le commencement de son pontificat fut marqué par la publication d'une bulle par laquelle il promettait des grâces à tous les clercs qui se présenteraient dans les deux mois ; cette promesse en attira près de cent mille qui inondèrent le pays et fatiguèrent le pape. Clément VI mourut à Avignon le 7 décembre 1352. L'année avant sa mort, étant tombé malade, il donna une constitution où il disait : « Si autrefois, étant à un moindre rang, ou depuis que nous étant élevé à la chaire apostolique. il nous est échappé, en discutant ou en prêchant, quelque chose contre la foi catholique ou la morale chrétienne, nous le révoquons et le soumettons à la correction du St-Siège. » Pétrarque qui vivait de son temps lui donne le titre de « très savant pontife. Clément VI n'oublia rien pour délivrer l'Italie de la tyrannie de Louis de Bavière, qui avait pris le titre d'Empereur. Il avait une érudition et des lumières supérieures, une extrême bienveillance, un fond d'humanité. de bonté et de douceur qui fit dire à Pétracque que jamais personne ne porta à plus juste titre le nom de Clément. Son frère, Guiliaume Roger, comte de Beaufort fut le père du pape Grégoire XI qui s'assit sur le trône de St-Pierre en 1370, à la mort de Urbain V.

Guillaume de Broce II

83e Archevêque de Sens, 1330-1338.

Guillaume de Broce II, était le petit neveu de Guillaume de Broce Ier, qui fut archevêque de Sens de 1258 à 1267, et qui démissionna en 1267 à cause de son grand âge. Il fut nommé archevêque de Sens lui-même en 1330. Il défendit la juridiction ecclésiastique contre Pierre de Cugnières, avocat général au parlement, et lorsque Philippe de Valois eut donné gain de cause au clergé, Guillaume de Broce II fit élever à ce roi une statue équestre, en relief a la porte de droite de la cathédrale, tandis qu'il représenta par décision dans un des derniers piliers intérieurs la tête grotesque de « Pierre du Coignot ». Cette statue équestre fut dètruite à coups de pierres par les marseillais, à leur passage à Sens en 1792. Guillaume de Broce II mourut au château de Nailly le 13 décembre 1338, et fut enseveli devant le maître-autel de la cathédrale de Sens.

Philippe de Melun II

84e Archevêque de Sens, 1338-1344.

Philippe de Melun, deuxième du nom, fut nommé archevêque de Sens en 1338. Il donna sa démission en 1344, en faveur de son neveu Guillaume de Melun, troisième du nom.

Guillaume de Melun III

85e Archevêque de Sens, 1344-1376.

Guillaume de Melun III, neveu du précédent archevêque était le fils de Jean de Melun et de Jeanne Crespin dame de Tancarville ; il fut confirmé par le pape Clément VI dans la dignité archiépiscopale que son oncle lui avait transmise. Il jouissait d'un grand crédit près du roi Jean, qui était parvenu à la couronne en 1350. La trêve conclue entre la France et l'Angleterre en 1347, tant de fois rompue et renouvelée, se changea en une guerre cruelle en 1356. Edouard III, roi d'Angleterre envoie son fils Edouard prince de Galles, déjà célèbre par la bataille de Crécy (26 août 1346), à la tête d'une armée qui ravagea l'Auvergne, le Limousin et le Poitou. Jean rassembla ses troupes, atteignit le prince de Galles à Maupertuis, à deux lieues de Poitiers. Malgré les propositions du prince de Galles, Jean livre bataille à la tête de quatre-vingt-mille hommes contre ces huit mille hommes d'Edouard, et est battu à la bataille de Poitiers le lundi 19 septembre 1356. Le roi Jean reçut deux blessures au visage. Guillaume de Melun partagea les malheurs de son roi, fut fait prisonnier à la défaite de Poitiers, puis relâché, il s'occupa activement de la rançon du roi Jean. En 1358, le dauphin Charles ordonna d'entourer de fossés la ville de Sens, à cause des incursions des Anglais. En 1367, Guillaume de Melun reçut avec pompe le roi Charles V. Il mourut en 1376 ; son corps fut déposé au côté gauche du maître-autel de la cathédrale.

Adhémar-Robert

86e Archevêque de Sens, 1376-1384.

Adhémar-Robert, fils d'Aimar, seigneur de Saint-Jal près de Limoges, fut d'abord évêque de Lisieux, puis d'Arras, et enfin archevêque de Sens en 1376. Il mourut en 1384, et fut inhumé au côté droit du grand-autel de la cathédrale.

Gauthier de Baigneaux

87e Archevêque de Sens, 1384-1385

Gauthier de Baigneaux fut élu archevêque de Sens par le pape Urbain VI, et prit possession de son siège archiépiscopal le 14 mai 1385. Il mourut le 20 juillet suivant, et ne conserva cette charge que trop peu de temps, pour y avoir laissé une trace.

Guy de Roye

88e Archevêque de Sens, 1385-1386.

Guy de Roye fut choisi par Urbain VI, pour succéder à Gauthier de Baigneaux et reçut le pallium avec l'archevêché de Sens. On était alors en plein schisme et Guy de Roye fut tué dans le village de Voubré, près de Gênes, au moment où il se rendait au concile de Pise, en 1409, dans lequel Grégoire XII et Benoit XIII furent déposés et Alexandre V fut proclamé pape. Ce concile n'ayant pas été reconnu, il y eut un antipape de plus et le schisme ne finit qu'avec le concile de Constance. Guy de Roye ne fut archevèque de Sens que pendant une année.

Guillaume de Dormans

89e Archevêque de Sens, 1387-1405.

Guillaume de Dormans était le neveu du cardinal de Dormans, chancelier de France ; il devait par sa naissance et ses brillantes qualités parvenir rapidement aux 1res places. Charles VI eut pour lui une affection toute particulière et en fit d'abord son secrétaire intime. Lorsque l'évêché de Meaux devint vacant, Charles VI nomma Guillaume de Dormans à ce siège épiscopal, le désigna pour archevèque de Sens, lorsque ce poste devint vacant et le fit agréer par le pape. Il assista au baptême du Dauphin Charles VII en 1392 et à la translation des reliques de Saint-Louis à Saint-Denis. Il prit part au concile de Paris en 1404 et mourut le 2 octobre 1405. Il fut enterré selon son désir, dans la chapelle de l'église de Beauvais, à Paris, appelé aussi collège de Dormans.

Jean de Montaigu

90e Archevêque de Sens, 1407-1415.

Jean de Montaigu était fils de Gérard, seigneur de Montaigu et de Bicta Cassinel; évêque de Chartres il eut pour l'archevêché de Sens, comme compétiteur, Hugues Blanchet, mais étant présenté par le roi, il fut élu et prit possession de son siège le jour de Pâques 1407. Il prit une grande part aux guerres qui assombrissaient la France, prit le parti des Armagnacs et ayant pris l'épée, il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Son corps fut retrouvé sous un monceau de cadavres, rapporté à Sens où il fut inhumé à la cathédrale.

Henri de Savoisy

91e Archevêque de Sens. 1418-1422.

Henri de Savoisy, malgré l'opposition du roi de France, fut nommé archevêque de Sens, sur la proposition du duc de Bourgogne le 26 janvier 1418, par le pape Martin V, et fit enfin son entrée solennelle le 11 juin 1420, en présence du roi Charles, du duc de Bourgogne et du roi d'Angleterre Henri V. Les Anglais continuèrent leurs ravages jusque dans les environs de Sens et Henri de Savoisy fut obligé de se réfugier à Seignelay dans un château de sa famille et mourut en 1422. Il célébra le mariage de Catherine de France avec le roi d'Angleterre le 21 mai 1420, et fut en partie la cause du honteux traité de Troyes.

Jean de Nanton

92e Archevêque de Sens, 1422-1432.

Jean de Nanton fut nommé archevêque de Sens grâce à l'intervention du roi d'Angleterre dont la puissance était grande en France, puisqu'il se faisait appeler roi de France et d'Angleterre; le pape Martin V donna toutefois son approbation à son élection. Jean de Nanton fut cependant maltraité par les Anglais qui se saisirent de sa personne. Il mourut le 30 janvier 1432.

Louis de Melun IV

93e Archevêque de Sens, 1432-1474.

Louis de Melun IV, ayant été recommandé par Charles VII, fut confirmé dans la charge d'archevêque de Sens par le pape

Eugène IV le 16 janvier 1433. Il procéda à la translation des reliques de St-Honobert, de St-Honulfe, de St-Etienne et de St-Victor en 1441, de St-Potentien et de St-Altin en 1449 et abolit de la fête des fous. Il donna sa démission après un épiscopat de 42 ans et mourut le 9 septembre 1476. Son corps repose près du maître-autel de la cathédrale de Sens.

Tristan de Salazar

94e Archevêque de Sens, 1474-1519.

Tristan de Salazar est né à Saint-Maurice de Thizouaille ; il fut choisi par Louis XI, pour succéder à Louis de Melun IV du nom, sur le siège archiépiscopal de Sens. Il fut employé par Louis XI, Charles VIII et Louis XII, dans le traité d'alliance de la France et de la Suisse. En 1490, il sépara la tête de St-Savinien du reste du corps et la plaça dans une splendide châsse d'argent. Il partit avec Louis XII pour l'Italie où il se fit remarquer par son courage. En 1511, il assista au concile de Pise, en 1513 il assista à St-Denis aux obsèques d'Anne de Bretagne, et en 1514 à celles de Louis XII. Il construisit à Paris, où ses obligations l'appelaient souvent, l'Hôtel-des archevêques de Sens, situé actuellement en face du marché de l'Ave-Maria. Tristan de Salazar fit en outre cadeau à la cathédrale de Sens de la rosace du côté sud du transept de la cathédrale, et s'occupa de restaurer l'église de Saint-Etienne. Il mourut le 11 février 1519.

Etienne Porcher

95e Archevêque de Sens, 1519-1525.

Etienne Porcher succéda à Tristan de Salazar et fut nommé archevêque de Sens par le pape Léon X. Il fit son entrée solennelle le 31 juillet 1519, et commença la construction de l'archevêché, il ne siéga que 5 ans et mourut le 24 février 1525 à l'âge de 78 ans.

Cardinal Antoine Duprat

96e Archevêque de Sens, 1525-1535.

Antoine Duprat naquit à Issoire, en Auvergne, vers l'an 1463, reçut une très bonne éducation. La duchesse d'Angoulême, mère de François Ier l'employa d'abord à Cognac dans la

régie de ses biens. Après son mariage avec Françoise Veny, fille d'un riche négociant de Riom, il fut pourvu de la charge de lieutenant-général du baillage de Mont-Ferrand en 1490, puis ensuite de celle d'avocat-général du parlement de Toulouse en 1495. Appelé ensuite à Paris par Louis XII, il fut nommé maître de requête, puis président en 1506, et enfin premier président en 1507. Sa femme mourut à l'âge de 33 ans, et lui laissa deux fils et deux filles ; le plus jeune de ses enfants fut nommé évêque de Clermont. Antoine Duprat était l'homme le plus coté du royaume. Après la mort de sa femme, il entra dans les ordres et fut successivemeut évêque de Meaux, ensuite d'Alby ; François Ier le fit chancelier de France, puis de Milan.

Pendant la captivité de François Ier, Duprat se fit nommer archevêque de Sens, siège devenu vacant par la mort d'Etienne Porcher ; mais le chapitre nomma en même temps Jean de Salazar. Le pape Clément VII lui donna le chapeau de cardinal en 1527 et le nomma légat en France par une bulle du 4 juin 1530. Il mourut dans son château de Nantouillet le 9 juillet 1535, sans avoir vu la ville de Sens où son corps fut néanmoins transporté et où il fut enterré. Il existe à la cathédrale le mausolée d'Antoine Duprat qui se trouve actuellement dans la chapelle de Sainte-Colombe.

Louis de Bourbon, Cardinal de Vendome

97e Archevêque de Sens, 1536-1557.

Louis de Bourbon fut sacré évêque le 3 mai 1517, nommé cardinal le 27 juin suivant et fut nommé archevêque de Sens en 1536. Il prit possession de son siège le 23 janvier 1536. Il prit pour coadjuteur André Richer, évêque de Chalcédoine. Pendant son épiscopat, le saint-ciboire, avec les hosties consacrées qu'il contenait, fut enlevé dans la nuit du 19 juillet 1541, et une fête de réparation fut célébrée. L'auteur de cet acte, un nommé Pagnard, fut condamné à périr par le feu, mais il obtint d'être étranglé au moment où le feu commençait à toucher son corps. L'exécution eut lieu le 24 septembre 1541. Louis de Bourbon donna à son clergé les statuts synodaux et mourut le 11 mars 1557.

Jean Bertrand, Cardinal

98e Archevêque de Sens, 1557-1560.

Jean Bertrand, d'une des plus anciennes maisons de Toulouse, fut nommé second président du parlement en 1535, puis premier président en 1536. François Ier, à la prière du maréchal Anne de Montmorency, le nomma en 1538, troisième président du parlement de Paris, enfin premier président en 1550. Lors de la disgrâce du chancelier Olivier, on donna le 22 mai 1551, la commission de garde des sceaux à ce savant et vertueux magistrat qui conserva cette charge jusqu'à la mort de Henri II, tué dans un tournoi par Montgoméry le 10 juillet 1559. Bertrand devenu veuf, avait embrassé la carrière ecclésiastique ; il fut d'abord évêque de Comminges, et fut nommé archevêque de Sens le 5 juillet 1557 en remplacement du cardinal Louis de Bourbon. Il se trouva à Rome à l'élection de Pie IV en 1559 et mourut à Venise, à l'âge de 90 ans le 4 décembre 1557.

Louis de Lorraine, cardinal de Guise.

99e Archevêque de Sens. (1560-1563).

Louis de Lorraine, cardinal de Guise, naquit le 21 octobre 1527 à Joinville (Haute-Marne). Son père était Claude Ier duc de Guise, grand chambellan de France, qui servit François Ier contre Charles-Quint ; sa mère était Antoinette de Bourbon, fille de François comte de Vendôme. Louis de Lorraine s'adonna dès sa jeunesse à l'étude des belles-lettres et entra dans les ordres. Il posséda d'abord les abbayes de St-Victor-les-Paris, de Bourgueil et de St-Thomas d'Auxerre ; nommé ensuite évêque de Troyes à l'âge de 18 ans, il assista, en cette qualité, aux funérailles de François Ier qui fut inhumé à St-Denis le 24 mai 1547. Le pape Jules III, sur la demande d'Henri III, le plaça au nombre des princes de l'Eglise à l'âge de 26 ans. Enfin, il fut promu archevêque de Sens en 1560 et confirmé dans ce siège par le pape Pie IV ; il ne resta que 2 ans sur le siège archiépiscopal, et dut se retirer pour le laisser à Nicolas de Pellevé. Il mourut le 28 mars 1578, la veille Pâques, à l'âge de 51 ans.

Nicolas de Pellevé, Cardinal.

100e Archevêque de Sens, 1563-1592.

Nicolas de Pellevé fut nommé archevêque de Sens en 1563 et prit possession de cette charge au mois de mars 1564 ; il accueillit Charles IX, ainsi que son père et la reine mère. Il reçut la pourpre du pape Pie V le 17 juin 1570 et mourut à l'âge de 77 ans.

Regnaud de Beaune.

101e Archevêque de Sens, (1597-1606).

Regnaud de Beaune, petit-fils de Jacques de Beaune, baron de Samblançay, sous-intendant des Finances sous François Ier, naquit à Tours en 1527. Il entra d'abord dans la carrière de robe, puis ensuite dans l'état ecclésiastique ; il fut nommé évêque de Mende, puis archevêque de Bourges, et ensuite archevêque de Sens en 1597. Il contribua à l'abjuration d'Henri IV à St-Denis en 1593. Clément VIII. irrité de ce que ce prélat avait absous ce prince sans la participation du chef de l'église, et de ce qu'il avait proposé de créer la charge de Patriarche en France, lui refusa ses bulles, et ne les lui accorda que 6 ans après. Regnaud de Beaune se distingua aux assemblées du clergé, aux états de Blois, où il présida en 1588 : il joignait à une mémoire prodigieuse, beaucoup de pénétration d'esprit et de fermeté de caractère. Le marquis de Paulmy d'Argenson rapporte une singularité de la vie de ce prélat digne d'être racontée. Il avait, dit-il, un appétit des plus extraordinaires; il était obligé de faire six repas par jour, de 4 heures en 4 heures et avait été forcé de prendre des dispenses pour dire la messe, moins à jeu que la plupart des prêtres. Loin que cette quantité d'aliments appesantit son esprit, il ne se trouvait jamais la tête pesante que lorsqu'il avait besoin de manger. Il craignait de faire des exercices de corps, parce qu'ils augmentaient son appétit et se livrait au travail de cabinet le plus assidu en sortant de table. Il fut créé grand aumonier de France et commandeur des ordres du roi, et mourut le 27 septembre 1606 à l'âge de 80 ans ; on lui doit « le psautier » — Réformation de l'université de Paris ».

Jacques Davy du Perron, Cardinal.

102e Archevêque de Sens, (1606-1618)

Jacques Davy du Perron était né en 1556 de parents calvinistes. Philippe Desportes. abbé de Tyron, le fit connaître à Henri III, comme étant un prodige d'érudition. Il employa toute son intelligence à ramener les faux docteurs de l'hérésie et un grand nombre de protestants au nombre desquels fut Henri Sparde qui devint évêque de Pamiers. Il fut d'abord évêque d'Evreux, et fut envoyé à Rome pour effacer les traces de la ligue et obtenir l'absolution du roi Henri IV. Il se mesura avec Duplessis Mornay, une des plus fortes têtes de la ligue. A la suite de ses controverses, il fut élu archevêque de Sens, puis cardinal ; il devint grand aumonier de France, et fut nommé commandeur de l'ordre du Saint-Esprit.

En 1607, le roi l'envoya à Rome pour la troisième fois, avec mission d'accommoder le pape avec la République de Venise. Il réunit. après la mort d'Henri IV, à Paris, en 1612 les évêques de la province de Sens et anathématisa le docteur Richer. auteur d'un ouvrage sur la puissance ecclésiastique et politique. Il établit en outre. dans l'assemblée des Etats tenue à Paris en 1614, la nature des rapports du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, et ramena en 1617, tous les esprits à l'obéissance du roi, dans les assemblées de Rouen. En 1618, il se retira à Bagnolet, atteint d'une maladie cruelle qui l'emporta le 7 Septembre de la même année. Son corps fut inhumé à Sens dans la partie supérieure du sanctuaire et son cœur fut placé dans un petit enfoncement sur l'autel de l'église des Jésuites à Paris avec cette inscription :

“ *Tanti cor viri tantillo in toco* ”

Jean Davy du Perron

103e archevêque de Sens (1618-1621)

Jean Davy du Perron, frère du précédent et son émule en sciences, avait été sacré son coadjuteur avec future succession, sous le titre d'évêque d'Héraclée, en 1617. Il prit possession de son siège archiépiscopal, par procuration, en date du 13 Juillet 1618 et prêta serment de fidélité au roi le 6 Septembre suivant. Il était considéré à Sens comme le père des pauvres. Il mourut le 24 Octobre 1621 devant

Montauban où Louis XIII l'emmena avec sa suite. Deux statues en marbre blanc de Jacques et de Jean Davy du Perron, se trouvent dans la chapelle de Sainte-Colombe, dans la cathédrale de Sens.

Octave de Saint-Lary de Bellegarde

104e archevêque de Sens (1621-1646)

Octave de Saint-Lary de Bellegarde était le fils posthume de César de Saint-Lary, gouverneur de Saintonge et de Jeanne Dulion ; il naquit au mois de Février 1587. Quoiqu'il n'existât qu'une promesse de mariage entre ses parents, il fut déclaré légitime par arrêt du parlement de Bordeaux ; mais Roger de Bellegarde cousin de son père recueillit sa succession et le destina, dès son enfance, à l'état ecclésiastique. Octave de Bellegarde fit ses premières études à Bordeaux et ses cours de philosophie et de théologie à Toulon. Il n'était encore que jeune clerc, lorsque, par la faveur de Henri IV, il fut pourvu de plusieurs abbayes, notamment de celle de Saint-Germain et d'Auxerre ; toutefois les bulles de la première ne lui furent accordées par le pape Paul V qu'à certaine condition ; il prit alors l'habit de bénédictin. Nommé évêque de Couserans au mois de Mai 1614, il fut dispensé de prononcer des vœux. Le siège archiépiscopal de Sens étant devenu vacant en 1621. Octave de Bellegarde y fut nommé. Ce fut entre son élection et sa prise de possession que, sur la proposition de Jean-François de Gondi, l'évêché de Paris fut soustrait à la juridiction métropolitaine de Sens, forma un archevêché libre et ne fut plus suffragant. Octave de Bellegarde fonda de nombreux ordres religieux : les Ursulines à Sens, les Bénédictins à Moret et les Frères Capucins à Saint-Florentin. Il assista à Paris à l'assemblée du clergé en 1625, présida celle de 1627 à Fontenay-le-Comte ainsi que celle de Mantes en 1641. Il y soutint avec courage et éloquence les immunités du clergé et les droits de l'épiscopat ; un exil fut la récompense et le prix de sa fermeté. Il avait souscrit, en 1639, avec plusieurs évêques, à la condamnation de deux ouvrages intitulés, l'un "*Traité des droits et des libertés de l'église gallicane*" et l'autre "*Preuves des mêmes libertés*". Il partagea les sentiments du docteur Arnauld et approuva son livre intitulé "*De la fréquente communion*". Il en écrivit même au pape Urbain VIII. Il mourut le 24 Juillet 1646 ; son corps fut inhumé dans la cathédrale devant les marches du trône pontifical. Il laissa par testament tout ce qu'il possédait aux pauvres.

Louis-Henri de Gondrin

105e archevêque de Sens (1646-1674)

Issu d'une illustre famille de l'Armagnac, Louis-Henri de Gondrin de Montespan, naquit en 1620, au château de Gondrin, commune de Montréal, arrondissement de Condom (Gers). Il était le cinquième enfant d'Antoine-Armand de Pardaillan, maréchal de camp et chevalier des ordres du roi, et de Paule de Saint-Lary de Bellegarde. Celle-ci était sœur de Roger, duc de Bellegarde, grand écuyer de France et de César-Auguste, marquis de Termes. Son père était en outre, seigneur de Gondrin, marquis de Montespan et d'autres.

En sa qualité de cadet de famille, Louis-Henri de Gondrin, fut destiné à l'état ecclésiastique et fut envoyé au collège de La Flèche, sous la direction des Jésuites. Guidé par les conseils et les cours de M. Ollier, fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice, il termina ses études philosophiques.

Octave de Bellegarde, son cousin germain, 104e archevêque de Sens, le demanda pour coadjuteur ; il le sacra le 4 Mai 1645, comme archevêque d'Héraclée. A la mort d'Octave de Bellegarde, le 26 Juillet 1646, Louis-Henri de Gondrin prit possession de son siège archiépiscopal de Sens, le 16 Août 1646. Son intronisation eut lieu 18 Décembre de la même année, et il reçut le pallium cinq jours après.

Voici comment s'exprimait au sujet de Louis-Henri de Gondrin un de ses contemporains : " Sa noblesse était rehaussée par un esprit élevé, un air imposant, des manières distinguées et une extrême facilité pour s'exprimer en public ". Il fut appelé à l'épiscopat par Saint-Vincent de Paul qui ne proposait que des sujets absolument dignes. Toutefois les premières années de son épiscopat furent marquées par une sorte de dissipation passagère qui tenait à sa haute naissance ; il possédait un train de maison, des équipages de luxe, des chevaux de prix et un grand nombre de domestiques qui portaient sa livrée ; il donnait de fréquentes et somptueuses réceptions. Mais il ne tarda pas à obéir aux prescriptiens de l'église formulées par le concile œcunémique de Trente de 1545 à 1563.

Louis-Henri de Gondrin fit le 4 Septembre 1658 une ordonnance dans laquelle il promulga l'établissement d'un séminaire dans la ville de Sens, lequel fut installé d'abord dans la cure de Saint-

Hilaire et fut ensuite transféré dans une des maisons situées en face de l'archevêché, sur l'emplacement occupé par des immeubles situés entre les rues des Cordeliers et du Tambour-d'Argent. Très lié avec les écrivains de Port-Royal, il partageait les opinions gallicanes de ceux qui furent appelés Jansénistes. En 1643, Antoine Arnaud, avocat au parlement de Paris et mort à l'âge de 103 ans, leur grand chef, publia un livre intitulé “ *De la fréquente communion* ” . Monseigneur de Gondrin avait pour cet ouvrage une telle estime qu'il en fit faire un résumé. Il eut aussi des démêlés avec le marquis de Maulny, seigneur du Mont Saint-Sulpice qui voulut l'assassiner ; l'affaire fut portée au Parlement et il ne lui pardonna qu'après lui avoir fait subir une réparation publique.

Bien qu'élevé par les Jésuites, Monseigneur de Gondrin eut avec eux des contestations fréquentes. Le 26 Janvier 1653, il parut dans la chaire de sa cathédrale et s'écria : “ La morale des frères de l'ordre surnommé de Jésus, est plus digne du Coran que de l'Evangile ; pour théologie, ils n'ont qu'une philosophie hérissée de subtilités plus païennes que chrétiennes”. Puis, s'adressant aux habitants de Sens il leur dit : “ Expulsez cet ordre hérétique, schismatique et pernicieux ; je vous avertis que toutes confessions que vous leur aurez faites ou ferez, sont nulles et sacrilèges ”. Alors, prenant une torche allumée, l'archevêque de Gondrin revêtu de ses habits sacerdotaux et entouré de son clergé, lut la formule d'excommunication qui était réclamée par les solitaires de Port-Royal. Son successeur, Jean de Montpezat de Cabon, 106e archevêque de Sens, fit cesser cet état de choses.

Le 27 mars 1647, il inhuma dans l'église de Vallery, Henri II prince de Condé. Il fit preuve d'une grande piété et revint par la suite sur ses démelés avec les jésuites. Fidèle au programme qu'il s'était imposé, il paraît qu'instruit de la conduite de la marquise de Montespan, sa nièce, qui passait pour une des favorites de Louis XIV, il lui adressa des reproches sévères à ce sujet. On dit même qu'il la souffleta, mais cela ne fut jamais prouvé ; toutefois Louis XIV s'abstint de venir désormais à Fontainebleau, et l'archevêque de Gondrin d'aller à la cour. Il est vrai que Mme de Montespan avait le 1er rang dans la maison de la reine, qu'elle commandait à 64 gens de service et qu'elle jouissait du privilège très envié de servir la reine. Rien n'était pareil à sa splendeur, (*St-Simon*).



Saint-Louis portant la Couronne d'Épines
entre a la Cathédrale



Proclamation de la Commune
a Sens en 1189



Le Premier Mariage Civil
a Sens

Atteint d'une maladie de foie, Monseigneur de Gondrin mourut pieusement à l'âge de 54 ans, le trentième de son épiscopat, le 19 septembre 1674, à Chaulmes, canton de Tournan (Seine-et-Marne). Ses dépouilles mortelles furent transportées à Montereau, accompagnées d'un nombreux clergé et d'officiers ; elles furent transférées de là à Pont-sur-Yonne et de là à Sainte-Colombe. Il fut enfin inhumé près de son parent Monseigneur de Bellegarde, son prédécesseur, dans la cathédrale de Sens.

Jean de Montpezat de Carbon

106e Archevêque de Sens, 1674-1685).

Jean de Montpezat de Carbon fut nommé archevêque de Sens par Louis XIV ; il rendit aux jésuites les pouvoirs enlevés par ses prédécesseurs et acheva l'œuvre des séminaires. Il prit part aux assemblées du clergé de 1684 et de 1685, et mourut le 5 novembre de la même année. Il fut inhumé dans la cathédrale de Sens, près du chancelier Duprat.

Hardouin de la Hoquette

107e Archevêque de Sens, (1692-1715).

Hardouin de la Hoquette était fils de Philippe Hardouin de la Hoquette et de Louise de Péréfixe, sœur de l'archevêque de Paris Il fut d'abord évêque de St-Brieuc, puis évêque de Poitiers ; il convertit un grand nombre de calvinistes. Il fut nommé archevêque de Sens le 20 août 1692, et fut reçu avec une vive allégresse, après plusieurs années d'absence d'Archevêque dans cette cité. Il mourut le 28 novembre 1715 et fut enterré à la droite de Pierre de Corbeil, 71e archevêque de Sens.

Denis François Le Bouthillier de Chavigny

108e Archevêque de Sens (1716-1730).

Denis-François Le Bouthillier de Chavigny était fils d'Armand Léon Le Bouthillier, comte de Chavigny et d'Elisabeth Bonnet, il était le neveu d'Armand de Rancé, le célèbre abbé rétormateur de la Trape. Nommé d'abord évêque de Troyes, il fut élu archevêque de Sens le 23 août 1718. Il mourut le 9 novembre 1730, à l'âge de 65 ans et fut enterré à la gauche de Pierre de Corbeil, 71e archevêque de Sens.

Jean-Joseph Languet de Gersy

109e Archevêque de Sens, (1730-1753).

Joseph Languet de Gersy était le père du curé Languet de Gersy curé de St-Sulpice à Paris. Il entra grâce à l'influence de Bossuet, son ami et compatriote, comme supérieur à la maison de Navarre. Il fut nommé évêque de Soissons en 1715 et fut promu archevêque de Sens en 1730, et fut installé le 12 juin de la même année. La secte des jansénistes se remuait et l'on publia dans ce moment un missel contraire à la doctrine de l'église. Jean Languet de Gersy en interdit l'usage et fit paraître un ouvrage intitulé : « De l'esprit de l'Eglise dans ses cérémonies contre Claude de Vert. » Joseph Languet de Gersy fut le propagateur de la dévotion au sacré-cœur de Jésus ; il mourut le 11 mai 1763. Il était membre de l'Académie française.

Paul d'Albert de Luynes, Cardinal.

110e Archevêque de Sens, (1753-1788)

Paul d'Albert de Luynes naquit à Versailles le 3 janvier 1703, était fils d'Honorat Charles de Montfort et de Marie-Anne-Jeanne de Courtillon, et descendant du duc de Luynes, favori de Louis XIII. Nommé évêque de Bayeux le 25 décembre 1829, puis premier aumônier de Madame la Dauphine, il fut promu archevêque de Sens le 10 août 1753 et obtint, grâce à la faveur de Jacques III, roi d'Angleterre, le chapeau de cardinal du pape Benoit XIV, le 5 avril 1756. Il fut un des prélats qui ont le plus honoré l'église de France par son zèle et ses lumières. Formé par les exemples et les leçons Le Fénélon, il fit éclater pendant toute sa vie les fruits d'une si avantageuse situation. Rien n'égalait le soin avec lequel il veillait sur la pureté de la doctrine et la promptitude avec laquelle il repoussait les erreurs qui menaçaient d'infester le peuple. Assistant un jour à un sermon dans lequel le prédicateur avait laissé glisser quelques opinions dont il eut à rougir, il lui imposa silence, le fit descendre de la chair, y monta lui-même et réfuta l'erreur avec autant d'éloquence que d'exactitude théologique. Il mourut à Sens le 23 janvier 1788 à l'âge de 85 ans ; il était membre de l'Académie française et commandeur de l'ordre du St-Esprit. L'abbé Legris fit son oraison funèbre ; ses armes étaient : « porte d'or au lion couronné de gueules, bordé de même. »

Etienne-Charles de Loménie de Brienne, cardinal.

111e Archevèque de Sens, (1788-1794).

Comment parler ici du cardinal de Loménie de Brienne, 111e archevêque de Sens ? On voudrait pouvoir n'en dire que du bien, et c'est malheureusement le contraire que l'on va lire. Né en 1727, fils de Loménie, comte de Brienne, mort en 1768 et de Anne-Gabrielle Chamillard, le cardinal Etienne-Charles de Loménie de Brienne eut cinq frères dont l'aîné, François de Loménie, comte de Brienne, colonel du Régiment d'Artois fut tué à l'ennemi en 1747 et dont le cadet Louis-Marie-Athanase de Loménie, comte de Brienne fut ministre de la guerre (1787-1788). Ce dernier fut décapité le 21 floréal (10 mai 1794), le même jour où le fut elle-même Madame Elisabeth sœur du roi Louis XV, ainsi que ses autres frères dont les noms suivent, savoir : 1o Alexandre Antoine-François, vicomte de Loménie né en 1758, époux de Mademoiselle de Vergès, colonel des chasseurs du régiment de Champagne ; 2o Charles de Loménie, né en 1761, chevalier de Malte, époux de Cairron de Merville, lieutenant de vaisseau ; 3o Pierre-François-Martial de Loménie, né le 18 juillet 1763, coadjuteur de Sens.

Après la chute honteuse du ministre Calonne, Loménie de Brienne fut appelé à Versailles près de Louis XVI, sous l'impression fâcheuse de la panique financière de l'époque. Bien que déjà brisé par la maladie, se comparant à un nouveau Richelieu, il accepta la surintendance des Finances (1).

Conclaviste du cardinal de Luynes pour l'élection de Clément XIII. Loménie de Brienne fut d'abord évêque de Condom et archevêque de Toulouse en 1763. Ami de d'Alembert qui l'introduisit à l'Académie française en 1770, Loménie réussit, grâce à Choiseul, à placer en qualité de lecteur auprès de Marie-Antoinette, son ami l'abbé de Vermont ; ce fut grâce à ce dernier que la Reine, s'intéressa à Loménie, qui ne tarda pas à être promu commandeur de l'ordre du Saint-Esprit.

Nommé archevêque de Sens en 1788, il prit possession de son nouveau siège le 9 avril de la même année. « Il faut en finir »,

(1) M. Joseph Perrin, avocat, vice-président de la Société archéologique de Sens. Imprimerie de Paul Duchemin de Sens (1896).

disait-il lui-même, et il convoqua les états généraux (arrêtés du conseil des 15 juillet et 18 août 1788); il fut renversé de la surintendance des finances et remplacé par Necker. Il s'échappa de Paris le 2 septembre ; et Marie-Antoinette lui offrit dans sa retraite le chapeau de cardinal que le pape Pie VI daigna lui confirmer le 15 décembre 1788. Il voyagea alors en Italie où il visita les bibliothèques, accompagné du P. Laire et revint en France en 1789, époque de la Révolution.

Quand l'assemblée nationale de 1790 prétendit rédiger une constitution civile pour l'église, les sages lui prédirent qu'elle faisait fausse route et déclarèrent à cette assemblée qu'elle devrait recourir, en la matière, à l'autorité de l'église. Peu à peu et insensiblement cette constitution civile du clergé supprime le pouvoir du pape en ce qui concerne la juridiction des Evêques.

Etienne de Loménie, revenu d'Italie, négocia alors avec l'autorité révolutionnaire puis il rentra à Sens, sans bruit. Il se présenta à l'Hôtel-de-Ville, près du conseil municipal, en séance, où il prononça le serment civique, ordonné par l'assemblée nationale. On sait que sur les 140 évêques de France, il n'y en eu que quatre fort heureusement à prêter ce serment. Laissons leurs noms et oublions les comme ayant été néfastes, à la religion et au bien-public.

Loménie de Brienne se rendit alors à Sainte-Colombe avec son coadjuteur, son propre frère, reçut les compliments du maire et de la foule enthousiaste qui lui fit ovation. Le 30 janvier 1791, il parut dans la cathédrale de Sens et y prêta en outre devant le conseil général de la commune de l'Yonne, le serment d'ecclésiastique fonctionnaire. Il renvoya le 26 mai 1791 au pape Pie VI son chapeau de cardinal et écrivit le lendemain à Caron de Beaumarchais la lettre suivante :

Monsieur, je dois au particulier intérêt que vous me témoignez dans ce moment, vous marquer que je viens de remettre au souverain pontife la dignité de Cardinal, j'espére que cette démarche ne laissera aucun doute sur ma franchise et ma loyauté. Soyez, Monsieur, persuadé.

Le pape Pie VI, en apprenant la conduite de cet archevêque, s'exprima, dans son consistoire du 26 septembre 1791 ainsi qu'il suit : « Je ne « trouve point de termes pour exprimer la douleur dont j'ai été pénétré « en voyant publier et écrire des sentiments si indignes d'un archevêque

« et d'un cardinal ; je me contente de dire qu'il ne pouvait pas imprimer
« un plus grand déshonneur à la pourpre romaine qu'en prêtant le ser-
« ment civique et en l'exécutant. »

. . . .

La terreur qui régnait en plein à Paris et dans toute la France se communiqua rapidement à Sens. La Convention décréta que la mort atteindrait désormais les prêtres réfractaires au serment de liberté exigé d'eux, et que les " ci-devants " nobles seraient désarmés. Enfin les Marseillais traversèrent la France pour se rendre à Paris, brisant tout ce qu'ils rencontraient d'emblèmes religieux sur leur passage. C'est ainsi qu'en arrivant à Sens, ils détruisirent en quelques heures toutes les admirables statuettes de saints qui ornaient la cathédrale. Les habitants de Sens, ainsi que leur archevêque laissèrent ainsi détruire tout ce que la ville avait de plus beau et ce dont ils auraient dû conserver le souvenir.

Sur ces entrefaits la garnison de Mayence traversa Sens pour se rendre en Vendée. Le Conventionnel Barère soupçonna qu'elle avait été travaillée par les habitants à son passage dans cette ville. Il n'en fallut pas davantage pour que Couthon, Saint-Just et Robespierre donnassent des ordres aux comités du Salut public de cette ville, afin de faire mettre en arrestation les contre-révolutionnaires et les personnes suspectes. On fit barrer les rues et on s'empara du grand séminaire pour y enfermer les détenus.

Loménie de Brienne laissa tout faire et fut contraint de déposer sa croix de l'ordre du Saint-Esprit avec son cordon bleu, pour se conformer à la loi du 30 Juillet 1791, abolissant les ordres de chevalerie.

Enfin, sur la dénonciation que la nièce de Loménie de Brienne Mme de Canisy, entretenait une correspondance avec son mari, conspirateur et émigré, et que l'archevêque son oncle, devait y être intéressé, on les déclara tous deux suspects. Le prélat fut aussitôt saisi à Saint-Pierre-le-Vif le 9 Novembre 1793 et écroué à la maison d'arrêt.

Loménie de Brienne fut toutefois mis en liberté quelques jours après et attendit la fin de ses jours dans la paroisse de Saint-Pierre-le-Vif où eut lieu le martyre de Saint-Savinien. Là, brisé de remords, il reçut la visite de ses deux frères, Alexandre de Loménie, ex-colo-

nel du régiment de Champagne, et de Charles de Loménie, lieutenant de vaisseau démissionnaire. Enfin les terroristes firent irruption sur l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif où était l'ex-cardinal; ils arrivèrent le soir et forcèrent Loménie de Brienne à manger, lui un vieillard, sans santé, sans force et sans appétit et lui firent passer une nuit terrible. La peur s'empara de lui et on le trouva mort le lendemain 19 Février 1794 dans un râle affreux.

Ainsi se termina la mort de Loménie de Brienne.

A partir de 1794, il y eut une suppression du siège archiépiscopal de la ville de Sens; les événements qui succédèrent à la révolution de 1789 et de 1793, en furent la cause principale. Ce ne fut qu'en 1821 que les habitants de Sens eurent un archevêque après une période de 28 années, de 1694 à 1821.

Anne-Louis-Henri de la Fare (Cardinal)

112e archevêque de Sens (1821-1829)

Monseigneur Anne-Louis-Henri de la Fare naquit dans le diocèse de Luçon, département de la Vendée, le 8 Septembre 1752. Il fit ses études au collège Louis-le-Grand, obtint très jeune le prioré de Sedan, et en 1783 l'abbaye de Licques, ordre des prémontrés, diocèse de Boulogne. Il fut ensuite vicaire général de Dijon en 1778 et doyen de la Sainte-Chapelle de cette ville. Ce fut à ce titre qu'il fut élu général du clergé des Etats de Bourgogne en 1784 et eut une grande part à l'administration de cette province. Il fut nommé le 13 Février 1788 évêque de Nancy en récompense de son zèle; ce siège lui donna les titres de primat, de chancelier de Nancy et de conseiller du parlement de Lorraine. Il fut élu député aux Etats généraux par son diocèse, et y prononça le discours d'ouverture. Anne-Louis-Henri de la Fare soutint avec feu le 12 Février 1790, la proposition qu'il avait faite, dans cette séance, de déclarer la religion catholique comme religion d'Etat, s'opposa à ce que les biens possédés jusqu'alors par le clergé fussent compris au nombre des propriétés nationales, et combattit le projet de loi tendant à supprimer en France, les communautés religieuses. Ajoutant à l'autorité de ces discours, celle de ses écrits, il fut un des signataires de l'exposition des principes et publia un ouvrage intitulé : " *Des considérations politiques sur les biens temporels du clergé.* " Le triomphe des doctrines nouvelles prenant de jour en jour une nouvelle consis-

tance, l'évêque de Nancy se retira à Trèves, dont l'archevêque était son métropolitain. Vers la fin de 1792, il se rendit en Autriche où il fut chargé de la correspondance des princes de la famille Bourbon. Il négocia le mariage de la fille de Louis XVI avec le duc d'Angoulême. Il revint en France avec la famille royale en Octobre 1814 et fut nonce de la duchesse d'Angoulême et reçut l'ordre du Saint-Esprit. Il fut chargé de recueillir les cendres de Louis XVI et de Marie-Antoinette et de les faire transporter du cimetière de la Madeleine à l'église de Saint-Denis Au commencement de 1816, le roi l'adjoignit pour l'administration des affaires ecclésiastiques, à Talleyrand-Périgord, alors archevêque de Reims. Nommé à l'archevêché de Sens, il en prit possession le 28 Novembre 1821, fut revêtu de la pourpre Romaine le 16 Mai 1823 par le pape Pie VII, avec le titre presbytéral de Sainte-Marie “ *in transpontina* ”. Ce prélat qui se faisait recommander par son esprit de sagesse, son aptitude pour les affaires, aimait les lettres. Homme très instruit, il était doué du caractère le plus liant et portait dans la société, une rare aménité de mœurs. Il mourut le 10 Décembre 1829 dans l'appartement qu'il occupait au Louvre à l'âge de 77 ans et son corps fut inhumé à Sens.

Jean-Joseph-Marie-Victoire de Cosnac

113e archevêque de Sens (1830-1843)

Monseigneur Jean-Joseph-Marie-Victoire de Cosnac était né le 24 Mars 1864 au château de Cosnac. Nommé évêque de Noyon, puis de Meaux au mois de Décembre 1829, il fut élu archevêque de Sens 13 Avril 1830 et prit possession de son siège le 4 Novembre de la même année. Il fonda à Sens en 1837 la maison du Bon Pasteur qui, après avoir occupé d'abord une maison de la rue de l'Epée, acheta en 1843 l'enclos de Saint-Pierre-le-Vif et celle des Pères de la doctrine Chrétienne. Il mourut le 24 Octobre 1843, au château de Cosnac où il était aller respirer l'air natal dans l'espérance de voir son état de santé s'améliorer. Sa dépouille mortelle fut transportée à Sens où elle fut inhumée dans la cathédrale.

Mellon Joly

114e archevêque de Sens (1844-1867)

Monseigneur Mellon Joly est né à Sézanne, arrondissement d'Epernay (Marne), le 20 Mai 1795. Il fut sacré évêque de Sées le 21

Août 1836 et fut élu archevêque de Sens le 25 Février 1844. Il donna sa démission en 1867 et mourut le 22 Avril 1872.

Victor-Félix Bernadou (Cardinal)

115e archevêque de Sens (16 Mai 1867 au 15 Novembre 1891)

Monseigneur Victor-Félix Bernadou, officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, était né à Castres (Tarn) le 25 Juin 1816. Ancien curé de la cathédrale d'Alger, il fut sacré évêque de Gap, département des Hautes-Alpes, le 29 Juin 1862 : nommé archevêque de Sens le 16 Mai 1867, il fut préconisé le 12 Juillet de la même année et fut nommé cardinal en 1886. Il mourut le 15 Décembre 1891. Il existe dans la cathédrale un très beau monument en marbre blanc de monseigneur Bernadou ; ce monument représente le cardinal revêtu de la cappe, à genoux, les mains jointes et se trouve dans la chapelle de Saint-Martial. Le sarcophage a des proportions grandioses ; il de 2 m. 70 de long sur 1 m. 75 de large.

Monseigneur Pierre-Marie-Etienne Ardin

116e Archevêque de Sens, (1892).

Monseigneur Ardin qui est actuellement archevêque de Sens, est né le 26 décembre 1840 à Clervaux, diocèse de St-Claude (Jura). Evêque d'Oran le 12 février 1880, il fut préconisé le 27 du même mois, sacré le 1er mars suivant. Transféré à l'évêché de la Rochelle par décret du 11 janvier 1884, il fut préconisé le 27 mars suivant. Nommé Archevêque de Sens par décret du 2 avril 1892, il fut préconisé le 11 juillet suivant et prit possession de son siège le 20 août 1892. Monseigneur Ardin, qui est chevalier de la légion d'honneur, eut à supporter, comme tous les prélats de France, les conséquences funestes aux catholiques des lois des 9 décembre 1905, 2 janvier 1907 et 11 avril 1908, concernant la séparation des églises et de l'Etat. Dans une lettre pastorale, ce prélat fit en outre connaitre au clergé et aux fidèles de son diocèse que, sur la demande du conseil général de l'Yonne, les biens de la mense archiépiscopale et des séminaires du diocèse de Sens, avaient été attribués au département par décret publié à l'officiel du 5 août 1910, à l'excep-

tion d'un immeuble situé à Sens, rue d'Alsace-Lorraine, d'un autre immeuble dit Ermitage de St-Bon, situé commune de Paron (Yonne), et d'une somme de 50.000 francs.

Ce fut ainsi que le sanctuaire vénérable du premier apôtre du diocèse de Sens, ainsi que la vieille Eglise de St-Savinien, fut sauvé du naufrage grâce à l'intervention de l'honorable famille de Canchy qui obtint par un jugement de la cour, en date du 24 novembre 1910, que ce sanctuaire devait lui faire retour, sans aucune espèce d'indemnité.

Ce fut cette même famille de Canchy qui, lorsque ce digne archevêque de Sens, fut chassé de son palais archiépiscopal, lui donna un abri dans une maison qui lui appartenait et qui est située 12, rue de l'Ecrivain à Sens.



L'HOTEL DE VILLE

LES MAIRES

et le

MUSÉE DE SENS



ETABLISSEMENT A SENS de la Charte de Louis VII (1144) & de celles de Philippe-Auguste (II du nom) (1189) & de Louis VIII (1128).

En 1144, Louis VII établit à Sens une Charte par laquelle fut créée la commune de cette ville ; cette création avait pour but de réduire la puissance du clergé, ainsi que les affaires qui étaient portées devant la juridiction de l'archevêque, et de les soumettre a celle de la commune. Des juges furent dès lors institués par cette dernière, et amenèrent devant leurs tribunaux, tous les délinquants aux lois et les repris de justice. Le clergé ne crut pas devoir accepter cette nouvelle juridiction et se plaignit au pape Eugène III (1145 de 1153), qui fit suspendre la commune.

Cette suppression entraina le peuple à se montrer rebelle au clergé et fut la cause de la mort de l'abbé Herbert et de son frère, ainsi que nous l'avons raconté à l'article St-Pierre-le-Vif.

Le roi se rendit à Sens à cette occasion, rétablit la paix, mais le peuple irrité ne céda qu'à moitié, réclamant la commune que Louis VII avait cru devoir abolir momentanément.

Quelques années après, ainsi qu'on va le voir, la charte fut rétablie ; elle dura de 1189 sous le roi Philippe Auguste, fut confirmée par son fils Louis VIII en 1228 et se termina seulement en 1317. Philippe, dit le Long, ordonna qu'à l'avenir la ville de Sens serait gouvernée par un prévot et il nomma Ythier de Courgenai à cette charge. Les avantages attachés à la commune durèrent néanmoins pendant environ 128 ans.

Il existe, comme nous l'avons dit à l'article sur l'Hôtel de Sens, à la salle du conseil municipal, un tableau dû au pinceau de M. Scherrer et représentant l'établissement de la commune dans cette ville. Un héraut d'armes à cheval, entouré de divers hommes également à cheval et portant des oriflammes ainsi que du peuple senonais, qui l'écoute avec attention, lit les articles suivants qui determinaient les franchises communales de la ville de Sens, savoir :

Charte de Philippe-Auguste (II) de 1189 & de Louis VIII de 1228

Cette Charte a été écrite en latin et nous en donnons une traduction en Français :

Au nom de la Sainte-Trinité et de chacune des personnes qui la composent, ainsi-soit-il.

Louis, roi des Français par la grâce de Dieu, que tous présents et à venir sachant que nous avons pour but dans cette charte, le souvenir de notre père Philippe, et qu'il a plu à notre majesté, que ce qui a été arrêté et accordé en sa présence, soit observé à l'avenir, de manière à ce qu'il ne puisse jamais y être apporté aucun changement.

Art. Ier. — Que tous présents et à venir sachent aussi que, pour conserver à l'avenir la paix dans la cité sénonaise, nous avons créé sauf la fidélité qui nous est due, la commune à laquelle prêteront serment tous les habitants, tant ceux de la ville que ceux des faubourgs et de la paroisse de Mâlay-le-Vicomte, qui fait partie de la commune, et ceux qui viendront habiter la commune, à l'exception des hommes et des femmes que nous avons rendus à l'archevêque, aux églises et aux clercs de Sens comme étant leur propriété.

Art. 2. — En conséquence, les hommes de cette commune jureront de s'entraider mutuellement, de ne jamais souffrir qu'il soit rien enlevé à un habitant de la commune, qu'aucun citoyen ne soit soumis aux tailles, et qu'il ne soit rien pris à un habitant de ce qui lui appartiendra.

Art. 3. — Qu'aucun forfait, excepté l'infraction de cité, et les haines invétérées, ne pourra être puni de plus de cinq sols.

Art. 4. — Si un individu doit l'hommage à quelqu'un, et qu'il ait prévenu de l'obligation où ses affaires le mettaient de faire un voyage, avant qu'on lui ait signifié d'aller faire l'hommage, il ne pourra être tenu d'interrompre son voyage pour venir le faire, et fera le serment après son retour lorsqu'il en aura été légalement requis.

Art. 5. — Les hommes qui devront chef-cens le paieront à leurs seigneurs, et s'ils ne l'acquittent pas au jour fixé, ils seront condamnés à une amende de cinq sols.

Art. 6. — Les hommes de la commune seront libres aussi de prendre femmes où bon leur semblera après en avoir demandé l'autorisation à leurs seigneurs, et dans le cas où cette autorisation leur aurait été refusée, et que, nonobstant ce refus, ils eussent épousé une femme sujette d'un autre seigneur, et qu'ils eussent été poursuivis par leur seigneur pour cette infraction à sa volonté, ils ne pourront être condamnés à une amende excédant cinq sols, et après cette condamnation ils pourront rester tranquilles et libres dans la commune. Sont exceptés de cette faveur les hommes et les femmes appartenant à l'archevêque, aux églises et aux clercs.

Art. 7. — Si un individu s'est permis de faire tort d'une manière quelconque à homme ou femme de la commune, et que ce fait soit arrivé à la connaissance des jurés, ils exerceront sur lui une vengeance corporelle s'ils sont parvenus à le faire saisir, à moins qu'il n'ait indemnisé celui à qui il aurait fait tort, conformément à la décision de ceux commis à la garde de la commune.

Art. 8. — Mais que chacun sache que les sanctuaires, les cloîtres, et le faubourg de St-Pierre-le-Vif seront des lieux de sauvegarde où aucun homme de la commune ne pourra saisir un malfaiteur. Aucun homme ou femme appartenant à l'archevêque. aux églises et aux clercs ne pourra être saisi. à moins que ce ne soit sur le fait. et encore pourvu que ce ne soit ni dans le sanctuaire, ni dans les cloîtres, ni dans le bourg de St-Pierre-le-Vif.

Art. 9. — Et lorsque quelque coupable d'injure envers hommes ou femmes de la commune sera parvenu à gagner quelque refuge, lorsque les commis à la garde de la commune auront eut connaissance de cette retraite, ils porteront plainte au seigneur et principaux habitants de cette retraite, et demanderont à ce qu'il soit fait réparation par le seigneur ; s'il consent à le faire, ils l'accepteront, mais s'il refuse, ils aviseront au moyen de tirer vengeance sur la personne et sur les biens du coupable, et pourront l'étendre sur ceux des hommes de la retraite où sera refugié leur ennemi.

Art. 10. — Si un marchand vient à Sens pour exploiter son commerce, et quelqu'un l'ait insulté dans le rayon d'une lieue autour de la commune, et que le bruit en soit arrivé aux jurés, et que le marchand ait découvert celui qui l'a injurié, les jurés décideront quel genre de punition il lui est dû, à moins que le marchand ne lui soit lui-même hostile ; si le coupable est parvenu à gagner une retraite et si le marchand et les jurés ont envoyé vers lui, et que le malfaiteur ait donné au marchand la satisfaction exigée, ou ait prouvé et démontré qu'il n'est pas l'auteur de l'insulte, les jurés devront se tenir pour satisfaits; mais s'il a refusé de donner satisfaction et que l'on soit parvenu plus tard à s'emparer de lui, il en sera tiré vengeance.

Art. 11. — Personne que nous ne pourra introduire dans la ville un homme qui aura insulté un citoyen de la commune, à moins qu'il ne l'amène pour faire réparation de l'insulte, conformément à la décision des jurés ; et si l'archevêque de cette ville amène par ignorance un homme coupable d'injure envers homme ou femme de la commune, qu'il se garde à l'avenir de l'y amener sans l'autorisation des jurés lorsqu'il lui aura été démontré que cet homme est l'ennemi de la commune; seulement il pourra le ramener pour cette fois.

Art. 12. — Si un étranger apporte dans la ville, en raison de la tranquillité, son pain et son vin, il lui est accordé quinze jours pour vendre son pain et son vin dans la ville même, pour le cas où la paix aurait cessé entre les jurés de la ville et le seigneur de cet étranger et il sera en droit d'emporter avec lui l'argent qu'il en aura tiré et tout ce qu'il lui appartiendra, à l'exception de son pain et de son vin, à moins que l'on ait à lui reprocher quelque forfait, ou qu'il ait fait partie de gens qui en auraient commis.

Art. 13. — Aucun homme de la commune ne prêtera son argent et son assistance aux ennemis de cette commune, tant que durera la guerre, et si un citoyen est convaincu d'avoir manqué à cette défense, il sera puni par jugement des jurés; nul citoyen, dans le cas où il serait fait une sortie contre les assiégeants, ne pourra communiquer avec eux, à moins qu'il n'y ait été autorisé par ceux commis à la garde de la commune.



Hotel-de-Ville



La Cathédrale





L'Ancienne Table d'Or

Art. 14. — Les hommes qui seront chargés de la garde de la commune feront le serment de n'être jamais influencés soit par la parenté, soit par l'affection, de même que de ne point agir contre leurs ennemis par suite de leur haine, et de rendre toujours justice selon l'équité. Tous les autres citoyens s'engageront par serment à obéir et se soumettre aux décisions des jurés, à moins qu'ils ne puissent prouver que leur avoir ne suffirait pas pour payer les amendes auxquelles ils auraient été condamnés.

Art. 15. — Nous voulons et ordonnons aussi que qui ce soit ne puisse se saisir par lui-même de la personne ou de la fortune d'homme ou femme de la commune, tant que cet homme ou cette femme manifestera la volonté et prouvera la possibilité d'acquitter les amendes, et de faire les réparations auxquelles les auront condamnés les gardiens de la commune.

Art. 16. — Nul ne pourra acheter ni vendre de vins étrangers venus d'une lieue autour de la ville, à moins qu'il n'y ait été autorisé par les jurés, et alors la commune n'aura droit à aucune indemnité.

Art. 17. — Toutefois l'archevêque, les églises et les clercs pourront amener en ville des vins étrangers pour leur usage particulier, mais ne pourront les vendre.

Art. 18. — Si quelqu'un a séjourné pendant un an et un jour dans la commune de Sens, paisible et sans avoir porté atteinte aux droits de la ville, et que quelqu'un le réclame comme étant son sujet, il ne sera fait aucune réponse à sa demande.

Art. 19. — Si quelqu'un a intenté un procès à homme ou femme de la commune, cet homme ou femme, du moment où il aura consenti à se soumettre à la décision des jurés de la ville, ne pourra être forcé de sortir de la ville pour plaider, à moins que ce ne soit sur la demande de l'archevêque dans ce qui le concerne ou à moins qu'il ne s'agisse ou du serment féodal, ou de l'acquittement du cens dedans un rayon excédant une lieue de l'enceinte de la ville.

Art. 20. — Si un citoyen de la commune a commis quelque méfait et refuse de se soumettre à la décision des jurés, les hommes de la commune pourront se faire eux-mêmes justice.

Art. 21. — Si un citoyen ne se rend pas au signal donné par la cloche aux habitants de s'assembler, il sera passible d'une amende de douze deniers.

Art. 22. — Nous avons de plus accordé aux habitants de cette ville la faveur de ne pouvoir être poursuivis pour un délit quelconque, excepté sur la demande de l'archevêque.

Art. 23. — Mais qu'il soit à la connaissance de tous qu'il est défendu à tous de donner le droit de cité à aucun de mes propres vassaux, à moins que je ne les y aie positivement autorisés; s'ils ont ainsi agi par ignorance, ils pourront dans un délai de quinze jours le faire sortir de la commune sans encourir aucune amende.

Art. 24 — Nous avons accordé tous ces privilèges pour donner la stabilité à la paix et nous avons ordonné que la présente chartre fut revêtue de notre scel.

Fait à Lorriz, l'année de Notre-Seigneur 1189 et de notre règne le onzième.



DESCRIPTION DE L'HOTEL DE VILLE DE SENS

Les premières autorités (ou Maires) de la commune de Sens s'établirent pour prendre leurs délibérations. dans un étage construit en 1283 à la porte de Saint-Pregts, qui prit le nom de Porte commune. Elles se réunirent ensuite au XIVe siècle au baillage qui occupait le Palais de justice actuel ; plus tard on loua l'hôtel de Gontier Col, secrétaire du roi, qui était situé au carrefour de Carronge, entre les rues de Beaurepaire, de l'Ecrivain et de la Grande-Rue actuelle. En 1373, on acheta pour leur réunion, aux Franciscains, la maison des Quatre-Mares qui devint l'Hôtel de Ville au XVe et au XVIe siècle. Le 8 Mai 1570, l'abbaye de St-Pierre-le-Vif vendit à la commune de Sens, l'hôtel des Tournelles qui servait alors de grand séminaire. Après 45 ans, les services administratifs de la ville furent transférés dans les bâtiments de l'ancien collège en face du Lycée actuel. Ils demeurèrent là pendant 165 ans, puis ils occupèrent les bâtiments du grand séminaire, situé entre la Grande-Rue et celle du Tambour-d'Argent, des Cordeliers et de Bertauche. Enfin, en 1792, la commune s'installa dans le palais de l'archevêché et le palais synodal, et de là elle établit son domicile, le 22 Mars 1822, dans l'hôtel de la rue de Rigault, qui forme actuellement le Musée de la ville, et y resta 82 ans, jusqu'au jour où, sous M. Cornet, sénateur et maire de Sens, on éleva le fastueux Hôtel de Ville qui coûta aux habitants de Sens un peu plus d'un million. Construit de 1902 à 1904, cet Hôtel de Ville fut inauguré le 3 Avril 1904, sous la présidence de M. Camille Pelletan ; les architectes étaient MM. Dupont, conseiller général de la Seine et Poivert Jules. On pénètre par un élégant escalier, au premier où se trouve à droite, la salle du Conseil municipal et à gauche la salle des fêtes. Les peintures de plafond sont de M. Cavaillé-Coll, et les peintures murales sont de M. Mongonot. La salle du conseil municipal est en outre ornée de deux tableaux dus au pinceau de M. Jacques Scherrer ; le premier de ces tableaux représente à Sens, au palais synodal, un mariage civil en 1793, et le second " la remise de la chartre de l'affranchissement de la commune en 1189 ". Le Gaulois qui s'élève à la base d'un élégant Campanile est du sculpteur Guillot, artiste de Sens.

LISTE DES MAIRES DE SENS

La charte de Philippe-Auguste IIe du nom, dont nous venons de parler et qui doit dater des années 1186 et 1185, créa la commune de Sens; elle comprenait les habitants de la cité, ceux des faubourgs et ceux de la paroisse de Mâlay-le-Vicomte.

Les élections avaient lieu le lendemain de la St-Simon.

Nous donnons ci-dessous les noms des différentes autorités (ou maires) de la commune de Sens depuis la date de cette charte (1189) jusqu'à nos jours.

DATES	NOMS	DATES	NOMS
1189	Hugues de Héno	1287-1288	Regnault Gossard
1194	Aubery	1289-1291	Girard de Pourpensey
1209	Gilbert de St-Florentin	1291	Félix Maurefas
1219	Thibault du Moustier		(Lacune)
1249-1252	Jehan Le Pelletier	1294	Laurent dit Fourrières
1254-1255	Etienne Dalement	1295	Jean de Sachaveine
1258	Pierre Le Pelletier	1304-1306	Philippe Truelle
1259	Etienne Dalement	1305	Guillaume Grenouille
1260	Nicolas de Villiers	1307	Geoffroy de Vitey
	(Lacune)	1313	Pierre Le Pelletier
1272-1278	Guillaume Dalement	1314-1316	Jean de Diey
	(Lacune)		

En 1317, le roi Philippe V, dit le Long, par un arrêt du Parlement, remit en sa main la commune de Sens et ordonna que les habitants seraient gouvernés par un prévôt.

Des lettres de Philippe VI, dit le Valois, datant du mois de Mai 1343, permirent aux habitants de Sens de s'assembler une fois par an en présence du prévôt et d'élire des procureurs pour la défense de leurs privilèges. Le nombre de ces procureurs avait été fixé par lettres de 1343 à quatre au minimum; cependant on en nomma davantage, jusqu'à neuf en 1357. Le régime de l'administration de la commune de Sens par les élus dura de 1357 à 1474. Des lettres de Louis XI depuis 1474, établirent le Mairat. Les maires, échevins, conseillers, procureurs et receveurs étaient nommés par le roi sur une liste de 16 à 18 personnes choisies par les habitants de la ville en assemblée générale. Les élus étaient nommés pour deux ans.

DATES	NOMS	DATES	NOMS
1475-1476	Louis Pichon (élu le 27 Février 1475)	1537-1538	Guillaume Luillier, Prévôt de Sens.
1477-1479	Louis Beuve	1539-1540	Claude Ferrand, Receveur du Domaine du Roi.
1480-1482	Jehan Hodoart Procureur du Roi	1540	Pierre Guillaume, Marchand.
1482-1483	Pierre de Piedefer Ecuyer, Seigneur de Champlost.	1540-1541	Mathieu Pierre, Avocat.
1484-1485	Pierre Grassin	1543-1544	Nicole Guiot, Avocat.
1486-1487	Pierre de Vielchastel, Ecuyer.	1545-1546	Pierre de la Haye, Seigneur de Chaumot.
1488-1489	Pierre de Vielchastel, Ecuyer.	1547-1548	Jehan Benoist
	(Lacune)	1549-1550	Johan Fauvelet l'aîné, Marchand.
1491-1494	Nicolas Pesnot	1551-1552	Gilles Garnier, Mort le 7 Août 1553.
1495	Pierre de Vielchastel, Ecuyer.	1553-1554	Claude Perret
1496-1497	Jacques Poussières, Licencié en lois	1555-1556	Pierre Joigneau, Receveur de l'arrière-ban.
1498-1501	Pierre de Vielchastel	1557-1558	Mile Gibier, Avocat du Roi.
1502-1505	Jehan de Bierne l'aîné, Marchand.	1559-1562	Robert Hémard, Lieutenant criminel.
1506-1508	André de la Haye, Seigneur de Chaumot.	1563-1564	Jehan Fauvelet, Marchand
		1565-1566	Antoine Ménayer, élu.
1509-1510	Jehan Lainé, Prévôt de Sens,	1566	Guillaume du Bois, Marchand.
1511-1512	Jehan Bochard, Lieutenant du Prévôt de Sens.	1567-1568	Louis Toyson, Conseiller au Présidial.
1513-1514	Jehan Lainé, Prévôt de Sens.	1569-1570	Louis Pescheur, Lieutenant particulier.
1515-1516	Nicole Maulmiré	1571-1572	Baptiste Pierre, Prévôt de Sens.
1517-1518	Pierre Le Hougue	1573	Pierre Poissonnet, Conseiller au Présidial.
1519-1520	Nicole Maulmiré		
1521-1522	Guillaume Boucher, élu à Sens	1573-1574	Claude Minager, Conseiller au Présidial
1523-1525	Guillaume Luillier, Prévot de Sens	1575-1576	Claude Minager. Conseiller au Présidial.
1525-1526	Savinien Hodoart, Procureur du roi.	1577-1578	Jehan Cartault, Conseiller au Présidial.
1527-1528	Nicole Gibier	1579-1580	Savinien Laurenceau, Conseiller au Présidial.
1529-1530	Jacques Hodoart, Avocat du roi	1581-1582	Olivier Le Crec, Chanoine de Sens, abbé de Jouy
1531-1532	Ambroise Luillier, Lieutenant particulier.	1583	Jehan Cartault
1533-1534	Jehan Demas, Contrôleur du Magasin à sel.	1584	Jacques Bocquot
1535-1536	Jehan Minager, élu.	1585	Jacques Coquin, Avocat.

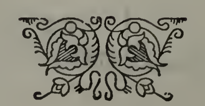
DATES	NOMS
1 86	Lhermite
1587-1588	Georges Maland, Procureur du Roi en l'élection
1589	Barthélemy Gasteau
1590	Pierre Baltazar
1590-1591	Jacques Taveau, Avocat.
1592	Claude de La Mare
1593-1594	Moïse Thierriat, Bourgeois de Sens.
	(Lacune)
1596-1597	Christophe Froment, Président de l'élection
	(Lacune)
1601	Jehan Chaumard
1602	Zorobabel Rigollet
	(Lacune)
1604	Farinade
	(Lacune)
1614-1615	Daniel David, Conseiller au Baillage.
1616-1618	Robert Hémard, Lieutenant-général au Baillage
	(Lacune)
1621-1623	Robert Legras
1624-1625	Claude Baltazar Conseiller au Baillage.
	(Lacune)
1628-1629	Claude Tenelle
1630-1631	Louis Prévost, Avocat au grenier à sel.
1632-1633	Pierre Tenelle
1634-1635	Jérôme Maulmirey, Conseiller au Baillage.
1635	Lupien Goujaud,
1635	Robert Jamard
1636-1637	Miles Lhermite, Bourgeois.
1638	Louis Baltazar, avocat, décédé dans le cours de l'année
1638-1639	Jehan Minager, Conseiller au Baillage.
1640-1641	Lupien Goujaud
1642-1643	Jehan-Baptiste Driot, Avocat

DATES	NOMS
1644-1645	Baltazar Gasteau, Contrôleur au grenier à sel.
1646	Antoine Fauvelet, élu et décédé peu de temps après son élection.
1646-1647	Guillaume Fauvelet
1648	Jérôme Maulmirey, Conseiller au Baillage.
1648-1649	Robert Hodoart, Président de l'élection.
1650-1651	Robert Heinard, Lieutenant-criminel au baillage, Seigneur de Paron.
1651	Palamédés de Fondriat Lieutenant-général
1652-1653	Claude Ténelle
1653	Jean Coquin, Avocat.
1654-1655	André Couste, Lieutenant particulier au Présidial.
1656-1657	Robert-Guillaume de Marsangy, Conseiller au Présidial.
1658-1659	Nicolas Taffoureau de Caumard.
1660-1661	Cosme Moreau
1662-1663	Etienne Pigeon, élu en l'élection.
1664	Pierre Blémon, mort dans le courant de l'année
1665	Edme Pierron, Marchand Bourgeois,
1666-1667	Jacques Duchat, Ancien Conseiller au Présidial
1668-1669	Claude Louison, Marchand de fer.
1669	Robert-Guillaume de Marsangy
1670-1671	Moreau, dit Cochantereau Avocat.
	(Lacune)
1672-1673	Claude Luyson
1674-1675	François-Daniel Vezon, Lieutenant-général.
1676-1679	Claude Grassin, Seigneur du Petit Bois, Conseiller au Présidial.
1680-1686	Jacques Blénon, Marchand

DATES	NOMS
1687-1689	Jérôme Maulmirey, Conseiller au Présidial.
1690-1691	Jacques Blénou
1692	Blaise Pelée, Lieutenant-criminel au baillage.
	L'édit du mois d'août 1692 supprime les maires électifs et établit les les maires perpétuels en titre d'office.
	Maires perpétuels
15 février au 10 juin 1693	Claude Bouvyer, commis par lettres patentées du 15 Février 1693 pour exercer la charge de maire en attendant un titulaire definitif.
10 juin 1693 à 1705	Toussaint Marcelot, Avocat au Parlement, à son décès, son frère lui succède.
1705-1717	Savinien Marcelot
	En 1714, les offices sont supprimées et l'élection rétablie, mais le maire ne fut élu que le 17 septembre 1717.
	Maires électifs
1717-1721	Antoine-Benoist d'Autun Conseiller au Présidail.
10 janvier 1722 au mois d'Avril 1724	Jehan-Louis Royer
D'avril à Décembre 1724	Blaise Baudry, ancien échevin, remplace le maire.
Janvier 1725 à Décembre 1728	Charles Jacques Benoist de Villemey, Président de l'élection.
1729-1732	Blaise Baudry, marchand, ancien juge-consul.
1733-1734	Antoine Fauvelet de Château Magot, Conseiller au Baillage.

DATES	NOMS
Juin 1735 à 1737	Philibert Lemat, Avocat au Parlement et notaire royal à Sens.
	(Lacune)
1738-1741	Guillaume Gratin de la Gouardiére, Conseiller au Baillage.
1742	Claude-Hector Thomazon, Bourgeois et ancien Juge-Conseil.
	Maires électifs gouvernant en même temps que les maires perpétuels.
	Maires électifs
1754-1760	Claude-Octave Bouvyer
1761-1764	Nicolas Jolly.
	Nouveaux Maires perpétuels
1742	Jean de Bonnaire, Conseiller au Baillage.
1742-1764	Michel Sallot de Varennes, avocat.
	Par un édit du mois d'août 1764, les charges en titre d'office sont supprimées et redeviennent électives.
1765	Jean de Bonnaire
1766-1768	Pierre-Charles Benoist de Châteaufeuillet, Conseiller au Baillage.
1768	Antoine-Blaise Aubert, Conseiller au Présidial.
1768-1771	Pierre-Antoine Fauvelet de Monthart. Conseiller au Baillage.
1771 1er Sept. 1772	Hardy, avocat, Conseiller en élection.

DATES	NOMS	DATES	NOMS
	Un édit de Novembre 1771 rétablit l'office de Maire perpétuel.	1805-1811	d'Yauville
			(Lacune de 1811 à 1815)
		1815-1825	de Laurencin
17 avril 9 juillet 1772	Michel Sallot de Varennes, décédé le 9 Juillet 1772.	1832-1837	Vuitry
		1737-1848	Parent
		1848	Victor Guichard
1773 au 18 février 1789	Michel-Armand Sallot de Varennes, fils du précédent, Lieutenant particulier au Baillage de Sens	1848-1850	Pichon
1789-1790	Scipion-Charles-Victor-Auguste de La Garde, Marquis de Chambonas, Colonel, Ministre des Affaires étrangères en 1792.	1850-1852 1855-1856	Cornisset
		1852-1855	Le Fournier d'Youville
		1858-1869	Deligand
1792	Ménestrier	1869-1870 1874-1876	Provent
1792	Blanchet		
1792-1795	Gauthier	1870	Querelle
1795	Larcher-Lavernade	1870-1871	Robert
1795-1797	Moreau de Vornes		
1797 1798-1800 1821-1831	Leroux	1871-1874 1876-1879	Dupêchez Sylvain
1797-1798	Jossey	1879-1883	Vidial René
		1883-1884	Lalande
1798 1830-1831	Hérard	1884-1889	Landry Ernest
		1889-1893	Perrin Arthur
1800-1805	Calvé	1893	Lucien Cornet



MUSÉE DE SENS

Le musée de Sens a été établi en 1844; mais il ne fut inauguré que le 28 juin 1891. Il se divise en trois parties: le musée lapidaire, le musée archéologique et le musée artistique.

Musée Lapidaire

En entrant en bas dans le musée lapidaire, se présente au bas de l'escalier qui conduit à la bibliothèque de la ville, la maquette du gaulois qui se trouve en bronze sur l'Hotel de ville de Sens; elle est de M. Guillot et a été exécutée en 1901. En poursuivant son chemin dans la salle, qui fut jadis celle des délibérations du conseil municipal, on voit: le modèle d'un monument décoratif élevé par la ville de Lyon, représentant le Rhône et la Saône se donnant la main ;Molière lisant à sa servante la pièce qu'il vient de composer; le buste de Marivaux, qui a longtemps habité Sens; les grands médaillons (du nº 9 au nº 15) destinés à orner l'ancienne porte Dauphine et représentant le Dauphin et la Dauphine, leur mariage et leur mort.

Une des pièces les plus anciennes et des plus curieuses du musée lapidaire, se trouve dans la cour de l'hotel ; c'est un portique en en pierre qui s'élevait autrefois à l'entrée du temple d'Auguste, à Sens vers l'an 53 et sur lequel est inscrite l'inscription suivante dite de Magilius.

« In honor domus Aug. Mart. Volk. et deœ sanctis. vestœ Magi
« lius Honoratus e voto pos pro se suisque. »

« En l'honneur de la maison d'Auguste, de Mars, de Vulcain et
« de la déesse très- Sainte Vesta, Magilius Honoratus a élevé cet ex-
« voto pour lui et les siens. »

Une autre inscription mutilée provenant d'un monument élevé par la cité de Sens est celle qui date de Caïus César, fils adoptif d'Auguste et consul:

« Caïo Cœsari Augusti divi nepoti pontifici cos. imp. principi iv-
« venivtis civitas senonum.»

Dans la grande salle du musée lapidaire se trouvent diverses pierres sculptées de monuments romains, savoir:

1º travée A (nº 89, 90 et 328) fragments représentant la visite de Diane à Endymion, endormi.

2º travée E (nº 98, 99 et 100) Oreste captif est amené par un Scythe à l'autel de Diane, dont Iphigénie sa sœur est prêtresse.

3ᵉ travée F (nº 92-95) fragments représentant Bellérophon monté sur Pégase.

Là se trouvent également de nombreuses pièces anciennes et sculptées.

La société archéologique de Sens, qui a eu les honneurs de la séance de l'académie des Inscriptions et belles lettres du 14 Octobre 1910, au palais de l'Institut, a annoncé la découverte dans le Faubourg Saint-Pregts, d'une vieille mosaïque dont le tableau central représente la chute de Phaéton. Il reste les quatre coursiers du char et le soleil lui même monté sur un magnifique cheval. Le soleil s'élance à la tête de l'attelage emporté afin de l'arrêter dans sa course et de préserver ainsi l'univers de la catastrophe qui le menace. Il est armé d'un fouet et tient de la main droite la bride d'un des coursiers.

On sait que Phaéton, fils du soleil et de Chimère, et personnage mythologique, avait obtenu de son père la permission de conduire pendant un jour seulement le char du soleil; il faillit par son inexpérience, embraser l'univers. Jupiter le foudroya et le précipita dans l'Eridan (ancien nom du Pô).

La mosaïque dont il s'agit a été enlevée par les soins de la Société archéologique de Sens et M. Perrin, son président, en a dirigé les fouilles. Après sa consolidation, elle sera déposée au Musée de Sens. dont elle sera une des plus anciennes et des plus curieuses pièces.

Musée Lapidaire

Au haut de l'escalier se trouve le Musée archéologique où sont installées les collections :

1º de minéraux, de silex, de cuivre, de nickel et d'or natif, provenant des temps les plus reculés ;

2º d'oiseaux, d'insectes ;

3º d'armes et d'objets en bronze ;

4º de sceaux anciens au nombre de 361.

Un fac-simile de 3 anciennes inscriptions représentant 3 diplômes de reconnaissance donnés vers l'an 360 après Jésus-Christ par les villes de Sens, d'Auxerre et Orléans à Claudius Lupicinus. gouverneur, se trouve au Musée archéologique. Sur la plaque sénonaise est l'inscription suivante en latin : “ *A Claudius Lupicinus, consulaire de la Grande Sénonie* ”, à cause de ses illustres mérites, la cité des Sénons, comme à son patron a fait cette dédicace.

LES

DIVERS SIÈGES

de la

VILLE DE SENS



ANCIENS SIÈGES DE SENS

Défense de Sens par Julien l'Apostat

Trois siècles environ s'étaient écoulés depuis que Labiénus, général romain était venu assiéger la ville de Sens qu'il mit sous la domination romaine. Les allemands d'abord battus par Julien, Empereur romain de 361 à 363, cousin de Constance, Empereur d'Orient en 337 et auquel il succéda peu d'années après, vinrent se jeter sur Sens. Tout concourait à les rendre formidables aux Sénonais et il ne restait plus à Julien et aux Sénonais que leur courage. Trente jours se passèrent en assauts multipliés avec fureur de la part des barbares ; enfin, l'ennemi se retira. Julien, surnommé l'apostat, fut mortellement blessé dans une guerre contre Sapor en Perse, il lança en mourant, contre le ciel cette apostrophe : “ *Tu as vaincu Gallilèen* ”.

Depuis ce siège, la ville de Sens resta néanmoins sous l'autorité romaine jusqu'à Clovis qui, après avoir vaincu les romains à Soissons en 486, les allemands à Tolbiac en 496, les Bourguignons près de Dijon en 500 et les Wisigoths dont il tua le chef Alaric à Vouillé en 507, fonda la monarchie française et se fit sacrer roi des Francs.

Après la conquête de Clovis, la ville de Sens était rentrée dans le partage des rois de Bourgogne et d'Orléans. Gontran l'avait laissée par testament à Childebert son neveu, et l'un des fils de Childebert en était le souverain. Ce fut vers l'an 600 que se livra, à quelques lieues de Sens, dans l'endroit aujourd'hui appelé Dormelles-sur-Orvannes, près de Moret, la sanglante bataille dans laquelle Clotaire II, dit le Grand, roi de Neustrie, laissa sur place plus de 30.000 braves de son armée.

Siège de Sens par Clotaire II

Quelques années plus tard, Thierri étant mort empoisonné par Brunehaut, son aïeule, Clotaire II, fils de Chilpéric et de Frédégonde et roi de France en 613, envoya Blidebodes, l'un de ses généraux,

pour assiéger Sens. Il prétendait être seul héritier du royaume de Bourgogne, à l'exclusion des fils de Thierri qui, étant illégitimes, ne pouvaient succéder à leur père. Blidebodes arriva inopinément sous les murs de Sens qui avait pour pasteur Saint-Loup, 21e évêque[1] depuis Saint-Savinien. Plein d'une foi vive et ardente, il secondait les blessés sur les remparts ; de là il se rendit brusquement à l'église et sonna lui-même, à pleine volée, la cloche qui porta longtemps son nom. A ces sons mystérieux et encore inconnus des armées de Clotaire, Blidebodes leva subitement le siège et on supposa que ce fut grâce à ce stratagème que Sens fut délivré. Deux ou trois ans après, Sens ouvrit ses portes à Clotaire qui, par la mort cruelle de tous les descendants de Clovis, était devenu le souverain de toutes les parties de la monarchie française.

Siège de Sens par les Sarrasins

Le siège suivant fut le plus terrible de tous. Charles Martel régnait en France au commencement du VIIIe siècle. Eudes, duc d'Aquitaine, déjà maltraité par Charles-Martel, attira en Franee une foule de barbares, au nombre desquels se trouvaient les Sarrasins qui arrivèrent à Sens après avoir dévasté tout ce qui se trouvait sur leur passage. A leur arrivée, ils brulèrent les faubourgs, et les habitants de Sens se préparèrent avec courage à résister à l'ennemi. Toutefois ils hésitaient à se rendre, espérant obtenir une capitulation honorable. Saint-Ebbon, 33e archevêque de Sens, informé de ce projet, proposa au peuple une sortie contre les assiégeants et s'offrit lui-même de se mettre dans leurs rangs et de combattre à leur tête. Alors, comme des lions, sous les ordres de Saint-Ebbon, les Sénonais s'élancèrent contre l'ennemi, forcèrent le camp des Sarrasins et remportèrent un brillant succès. Ce siège eut lieu vers 738.

Siège de Sens par les Normands

Vers l'an 886, sous le pontificat d'Evrard, 51e archevêque de Sens, Charles-le-Gros fit, après le siège de Paris qui dura deux ans, avec les Normands un honteux traité par lequel ce monarque leur

(1) Le titre d'archevêque ne fut donné aux prélats de Sens que vers la fin du VIIe siècle. Géric qui vivait sous Clovis III fut le premier prélat déclaré de ce titre.

promit de leur payer 700 livres pesant d'argent et les autorisa à hiverner aux alentours de Sens. Les Normands s'approchèrent en conséquence de cette ville. Les religieux de l'abbaye de Saint-Remi se retirèrent dans l'intérieur de la ville à leur approche et y déposèrent les reliques de leur trésor. A peine étaient-ils sortis de leur monastère que ce dernier fut la proie des flammes. Les Normands entourèrent la ville et se retirèrent dans une tour élevée du monastère de Saint-Gervais, située près la porte de Notre-Dame. Delà, ils lançaient des flèches et des pierres sur la ville. Après un siège de six mois, les Normands découragés se retirèrent après avoir rasé les monastères de Notre-Dame et de Saint-Gervais (1).



(1) Tiré des Almanachs de 1765, de 1766 et de 1770.

SIÈGES DE SENS PAR HENRI IV

Premier siège : 1er Mai 1590

La ligue était une sorte de confédération du parti catholique fondée par le duc de Guise en 1576, dans le but apparent de défendre la religion catholique contre les calvinistes, mais qui n'avait en vue, en réalité, que de renverser Henri III et mettre le duc de Guise à sa place.

En 1585, le duc de Guise, alors tout puissant en France, se rendit à Sens avec son armée et prétendit pouvoir traverser la ville et d'y séjourner avec ses Lansquenets. Mais les habitants qui étaient toujours restés fidèles à leur roi, s'y opposèrent et refusèrent de lui ouvrir leurs portes sans avoir préalablement obtenu l'autorisation du roi Henri III. C'est ce qu'ils firent. Le duc de Guise tint rancune à la population de cette attitude, et il laissa pour ce motif, ses troupes commettre dans la ville des exactions de toutes espèces.

Depuis la Saint-Barthélemy (22 et 24 août 1572), les Guises ne cessaient d'autre part d'irriter le peuple et jusqu'au roi lui-même, par leurs insolences journalières. Henri III qui s'était rendu au château de Blois pour assister aux Etats généraux convoqués le 16 Octobre 1588, résolut d'en finir et de faire assassiner le duc de Guise. Il chargea six gentilhommes de sa cour de faire cette triste besogne, et ayant fait demander celui que l'on appelait à juste titre “ *le roi des Halles* ”, ce dernier s'y rendit ; il fut aussitôt assassiné au pied du lit de Henri III le 23 Décembre 1588. Le lendemain, le cardinal de Guise subit le même sort que son frère.

La nouvelle de ce double assassinat jeta dans les esprits de Sens, comme un peu partout une consternation et un étonnement tels que le cardinal Nicolas de Pellevé, 100e archevêque de Sens (1563-1591), un des plus grands ligueurs de son temps, ne put les maintenir dans leur fidélité au roi, malgré ses instances, ses discours et sa persuasion.

Henri III, à la suite de ses meurtres, tomba lui-même sous le couteau homicide de Jacques Clément, religieux du couvent des Jacobins, le 1er Août 1589 et Henri IV, surnommé le " Béharnais ", roi de Navarre fut appelé à lui succéder.

Le duc de Mayenne, lieutenant-général du royaume, qui arrivait de Lyon pour se rendre à Paris, passa à Sens et engagea les habitants à se prononcer contre le roi et les invita à acquiescer au pacte d'union contre la royauté. A son appel, ils refusèrent non seulement de reconnaître l'autorité royale, mais encore donnèrent un banquet au duc de Mayenne en souvenir et en réjouissance de cet acte.

Henri IV, tout préoccupé de Paris qui était le centre de ses opérations, ne s'en éloignait guère et presque toutes ses troupes s'efforçaient de s'en emparer.

Le 19 Décembre 1589, le capitaine Sautour vint néanmoins avec un détachement de troupes royales jusqu'au bourg de Mâlay-le-Vicomte, dans le canton nord de Sens, et résolut d'affamer la population en arrêtant les cours de la Vanne et les moulins qui alimentaient Sens. Les dépradations opérées au détriment des habitants autour de la ville déterminèrent Harlay de Champvallon, gouverneur, et de la Barquerie venu de Troyes, à se mettre à la tête des troupes sénonaises pour attaquer le capitaine Sautour. Mais ce dernier ne voulant pas s'exposer à un échec, résolut de se retirer et quitta Mâlay-le-Vicomte. Diverses attaques de ce genre se succédèrent sans succès autour de Sens, et Harlay de Champvallon dut lui-même se retirer.

La bataille d'Ivry, où Henri IV sut rallier ses cornettes à son panache blanc, eut lieu quelque temps après, le 14 Mars 1590, et le roi se porta ensuite vers Lagny, Provins, Melun et Montereau, puis de là vers Sens qu'il investit le 1er Mai 1590, à la tête de 1200 hommes. Il dirigea ses batteries sur les portes Saint-Hilaire et Formeau et fit une brèche dans la rue Champfeuillard. Cette partie de la ville était défendue par la corporation dite des Sabotiers (1) qui envoya un coup de fauconneau adroitement dirigé vers le roi qui faillit être tué.

Henri IV, voyant qu'il ne pouvait réduire la ville de Sens avec ses 1200 hommes, se retira et se dirigea sur Paris, but constant de ses pensées, et dont il commença le siège.

(1) Siège de Sens par Henri IV, de Larcher-Lavernarde

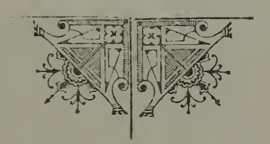
Deuxième siège de Sens par Henri IV

Les guerres de religion qui avaient assombri les règnes de François II, de Charles IX et de Henri III, continuèrent sous celui d'Henri IV. Le duc de Mayenne, de concert avec les Espagnols dont le roi Philippe II revendiquait le trône de France pour l'infante d'Espagne, continuait à s'emparer d'un grand nombre de villes et avait fait son entrée à Paris le 12 Septembre 1592. Là, il dominait les Seize dans le conseil de la Ligue et exerçait dans la capitale du royaume une autorité toute royale. La ville de Sens qui ne pouvait souffrir les Huguenots, était favorable au duc de Mayenne, et Henri IV se décida à en faire le siège afin de la réduire sous son autorité. Le maréchal d'Aumont, lieutenant du roi, adressa une sommation aux habitants ou de se rendre ou de reconnaître la royauté. La réception de cet acte, le 23 Avril 1590, jeta le trouble parmi les sénonais qui demandèrent pour donner la réponse un sursis jusqu'après les fêtes de Pâques qu'ils célébraient en ce moment. Mais la ville, reprenant bientôt courage grâce à la prédication des prêtres de l'archevêché, décida de répondre en proposant diverses conventions peu acceptables. Le 25 Avril, les habitants fixèrent au roi de nouvelles conditions que le maréchal d'Aumont ne pouvait admettre et qui furent transmises à Henri IV. Le gouverneur de Sens, Harlay de Champvallon, penchait pour se rendre, lorsque le marquis Fortunat, son ennemi personnel, fit connaître qu'il ne trahirait jamais et proposa de défendre la ville avec une quarantaine d'hommes dévoués à sa cause. Le capitaine Piloze opta également pour la résistance plutôt que de servir le Béharnais et le gouverneur ne put échapper à une mort certaine qu'en se réfugiant à l'archevêché.

Le maréchal d'Aumont informa Henri IV de ce qui se passait et et l'invita à venir lui-même réduire la place insoumise. Le roi arriva aussitôt avec de nouvelles troupes et plusieurs pièces de canons. Les sénonais montrèrent une résistance opiniâtre ; malgré les cinq cents boulets lancés sur la ville, les assiégeants durent reculer. Le comte d'Avantigny qu'Henri IV affectionnait beaucoup fut tué et Charles de Choiseul-Praslin, mourut quelques jours après d'une grave blessure reçue dans l'aine ; les assiégés n'eurent que neuf hommes tués.

Toutefois Henri IV ne put réduire la ville sénonaise, et pressé de reprendre le siège de Paris, il dut abandonner celui de Sens, en donnant pour prétexte que " *de même qu'il n'avait abandonné le le siège de Dreux que pour gagner la bataille d'Ivry, de même il ne levait celui de Sens que pour aller prendre Paris* ".

Henri IV fit sa protestation de foi catholique et rentra dans le giron de cette religion, en présence de l'archevêque de Bourges, et fut sacré roi à Chartres le 27 Février 1594 par l'évêque Nicolas de Thou. Cette conversion lui attira de nombreux partisans, ainsi que les villes de France qui se décidèrent alors à rentrer sous son autorité. Tel fut le cas de la ville de Sens.



SIÈGE DE SENS

par le Prince de Wurtemberg en 1814

La triste campagne de France, la dernière de Napoléon Ier, allait commencer. Le 4 Septembre 1813, la Grande Armée était à peu près détruite et il ne restait plus qu'environ 40.000 hommes sur les 100.000 hommes qu'elle comprenait ; la différence, soit 60.000 hommes avaient péri accablés par la misère. Napoléon toutefois, après les brillants succès de Lutzen et de Drèsde, aurait pu accepter les propositions du Congrès des puissances réunies à Prague, mais dominé par la confiance qu'il avait dans son étoile, il s'attira une déclaration de guerre de la part de l'Autriche (1).

Dès lors la coalition fut complète. L'armée du Nord se dirigea sur la Belgique ; Blucker à la tête de l'armée de Silésie franchit le Rhin entre Manheim et Coblentz. La grande armée Austro-Russe, sous les ordres de Schwartzemberg passa le Rhin à Shaffouse et à Bâle les 21, 22, 23 et 24 Décembre 1813 et marcha par le Jura sur Besançon, Langres et Dijon ; déborda sur l'Ain et la Saône à gauche, et sur Belfort et les Vosges à droite. Cette armée était forte de 200.000 hommes qui allaient envahir la France.

Pour mettre à l'abri la ville de Sens, qui nous occupe spécialement, le Ministre de la Police générale avait ordonné le 19 Janvier 1814 à M. de Latour du Pin, de prendre les mesures nécessaires ; le 25 les cosaques se montrèrent aux environs de Joigny, Bar-sur-Seine et Sens, tandis que les corps autrichiens qui les suivaient, occupaient Colombey et Bar-sur-Aube, Les habitants de Sens se trouvaient en proie à une légitime émotion.

Le général Allix avait reçu du Ministre de la Guerre, le 28 Janvier, ordre de quitter Paris pour se rendre à Auxerre prendre le commandement des troupes de la région et il arriva à Sens à la tête de 500 hommes et de 2 pièces de campagne.

Jacques-Alexandre-François Allix, né le 22 Décembre 1768 au hameau de la Renaudière, commune de Percy, arrondissement de Coutances (Manche), fut nommé ssus-lieutenant le 1er Mars 1792,

(1) Siège de Sens par M. Joseph Perrin, président de la Société archéologigue de Sens.

puis lieutenant le Ier Septembre suivant. Il atteignit de 1792 à 1800 le grade de colonel. Il fit les campagnes de 1792, 1793 et 1794 à l'armée de la Moselle. Capitaine le 28 Vendémiaire an II (20 Octobre 1793), il fut nommé chef de bataillon le 20 Juin 1894 au combat de Trippstadt. Il faillit périr sur l'échafaud et ne dut la vie qu'à son général, Moreaux des Ardennes, qui refusa d'exécuter l'ordre d'arrestation de Fouquier-Tinville. Le général Allix mourut le 26 Janvier 1836 et fut inhumé dans le cimetière de Clamecy, transformé de nos jours en place publique.

En arrivant à Sens, le général Allix fit élever les vannes de de l'Yonne. ordonna de couper tous les ponts de la Vanne ; il menaça de faire fusiller, pour l'exemple, vingt lâches sénonais dans le cas où il ne marcheraient pas et déclara en outre qu'il ferait conduire l'adjoint Soulas à Vincennes s'il venait à broncher. Mais il ne tarda pas à s'attirer, par ses menaces, le mécontentement de la population civile, Le général Allix prit ensuite l'offensive, lorsque l'ennemi se retira et gagna Villeneuve-le-Roi. Plusieurs jours se passèrent sans combat et le 3 Février, Sens fut mis à l'abri d'un coup de main de la part des cosaques, lorsque le surlendemain l'ennemi lui réserva une vive alerte et parut subitement à la porte Dauphine. Mais on l'y chassa bientôt et Sens tint bon contre le général ennemi Plotow qui renonça à prendre Sens par la force et lança ses cosaques sur Fontainebleau.

Le général Allix pensait qu'avec 400 hommes de troupes il suffirait à la défense de Sens, et il ordonna à tous les anciens militaires de se présenter à la sous-préfecture, puis il se rendit à Auxerre où il reçut la mission de Napoléon Ier de défendre spécialement la ville de Sens, Le général Allix s'imaginait en outre que l'Yonne formait par sa nature une barrière infranchissable au gros de l'armée d'invasion, tant qu'elle ne se serait pas emparé de la route de Montargis par Sens, Nemours et Fontainebleau et de la route, par Auxerre, de Briare et d'Orléans. Il ordonna par suite au général Pajol de s'établir entre Sens et Nogent, de le secourir au besoin et de garder communication entre Sens et Nogent. Vingt-mille français devaient contenir plus de cent-mille Austro-Russes. Le général Pajol venait de faire passer 200 coups de canons au général Allix qui apprit que 1500 hommes de cavalerie ennemie venaient d'occuper Villeneuve-l'Archevêque, ville voisine de Sens.

Le général Allix avait répondu du reste aux intentions de l'Em_ reur en lui disant : *Je me charge de la défense de Sens ; je dois dire que je trouve peu de dispositions à m'appuyer ; je ferai cependant ce qui me sera possible.*

Le 10 Février le général Allix n'était a la tête que de 1500 combattants, lorsque le prince de Wurtemberg, quittant brusquement Villeneuve-l'Archevêque, se présenta sur la route de Sens, entouré de son avant-garde et de la brigade du général Stockmeier. Dans l'après-midi du même jour, le prince de Wurtemberg parut devant la ville de Sens à la tête de 4000 hommes et somma le général Allix de rendre la place. Celui-ci répondit qu'il était décidé à se défendre et fit aussitôt sortir des troupes dans les faubourgs St-Antoine et de Notre-Dame attaqués. Le prince de Wurtemberg fit transporter une batterie d'artillerie sur les hauteurs de Saint-Pierre-le-Vif et fit lancer sur la ville des boulets et des obus. Le général Allix fit ensuite murer une petite poterne qui avait été pratiquée dans l'enceinte du bâtiment du collège.

Enfin, le 11 Février 1814, le prince royal de Wurtemberg décidé à en finir par la force, ordonna à tout son corps de troupes de se masser entre la ville de Sens et de Pont-sur-Yonne, et fit reprendre le bombardement avec une grande intensité ; néanmoins il trouva toutes les portes de la ville fermées. L'ennemi prit pour point de mire les bâtiments de l'ancien archevêché qui, à cette époque abritaient la Mairie. Enfin un obus vint briser le beau vitrail représentant la Sybille de Tiburce de Jean Cousin.

Voyant toutefois que le tir restait sans effet, le prince royal de Wurtemberg disposa ces troupes ainsi qu'il suit :

1° Sa cavalerie d'avant-garde, couvrant sa droite, surveillait la route de Pont-sur-Yonne et de Bray ;

2° Le comte de Lippe occupait le faubourg Notre-Dame avec le 9e régiment d'artillerie ;

3° Le général Stockmeier se tenait au faubourg Saint-Didier avec le 10e régiment, ainsi que le faubourg Saint-Antoine.

4° Le quartier général fut installé à l'hôpital Saint-Jean.

Sur ces entrefaits, un colonel autrichien du nom de comte Baillet de Latour, raconte le général de Bangold, témoin oculaire de la chose, découvrit l'existence d'une poterne abandonnée qui faisait

communiquer les caves du collège avec la promenade du Mail. Le prince royal de Wurtemberg accourut aussitôt pour se rendre compte de ce fait, fit avancer un détachement de pionniers près de la poterne signalée et ordonna au prince de Hohenloë de se tenir prêt à entrer dans le collège avec le 4e régiment commandé par le colonel Imhoff.

Cette version, donnée par le général de Bangold, paraît vraisemblable; toutefois la suivante, racontée par les vieux habitants de Sens, semble être tout aussi véridique.

Il y avait à cette époque au faubourg Notre-Dame, un misérable estropié nommé " *Antoine-Jean-Baptiste Deline*, dit *Larose* ", et surnommé depuis " *Larose le Cosaque* ", qui indiqua la porte au colonel autrichien de Latour. Ce fut cette sorte de connivence entre ces deux personnages qui parait la plus réelle et la plus plausible ; un traitre seul pouvait fournir un tel renseignement et Larose le Cosaque fut dès lors taxé de félonie.

Quoiqu'il en soit, l'ouverture fut reconnue praticable par l'ennemi et le général Allix aussitôt prévenu, donna l'ordre au colonel Lallemand, son chef d'Etat-Major et au capitaine Hadel, de marcher avec sa compagnie de réserve vers l'endroit menacé. Le prince de Wurtemberg, fit de son côté déployer sur la promenade, la tête du 4e régiment pour répondre au feu des assiégés. Enfin la colonne Hohenloë s'ouvrit par là un passage, s'empara du collège ; le colonel Lallemand tomba mortellement blessé et fut pris par l'ennemi ainsi que les papiers qu'il portait sur lui. L'ennemi fit irruption dans la rue de la Parcheminerie (aujourd'hui appelée rue Thénard) et força la petite garnison, trop faible pour résister, à se replier. Elle se mit en retraite vers la Grande-Rue en se repliant en bon ordre, tenant tête à l'ennemi qui s'était ainsi emparé de la place. La ville de Sens fut livrée au pillage pendant la durée de deux heures. Les alliés évacuèrent Sens le 19 Février 1814.

Il est juste de rappeler ici un fait dont Madame Bénard fut l'héroïne. Cette femme, née à Sens en 1766 était la fille de Jean Pierron et de Anne Jolly ; elle avait épousé en Août 1782, François Bénard, orfèvre à Sens. Or, M. et Mme Bénard habitaient au moment du siège de 1814, le n° 58 de la rue Dauphine, actuellement 62 rue de la République. Cette courageuse femme, au moment de l'entrée des alliés dans Sens, s'était jetée aux pieds du prince royal de

Wurtemberg, implorant la cessation du feu en faveur des habitants. Sa prière fut exhaussée et elle obtint en outre que le pillage ne durât que deux heures. Honneur à cette héroïne qui ne craignit pas d'implorer en faveur de ses compatriotes ! La ville a donné son nom à l'une de ses rues, en souvenir de ce fait.

Le général de Bangold réduit la perte entière des Wurtembourgeois à un homme tué et 22 blessés dans la journée du 10 Février 1814 et à 34 tués et 164 blessés dont 6 officiers pour la journée du 11 du même mois.

Quant aux pertes du côté de l'armée française, le général Allix accuse seulement la perte du colonel Lallemand et une cinquantaine de blessés.

Un peu plus tard, le 5 Mars 1814, le prince de Wurtemberg revint à Sens qui se trouvait gardé seulement par un sergent-major, un caporal et quatre gendarmes, sous les ordres du commandant Herch, envoyé de Joigny par le général Allix. Le prince fit son entrée vers trois heures de l'après-midi, à la tête de 1500 hommes de cavalerie et plusieurs pièces de canons. Il n'y eut aucun siège et l'adjoint Cornisset lança dans la ville et la banlieue, une proclamation rassurante.



LES ÉGLISES

de la

VILLE DE SENS



EGLISES ANCIENNES

Au nombre des Eglises démolies ou disparues sont :

1° Sainte-Colombe du Courrouge, construite en 1722, et démolie en 1792 ; elle portait ce surnom à cause de la couleur d'une maison qui faisait le coin de la rue ;

2° Saint-Didier, brulée au commencement de XIe siècle par Fromond, comte de Sens ;

3° Saint-Léon, située près de la porte Notre-Dame, actuellement démolie ;

4° Saint-Maximin, bâtie sous Philippe-Auguste, actuellement démolie ;

5° Sainte-Madeleine, située en face de Saint-Léon, à l'entrée du faubourg Saint-Savinien, bâtie en 1348, actuellement détruite ;

6° Notre-Dame du Charnier, fut brûlée en 872 par les Normands, puis détruite par Raynard-le-Vieux en 998.

7° Saint-Hilaire, bâtie à l'endroit où se trouvait la maison habitée par Saint-Hilaire en 358.

8° Saint-Pierre-le-Donjon qui n'existe plus depuis 1776.

9° Saint-Rémy, bâtie en 805, fut assiégée par les Normands et fut détruite par Henri Ier, roi de France. Rebâtie et détruite de nouveau par les calvinistes en 1567.

10c Saint-Romain, démolie en 1792(1).

Une autre église qui fut démolie pendant la Révolution, est celle de Saint-Pierre-le-Vif qui était située moitié sur la place actuellement appelée, on ne sait trop pourquoi, Etienne Dolet, et moitié sur le couvent actuel du Bon Pasteur.

L'histoire de cet abbaye est ainsi racontée par les historiens :

Saint-Pierre-le-Vif et l'église Saint-Savinien

La fondation de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif fut combattue par le curé Rousseau qui prétendait que Clovis n'avait jamais eu fille et que Théodechilde, qui fut religieuse, était fille de Thierri Ier, son fils. Toutefois, Tillet affirme que Clovis, au contraire, eut deux filles, dont l'une se maria à Amaury, roi des Wisigoths, et dont l'autre nommée

(1) Guide pittoresque des Voyageurs de la ville de Sens, par Victor Petit — 1847.

Théodechilde devint religieuse. Quoiqu'il en soit, nous nous arrêterons à cette dernière hypothèse, d'autant plus facilement qu'une charte de Clovis autorisa la fondation de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, et concéda à sa fille, dans ce but, d'immenses propriétés. Le testament de Théodechilde, qui est rapporté ci-après prouve bien d'ailleurs qu'elle était la fille de Clovis. Elle donne en toute propriété à l'abbaye dont il s'agit, les terres qu'elle a reçues de son père. D'un autre côté, l'antiquité de cette abbaye remonte assez haut pour rendre ce testament inattaquable.

Testament de Théodéchilde

(Anno nono regis Chlotarii — Neuvième année du règne de Clotaire) vers 533.

« Au nom du Seigneur, nous Théodéchilde, fille de Chodovigh,
« mort roi, appréciant la fragilité des choses humaines, avons fait
« cession par amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et dans le but
« d'expier nos fautes et celles de nos parents. Nous nous servirons
« de cette lettre pour transmettre dès aujourd'hui et à toujours au
« saint monastère que nous avons fondé et construit dans la cité de
« Sens, pour lui céder tous nos droits, qui consistent dans les pro-
« priétés qui nous sont échues par succession de nos père et mère,
« à savoir : etc., etc.

« Nous avons décidé que tout ce que nous avons détaillé ci-
« dessus reste pour l'éternité, sans réserve ni retenue, attaché au
« monastère de Saint-Pierre, pour servir à l'entretien des servi-
« teurs de Dieu qui se succéderont à ce monastère, et au soulage-
« ment des pauvres qui y seront toujours et sans cesse accueillis,
« comme offrande de notre seigneur et père Clodovigh, et pour
« entretenir des lampes sacrées à l'expiation de nos fautes, et pour
« subvenir aux besoins du culte et de l'entretien de la maison
» même.

« Et si jamais quelqu'un de nos héritiers, ou quelque autre
« individu osait attaquer, contredire ou prétendre nul cet écrit, que
« nous avons ordonné de faire de notre pleine et entière volonté,
« qu'il encoure la colère toute-puissante de Dieu, et qu'ensuite,
« séparé du peuple chrétien, il soit excommunié, et que de plus il
« condamné par le fisc à payer au monastère quinze livres d'or et
« cinquante marcs d'argent, etc., etc. »

Voilà un testament qui prouve bien cependant que Théodechilde, religieuse, a laissé à l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, tous les biens qu'elle possédait de son père Clodovigh (ou Clovis) et qu'elle était bien la fille de ce dernier.

Que sont devenus tous ces biens? Ils ont disparu, ainsi que l'effet de ce testament dont il ne nous reste plus que les termes.

Les moines qui habitaient l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif étaient d'abord les moines de Sainte-Marthe, et Saint-Héracle II, 16e évêque de Sens, était leur prélat (488 à 520). Actuellement un couvent de religieuses du Bon Pasteur, auxquelles est confiée la garde du sanctuaire de Saint-Savinien, occupe l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif.

Eglise Saint-Savinien

Une des plus anciennes églises de Sens est certainement celle de Saint-Savinien qui fut construite vers l'an 1068. Il y a dans cette église deux colonnes d'une architecture remarquable qui datent du XIe siècle, ainsi que la tour du clocher et les petites croisées en plein cintre de la nef. Richer, 64e archevêque de Sens, (1062-1096) bâtit cette église dans le lieu même où Saint-Savinien, 1er évêque de Sens subit le martyre. Envoyé vers l'an 46 par Saint-Pierre pour évangéliser les Gaules, il s'arrêta à Sens et jugea que la population y était suffisamment dense pour y entreprendre une prédication utile.

Dans un caveau voûté de cette église se trouve un autel sur lequel on voit trois pierres empourprées du sang du martyr. Trois inscriptions sont placées, l'une sur le mur de l'est, l'autre sur le mur méridional, et la troisième sur le mur occidental.

Ces inscriptions sont les suivantes : à l'est,

Hunis edis in receptaculo ambiuntur tumulati Christi martires merito Savinianus et Potentianus ac Eodaldus corpus autem Serotini in altera basilica ed iusto cimiterio est positum.

Dans la crypte de cette église sont honorés les martyrs du Christ Savinien, Potentien et Eodald qui y sont inhumés. Le corps de Sérotin a été placé dans une autre basilique, mais fut posé dans le même cimetière.

au midi

Per flores rosei sanguinis sumpserunt coronas victoriœ martires Christi Savinianus et Potentianus cum multitudine ingenti et ibi tumultati sunt pridie calendas januari.

Par les fleurs empourprées de leur sang, les martyrs du Christ, Savinien et Potentien ont mérité les couronnes de la victoire, avec une multitude d'autres chrétiens, et ils ont été inhumés en ce lieu, la veille des calendes de janvier.

à l'occident

Felix ager et inclitus, valde pulcher et candidus, Roseo sanguine martirum feliciter consecratus orationunque munere digne adornatus.

Heureux et noble champ, terre belle et brillante, empourprée du sang des martyrs et consacrée par les prières des Saints.

L'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif fut le témoin d'une révolte qui éclata en 1146. Les bourgeois de ce faubourg, ayant formé une association de défense mutuelle, l'adoptèrent avec l'agrément du roi Louis VII. Mais à peine le gouvernement communal fut-il établi à Sens, que le clergé et surtout les religieux de Saint-Pierre-le-Vif élevèrent un cri d'alarme sur l'abolition de leur justice et de leurs privilèges. La pape Eugène III (1145-1153), chassé de Rome, vint à Dijon, où le roi le reçut avec tout le respect possible. Ce fut à lui que le clergé de Sens adressa ses réclamations par l'entremise d'Herbert, bbé de Saint-Pierre-le-Vif. Cette demande eut un plein succès, et le roi, à la requête du pape, ordonna que la nouvelle commune serait immédiatement dissoute. Pendant que cet ordre était exécuté, l'abbé Herbert revenait à Sens afin de se préparer à faire un voyage en Terre-Sainte. Son arrivée exaspéra les esprits et un rassemblement de bourgeois armés se forma pour attaquer l'abbé Herbert. Ils enfoncèrent les portes et se disposèrent à massacrer l'abbé ainsi que son neveu accouru pour le défendre. Ils les poursuivirent jusqu'à la tour du couvent d'où ils furent précipités à terre ainsi que plusieurs bourgeois. Ce crime fut puni par les troupes envoyées par le roi qui investirent la ville. Plusieurs des révoltés furent mis à mort.

En 1836, M. Simon de Feu avait donné l'église et le cimetière de Saint-Savinien à la mense épiscopale de Sens. A la suite de la loi de séparation, la famille de Canchy, se trouvant substituée aux droits de Simon de Feu, avait introduit devant le tribunal de Sens une demande en résolution de la donation de 1836. Par un jugement rendu en 1909, le tribunal prononça bien la résolution de la donation, mais il décida en même temps que la famille de Canchy devra payer à l'administration des domaines une indemnité à raison de la plus-value donnée aux biens revendiqués par une construction que M. Ardin, Archevêque de Sens, avait élevée en 1898 et aussi, en raison d'un bail par lui consenti en 1906 à la communauté du Bon Pasteur.

En conséquence, le tribunal ordonnait une expertise pour déterminer le montant de cette double indemnité.

La famille de Canchy, interjeta appel et, sur une plaidoierie de Me Friche, la première chambre de la Cour, a, par arrêt en date du 24 Novembre 1910, infirmé le jugement du tribunal de Sens et décidé que l'église et l'ancien cimetière Saint-Savinien devaient faire retour à la famille de Canchy sans aucune indemnité.

Quant à l'église voisine, appelée Notre-Dame ou " Eglise des Pénitents de Saint-François d'Assise ", elle sert actuellement de paroisse au faubourg Saint-Savinien. Le chœur de cette église est entouré d'un rétable du style italien du XVIe siècle. Elle fut réparée intérieurement par MM. les abbés Girault, architecte, et Nicolas, curé et fut bénite par Monseigneur Ardin, le 19 Mars 1893.

Eglise Saint-Jean

Une des plus anciennes et des plus belles églisesde Sens après la cathédrale, est certainement l'église Saint-Jean, située à droite dans le faubourg Saint-Savinien. Saint-Héracle II, 16e évêque de Sens, en fut le fondateur, et Daimbert, 65e archevêque de Sens la reconstruisit vers 1111. Cette église, qui est classée parmi les monuments historiques, est du style ogival et remonte au XIIIe siècle. Ainsi que le dit M. le chanoine Mémain dans son histoire de Sens, les fenêtres à triples lancettes ont une grâce particulière et une galerie transversale transforme leurs meneaux en colonnades. Quatre faisceaux soutiennent les voûtes de l'abside. Au milieu de l'église, des piliers de forme octogonale servaient de base à un clocher qui

n'existe plus et de chaque côté, deux baies, ouvertes dans toute la largeur de la travée, indiquent l'endroit où devait être le transept. Aujourd'hui cette église est celle des vieillards ou des malades de l'Hôtel-Dieu qui occupent les bâtiments de l'ancien monastère.

Eglise Saint-Pierre-le-Rond

Cette église reçut primitivement le nom de Saint-Pierre-le-Rond, pour la distinguer de celle qui portait jadis le nom de Saint-Pierre-le-Donjon, qui était située au nord de la ville de Sens, près des anciens remparts et qui n'existe plus. La grande nef de Saint-Pierre-le-Rond date du XIVe siècle, les fenêtres sont garnies d'élégantes verrières Cette église fut achetée au moment de la Révolution française par deux sénonais, nommés Macé et Thomas, pour la soustraire au vandalisme des révolutionnaires. Les grilles qui séparent le chœur, ainsi le bas côté, sont très belles.

Eglise Saint-Maurice

Cette église remonte au XIIIe siècle, ainsi que l'indiquent les châpiteaux qui soutiennent la voûte des bas côtés ; toutefois celle de la nef a été refaite au XVIe siècle. Le grand autel qui fut construit pour la cathédrale fut transporté en 1898 dans cette église. Un bas-relief représente Dieu dans le paradis terrestre annonçant la venue du Messie. La partie supérieure de l'autel représente la Sainte-Vierge dans la Jérusulem céleste; on remarque au sud un bas-relief figurant Sainte-Madeleine au désert. Il existe dans cette église un tableau de Henri Scheffer, donné par l'Empereur Napoléon III en 1859, figurant la Sainte-Vierge, Saint-Jean et Sainte-Madeleine au pied de la croix.

Eglise Saint-Pregts

Rien de particulier ne signale l'attention du visiteur de cette église qui est d'une grande simplicité. Lorsque les Normands envahirent Sens, un moine de l'abbaye de Saint-Riquier, transporta à Sens les reliques de son monastère, au nombre desquelles se trouvaient celles de Saint-Pregts. De là le nom qui fut donné à l'église que les sénonais construisirent en cet endroit ; mais cette dernière fut la proie des flammes et le curé Jean-Baptiste Joly la fit reconstruire en 1736. Les deux niches extérieures où se trouvaient les statues de Saint-Pregts et de Saint-Jean-Baptiste sont vides ; ces statues ayant été brisées par les Marseillais à leur passage.

Eglise du Sacré-Cœur

L'église du Sacré-Cœur, dans le faubourg St-Antoine, a été bâtie par les religieuses de Nevers en 1868, suivant le style ogival du XIIIe siècle ; elle sert de chapelle à la pension Jeanne d'Arc, très appréciée à Sens et dans le département de l'Yonne. Dans le transept de cette église, à droite et à gauche, se trouvent deux autels en marbre blanc doré ; au-dessus de celui de droite, se trouvent les reliques de Sainte-Rufila, jeune martyre, provenant des catacombes de Rome, l'autre est consacrée à Notre-Dame de Lourdes. L'autel principal de cette église, dû à la générosité des jeunes filles de la pension Jeanne d'Arc, se compose d'une table en bronze doré soutenu par des colonnettes en onyx ; le tabernacle est recouvert d'or et de pierreries. Un christ assez remarquable se trouve dans la sacristie. Un marbre indique la date de la consécration de cette église, qui eut lieu le 29 Juillet 1880.

L'Immaculée Conception

L'Immaculée Conception est une charmante église due à l'habile direction du R. P. Pierre-Jean-Baptiste-Narcisse Cornat, ancien curé de Saint-Sulpice-du-Mont (Pontigny). Une statue de la Vierge debout sur un croissant, abritée par un baldaquin frappe d'abord les yeux du visiteur, au sommet du pignon donnant sur la rue Victor Guichard. Cette église, dont la première pierre a été posée le 29 juin 1867, et qui a été consacrée le 31 Août 1873, appartient aux religieuses de la Providence qui l'ont élevée de leurs deniers. Au moyen-âge, c'était en cet endroit que se trouvait le prioré de Saint-Antoine, devenu plus tard un couvent de bénédictines. Le style de cette église est ogival du XIIIe siècle ; les deux baies du transept ont chacune une tribune et une rosace ; l'une de ces rosaces, celle de droite, figure M. l'abbé Brigaud, fondateur de cette église, agenouillé devant ses deux patrons, Saint-Jacques et Saint-Modeste ; l'autre, celle de gauche, représente Madame Bresson, fondatrice, en religieuse de la Providence, agenouillée également devant ses deux patronnes, Sainte Anne et Sainte Sophie.

Les superbes émaux de l'autel de l'abside et des deux autels des transepts, qui sont dédiés l'un à Saint-Joseph et l'autre au Sacré-Cœur, sont très remarquables par leur style étincelant qui leur donne un relief tout particulier. Ils sont dus, ainsi que les deux rosaces dont il est question plus haut, et les trente fenêtres à lan-

celles qui éclairent largement l'édifice intérieur, à une éminente artiste de la Providence appelée Sœur Pélagie, dont le nom mérite de passer à la postérité.

Au fond de cette église se trouve également une statue de la vierge ; elle est entourée à gauche, par les statues de Saint-Pierre, de Sainte-Catherine, de Sainte-Colombe, de Sainte-Thérèse et de Sainte-Germaine, et à droite par celles de Saint-Paul, de Sainte-Cécile, de Sainte-Béate, de Sainte-Angèle et de Sainte-Alpais, vierge des environs de Sens. Toutes ces statues sont en pierre de taille et de grandeur naturelle.

Le R. P. Cornat a obtenu d'être enterré dans l'église qu'il a fait bâtir; il en était bien digne. Sa tombe se trouve dans le transept de droite.

Sainte-Colombe

Il existait autrefois aux environs de Sens, une antique abbaye où séjournèrent pendant leur exil, le pape Alexandre III, chassé de ses états par Frédéric I[er] Barberousse, et Saint-Thomas Becket avant sa rentrée en Angleterre, où il fut bientôt martyrisé par Henri II. Cette abbaye, appelée *Sainte-Colombe* se trouve à environ une petite lieue du centre de la ville de Sens et possède une église entreprise par l'abbé Brullé, dont la première pierre fut posée le 31 Août 1853 par Monseigneur Mellon-Jolly, 114[e] archevêque de Sens, et qui fut consacrée par Monseigneur Bernadou, 115[e] archevêque de Sens, en 1873. Bâtie dans le style du XIII[e] siècle, cette église se compose d'une nef flanquée de deux chapelles, d'un chœur très vaste et d'un sanctuaire en abside. Cette abside est éclairée par cinq grandes fenêtres, et le chœur par dix autres fenêtre à triples lancettes. Les vitraux dûs à M. Didron sont très remarquables. On y retrouve Sainte-Colombe, Saint-Eloi, Saint-Loup et le roi Raoul, personnages de l'époque de la première basilique qui fut détruite en 1792.

Il existe encore à Sens deux églises, l'une appelée *Sainte-Matie*, située dans le faubourg Saint-Didier, à l'entrée de la rue Carnot, et l'autre nommée *Chapelle des Carmélites* dans la Grande-Rue.

La première de ces églises est célèbre par les guérisons qui ont été faites par Sainte-Matie au XV[e] et au XVI[e] siècle et dont l'histoire se trouve inscrite sur deux plaques ; rien de remaquable n'existe dans la chapelle des Carmélites.

TABLE DES MATIÈRES

I. — Évènements se rapportant à la ville de Sens

II. — La Cathédrale, le Trésor, le Palais épiscopal et les Archevêques de Sens

III. — L'Hôtel de Ville, les Maires, le Musée de Sens

IV. — Les divers Siéges de Sens

V, — Les Eglises de Sens

ERRATA

Page 4. — 15e ligne, au lieu de l'un, lire l'un d'eux.
— 5. — 2e alinéa, 4e ligne, supprimer l'an de Rome 706,
— 6. — 4e alinéa, 3e ligne, lire Tibère de 14 ans à 37 ans.
— 9. — 5e alinéa, 2e ligne, au lieu de qui s'appelle, lire nommée.
— 22. — 3e alinéa, 17e ligne, au lieu de renferma, lire renfermait.
— 34. — 1er alinéa, 1re ligne, au lieu de a vu, lire verra ; au lieu de montrait, lire montre.
— 35. — Ier alinéa, 8e ligne, au lieu de I223, lire 1423.
— 38. — Rectification, **Jehan Cousin**, pages 38 et 39,

D'après les renseignements nouveaux dus aux recherches de l'éminent M. Maurice Roy, du Chesnoy, il y a eu deux Jehan Cousin, le père et le fils, qui sont devenus chacun dans leur art aussi illustres l'un que l'autre. En conséquence, à peu près tout ce qui a été dit et écrit jusqu'à ce jour est inexact, et la découverte faite par M. Roy est la seule digne de foi. Les divers actes invoqués par lui et passés par devant notaires, sont d'ailleurs authentiques et on ne saurait ni les nier ni les contredire.

Or, Jehan Cousin épousa à Sens, vers I520 Christine Rousseau, de laquelle il eut six filles nommées Jehanne, Barbe, Colombe, Marie, Magdeleine et Isabelle, et un fils appelé *Jehan Cousin*. Ce fut là le seul mariage que l'artiste contracta. Il jouissait d'une certaine aisance, avait un hôtel à Paris et passait pour être le maître le plus en vue de l'époque. Il habitait à Sens une maison située près de l'ancien carrefour du Loup, et mourut au mois de Septembre 1567, date à peu près inconnue jusqu'à ce jour.

Le fils, Jehan Cousin né vers 1522, passa la plus grande partie de sa jeunesse à l'hôtel des Marais et se faisait remarquer déjà par son talent. Suivant les inspirations de son père, il fit les dessins de l'Annonciation, de la Naissance du Christ et du Jugement de Salomon à Saint-Gervais. Il mourut vers 1594 et mérite dans l'histoire une page toute aussi grande que son père.

L'auteur du présent livre, s'incline par suite très volontiers devant celui si érudit et si bien compulsé de M. Roy, s'empresse de rectifier ici l'erreur commise par tant d'historiens concernant Jehan Cousin, dans l'ignorance où ils étaient de son mémoire lu devant la Société archéologique de Sens et l'Académie des Inscriptions et belles lettres.

Page 39. — Dernière ligne, lire de génie supérieur et d'un talent incontestable.

— 53. — 5e ligne, au lieu de 792, lire 1792.

— 64. — 5e ligne, au lieu de le parabole, lire la parabole.

— 90. — 2e alinéa. 18e ligne, au lieu de faveur, lire ferveur.

— 93. — Au lieu de Davy da Penon, lire Davy du Perron.

Au lieu de Montpezat de Carbo, lire Montpezat du Carbon.

— 96. — 1er alinéa, 5e ligne, entre dédia et hors, lire à ce dernier.

— 98 — 15e évêque de Sens, au lieu de (455-457) lire 455-487.

— 102 — Au lieu de St-Loup II, lire Loup II.

— 167. — Rectification. Au lieu du 4e alinéa, lire :

Madame Bénard, femme d'un conseiller municipal en 1814 fut appelée à tort " *l'héroïne de Sens* ".

D'après M. Paul Heuré, bibliothécaire de cette ville, Mme Bénard ne fut qu'une femme ordinaire, qui n'aurait nullement exécuté les actes héroïques que certains historiens lui prêtent. D'après une lettre écrite à une de ses amies, cette femme se serait vantée d'avoir sauvé la ville de Sens en 1814 ; ce sont ses propres termes, alors que d'après les documents officiels, la ville de Sens aurait été mise à sac pendant neuf jours. (Voir le Moniteur et la Gazette de France du 6 Mars 1814).

D'autre part, d'après les ouvrages du Lieutenant Lenoir, du 92e de ligne, et d'après le Général Allix lui-même, Mme Bénard n'aurait été qu'une illuminée. Son nom qui avait été donné à une rue de la ville n'existe d'ailleurs plus à Sens. (1)

(1) La vérité sur Sens en 1814-1815, de M. Paul Heuré.


University of
Connecticut
Libraries


39153028554592